Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction Administration: 2301 La Chaux-de-Fonds Rue Neuve 14 Tél. (039) 21 11 35 Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.



opinion

Malouines La paix des banquiers

Il y a aujourd'hui un an et demi exactement et cela paraît si loin

14 juin 1982. Jour d'hiver dans l'hémisphère sud. L'étau britannique se resserre autour de Port-Stanley que ses défenseurs, eux, appellent Puerto Argentino. La défaite argentine est au bout de l'aventure militaire. Celle des militaires suivra.

Décembre 1983. L'état de guerre règne toujours entre la Grande-Bretagne et l'Argentine. La paix risque d'être davantage celle des banquiers que celle des politiciens. Même si pour le moment la politique chemine devant.

Premiers pas: Mme Thatcher envoie un message de félicitations au nouveau président argentin. M. Alfonsin se déclare prêt à négocier dans la mesure où les Britanniques lèvent l'interdiction de naviguer, étendue à une zone de 150 miles autour des Malouines et gèlent la construction du nouvel aéroport de Port-Stanley. En coulisses des diplomates sont au travail. Des hommes d'Etat offrent leur médiation.

Le climat est favorable à une reprise des relations diplomatiques entre les deux pays. Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, confirmait la semaine dernière encore que le dossier des Malouines serait réexaminé incessamment.

Mais le Premier ministre britannique, Mme Thatcher, est assez encline à vouloir à la fois veaux, vaches, cochons, couvées et l'argent du pot-au-lait. Une autre déclaration de Sir Howe rassurait les loyaux sujets de Sa Gracieuse Majesté: pas de changement politique quant à la souveraineté des Malouines! Message, déclarations... Des phrases?

Au détour des phrases pour une fois, on pourrait rencontrer la paix. Car ce qui intéresse Mme Thatcher n'est pas de libérer les pupitres de l'Ambassade de Suisse à Buenos-Aires où travaillent des diplomates britanniques, de rouvrir son ambassade et de négocier au sujet des Malouines. C'est avant tout de renouer des liens commerciaux et économiques avec l'Argentine. Du reste, les Britanniques n'affirment-ils pas maintenant que le nouvel aéroport de Port-Stanley est précisément construit dans cette perspective?

Mme Thatcher est dure en affaires. M. Alfonsin a déjà choisi son représentant - car il faudra bien parler des Malouines tout de même - en la personne de M. Hugo Gobbi, envoyé des Nations Unies à Chypre, rompu aux affai-

➤ Page 2 Roland CARRERA

BIJOUTERIE - HORLOGERIE



Le diamant

Avenue Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds



Tripoli: les Palestiniens à nouveau bombardés Israël compromet l'évacuation des loyalistes

Un nouveau bombardement israélien des bases palestiniennes loyalistes à Tripoli, le deuxième en 5 jours, a remis une fois de plus en cause, hier, la date de l'évacuation des 4000 Palestiniens fidèles à Yasser Arafat.

Les contacts du gouvernement grec en vue d'obtenir des «garanties formelles» de sécurité au sujet de cette évacuation se sont cependant poursuivis hier «dans toutes les directions», a indiqué, sans autres précisions, son porte-parole, en réaffirmant que les navires retenus pour cette opération n'appareilleraient, sous

d'une heure avec le président Mitterrand.

peuple palestinien».

Hussein de Jordanie à Paris

Soutien à Yasser Arafat

chef de l'OLP, serait «toujours le bienvenu, sans conditions, en Jordanie» et

qu'il maintenait «des contacts permanents avec le représentant légitime du

Le roi Hussein de Jordanie a réaffirmé hier à Paris que M. Yasser Arafat,

Le souverain hachémite a fait cette déclaration à l'issue d'un entretien

Une solide poignée de mains a ponctué la rencontre. (Bélino AP)

pavillon de l'ONU, que lorsque ces garanties seraient obtenues.

En attendant, M. Abdel Rahmane, porte-parole du chef de l'OLP, a déclaré hier à Tripoli, que seuls Yasser Arafat et son entourage se rendront à Tunis après l'évacuation de Tripoli, les autres loyalistes ayant pour destination finale soit l'Algérie, soit le Nord-Yemen.

Des sources tunisiennes autorisées avaient indiqué la veille que la Tunisie n'était pas prête à recevoir des Palesti-

niens. A Washington, le gouvernement amé-

Lucys modis

Mr. Nick

e Talentanii i i

ony dibipadaji

ricain avait demandé ces derniers jours à Israël de ne pas empêcher l'évacuation des fidèles de Yasser Arafat, a annoncé le porte-parole de la Maison-Blanche.

MALGRÉ CE SOUHAIT...

Malgré ce souhait, la marine israélienne a bombardé hier après-midi, durant 15 minutes, des bases palestiniennes au sud de Tripoli. Les forces israéliennes n'ont pas subi de pertes durant cette opération, a indiqué à Jérusalem le porte-parole de Tsahal.

Dans le centre de Beyrouth, un soldat du contingent français de la force multinationale (FM) a été tué hier matin dans une embuscade.

ATTENTATS CONTRE

Une explosion a secoué Beyrouth-Ouest hier soir, dans un quartier chrétien, une demi-heure après un attentat contre une église grecque-orthodoxe du centre-ville, a-t-on appris de source poli-

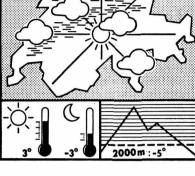
DES ÉGLISES

Page 2

A Bruxelles Crime raciste

Un homme masqué a tué un Marocain et en a blessé trois autres pendant la nuit de lundi à mardi dans un club privé du centre de Bruxelles, a annoncé la police.

Le crime semble avoir eu des causes racistes. Il a été revendiqué auprès de l'agence de presse Belga au nom du Front de libération nationale belge» dont le porte-parole a déclaré: «Une action vient d'être menée contre les immigrés». (ats, reuter)





météo

Jura, Plateau et Alpes: il y aura du brouillard ou du stratus sur le Plateau, jusqu'à une altitude de 800 m. En Valais et sur les crêtes du Jura et des Alpes, le temps sera ensoleillé.

Sud des Alpes: assez ensoleillé, couche nuageuse probable à basse altitude dans le centre et le sud du Tessin.

Evolution probable pour jeudi et vendredi: assez ensoleillé, moins froid en montagne. Brouillard en plaine. Quelques précipitations à partir de vendredi sur l'ouest et le sud, foehn dans l'est.

Mercredi 14 décembre 1983 50e semaine, 348e jour Fêtes à souhaiter: Odile

	Mercrear	Jeuai
Lever du soleil	8 h. 10	8 h. 11
Coucher du soleil	16 h. 42	16 h. 43
Lever de la lune	13 h. 56	14 h. 15
Coucher de la lune	1 h. 34	2 h. 40
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	750,41	750,36
Lac de Neuchâtel	429,06	429,05

Marandi

Inudi



Pologne: nouveau coup contre l'Eglise

Pologne, Mgr Jozef Glemp, ont été aver-

tis de la décision prise à l'encontre du

père Popieluszko, mais «n'ont pas encore

Les autorités polonaises ont franchi un nouveau pas dans leur offensive contre l'Eglise en décidant d'appréhender l'abbé Popieluszko l'un des prêtres «extrémistes» dénoncés par le régime – qui a été gardé à vue dans une maison d'arrêt de Var-

L'annonce de la mesure frappant le père Popieluszko, qui dénonce régulièrement à l'église Saint Stanislaw de Varsovie les atteintes aux libertés démocratiques et à la répression en Pologne, a été faite officiellement hier à la mi-journée oar le porte-parole du gouvernement, M. Urban.

Le père Popieluszko, a précisé M. Urban, a été appréhendé à l'issue d'une convocation au parquet de Varsovie, dans le cadre d'une enquête ouverte contre lui pour abus du sacerdoce à des fins

La curie de Varsovie, dont dépend l'ecclésiastique, et le cardinal primat de

Collision de métro

Deux rames de métro se sont heurtées à

Madrid. Une trentaine de personnes ont

été blessées. (Bélino AP)

A Madrid

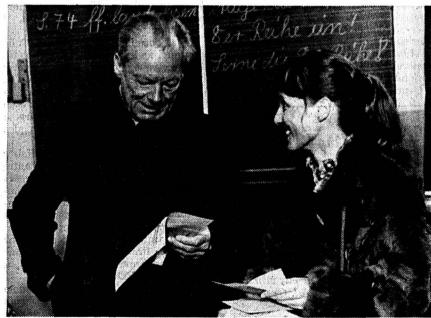
fait connaître leur opinion». Connu pour son soutien aux idéaux du syndicat hors la loi Solidarité, l'abbé opieluszko est l'un des 69 prêtres «extrémistes» dont le pouvoir, de bonne

source ecclésiastique, a remis la liste aux

autorités religieuses, en leur demandant de les ramener à la raison.

Le gouvernement polonais a d'autre part réaffirmé hier son refus définitif de négocier de nouveau dans l'avenir avec l'ancien président de Solidarité, Lech l'accusant une fois de plus d'avoir partie liée avec l'admnistration

Pour l'ex-chancelier Willy Brandt es épousailles au cube sommaire



M. et Mme Willy Brandt, nouvelle cuvée. (Bélino Keystone)

L'ex-chancelier Willy Brandt s'est marié pour la troisième fois vendredi dernier, une semaine avant son 70e anniversaire, a annoncé hier la mairie de la petite commune d'Unkel sur le Rhin, près de Bonn.

Brigitte Seebacher, la nouvelle Mme Brandt, une journaliste de 37 ans, est une compagne de longue date de l'exchancelier, dont elle fut l'assistante. Elle partage avec lui un appartement depuis de nombreuses années.

La cérémonie a eu lieu dans le secret le plus absolu après la fermeture des bureaux et n'a duré que quelques minutes à la mairie d'Unkel, petit village viticole rhénan, a-t-on appris de bonne

«Même le comité central du Parti social-démocrate SPD n'avait pas été informé», a-t-on précisé de source sociale-démocrate.

Willy Brandt, près de quatre enfants, trois garçons et une fille, issus de ses deux précédents mariages avec deux Norvégiennes, avait divorcé en 1980. Récemment encore, il avait affirmé dans le journal à grand tirage «Bild Zeitung» qu'il ne «retournerait plus devant Monsieur le maire». (ats, afp)

«Droit à la vie»: double non aux Etats

SUISSE

Vie pratique

MAGAZINE Page 9

Dur Noël pour le père de Barbie

ECONOMIE

Page 11

Page 4



2e cahier

Gros incendie à Courtelary

Sept personnes à la rue

PAGE 17

MONDE



entre autres

Nuances dans la drogue

Alors qu'on croyait à un recul de la drogue, en s'appuyant sur les données de fin 1982 et du début de 1983, on s'aperçoit, en Allemagne de l'Ouest et en Suisse alémanique, d'autre part, que l'an de grâce dans lequel nous vivons devra être marqué comme une année grasse pour ce fléau.

Outre-Rhin, il y aura, en 1983, plus de 500 morts causés par la drogue. Outre-Sarine, on approchera vraisemblablement de la centaine.

Rien d'étonnant à ce phénomène. On a calculé que les trafiquants lancent maintenant, chaque année, pour 30 milliards de dollars de drogues dures sur le marché.

Dans la florissante République fédérale allemande, on vend, bon an mal an, pour six milliards de marks environ.

Les réseaux par terre et par mer ayant été partiellement démantelés, le produit arrive aujourd'hui par avion. Il vient principalement de l'Inde, du Pakistan et du Sri Lanka, mais la provenance réelle est plus incertaine.

Les deux plaques tournantes du marché sont Francfort et Amsterdam. Sur le premier aéroport, on en débarque probablement près de huit tonnes. Héroïne de préférence, mais également morphine et cocaïne.

Comment endiguer l'épidémie ? Les experts tout comme les autorités ont des vues qui se con-

L'Occident, qui a su, autrefois, si bien intoxiquer avec l'opium les peuples d'Asie, n'avait jamais pensé que le mal pourrait déferler dans ses territoires.

En fait de remèdes, il possède surtout des bons sentiments, une morale décrépie et des utopies.

La résorption de la crise économique, en diminuant le chômage, pourrait peut-être avoir de l'effi-

La prise de conscience qu'il n'y a guère de lien de causalité en fumant un joint, en essayant une menue quantité de haschisch ou de LSD et la propension aux drogues dures rendrait également un fier service.

Dès lors, il conviendrait sans doute d'être beaucoup plus nuancé, plus indulgent à l'égard sévérité accrue allant jusqu'à l'absence de pitié pour les crimes réels. Car la démarche des usagers et des vendeurs de drogues dures n'a rien de commun avec la curiosité juvénile, intellectuelle ou l'amusement.

Willy BRANDT

En Allemagne de l'Ouest Dures négociations salariales

Le premier syndicat ouest-allemand, le puissant syndicat des métallurgistes IG-Metall, a donné hier le coup d'envoi des négociations sur la semaine de

IG-Metall (2,5 millions d'adhérents) réclame l'abaissement par étape de la durée hebdomadaire du travail dans le cadre des négociations annuelles sur les salaires. Le syndicat des métallurgistes, qui joue traditionnellement un rôle-pilote pour l'ensemble de l'industrie allemande, demande une augmentation des salaires pour la branche de 3% à 3,5% sur douze mois.

Selon les responsables de IG-Metall, la réduction du temps de travail est un moyen de lutte contre le chômage. Elle devrait entraîner à la fois des créations d'emplois et une diminution du nombre des chômeurs. Pourtant, remarquent les observateurs, leur marge de négociation est étroite.

Avec 2,2 millions de chômeurs, un

taux de chômage qui oscille depuis deux ans autour de 9% de la population active salariée, les Allemands sont attachés avant tout à la sécurité de l'emploi.

Or un tiers du produit national brut est réalisé à l'étranger. L'abaissement de la durée du travail à 35 heures contre 40 actuellement avec maintien du salaire, comme le réclame l'IG-Metall, risquerait d'affecter le compétitivité internationale de la RFA, en particulier face au Japon.

Lancée dès le mois d'octobre par IG-Metall qui n'hésite pas à brandir la menace d'une grève, la campagne pour la semaine de 35 heures n'a pas été suivie par les autres syndicats. Comme aucune amélioration sensible du marché du travail n'est prévue pour 1984, le slogan de la semaine de 35 heures apparaît de plus en plus comme une enchère syndicale, ce que reconnaissent certains dirigeants d'IG-Metall en privé.

En fait, il semble aux observateurs que l'IG-Metall essaie d'ajouter une carte dans son jeu: si les négociations salariales aboutissaient à une baisse du pouvoir d'achat, celle-ci pourrait être compensée par un gain en matière de réduction de la durée du travail.

Les syndicats ont en effet accepté depuis trois ans une diminution du revenu des salariés en signant des conventions prévoyant des hausses salariales inférieures aux taux d'inflation. Pour 1983, par exemple, IG-Metall avait conclu une augmentation des salaires de 3,2%, alors que le taux d'inflation prévu à l'époque était de 3,5%. (ats, afp)

Echange de prisonniers Différend entre le CICR et Israël

Le comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'efforce actuellement de clarifier et de régler le cas de plusieurs prisonniers - 37 selon l'OLP - qui auraient dû être libérés lors de l'échange opéré entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), les 23 et 24 novembre, et qui ne l'ont pas été, affirme le CICR dans un communiqué publié hier. L'OLP, de son côté, affirme qu'Israël a «violé» sous trois aspects l'accord passé sous les auspices du CICR.

Le CICR a constaté que bien que l'accord conclu eût prévu la libération de tous les prisonniers détenus par les forces israéliennes dans les gouvernorats militaires au Sud-Liban, «certains n'ont pas été libérés sur place».

Tout en admettant qu'une opération de libération de cette envergure, réalisée dans des délais aussi courts, comporte un «risque d'erreurs», le CICR attend que soient strictement respectés les termes de l'accord conclu.

Ankara: un gouvernement de techniciens

M. Turgut Ozal a annoncé hier la composition de son gouvernement qui comprend 21 ministres, dont bon nombre de techniciens, et qui venait d'être approuvé par le président Kenan Evren.

«Un nouveau gouvernement est maintenant au pouvoir», a déclaré ce dernier après la brève entrevue. La constitution n'impose pas d'attendre un vote d'investiture pour que ce gouvernement succède aussitôt à l'équipe chargée d'administrer les affaires courantes, a-t-il ajouté.

M. Ozal a nommé un diplomate de carrière, M. Vahit Halefoglu, 64 ans, au Ministère des Affaires étrangères. M. Halefoglu a pris récemment sa retraite d'ambassadeur à Moscou. Il avait été également ambassadeur à Bonn, à La Haye et au Liban.

M. Ozal a choisi M. Kaya Erden, l'ancien ministre des finances qui avait élaboré avec lui le programme de reprise économique de 1980, comme vice-président du Conseil responsable de l'écono-

Outre M. Halefoglu, le gouvernement compte un autre ministre choisi en dehors du Parlement: M. Husnu Dogan, 39 ans, proche collaborateur de M. Ozalnommé à l'agriculture et aux affaires

Les autres ministres sont des parlementaires du parti de la Mère Patrie qui a gagné les élections. Les ingénieurs y prédominent puisque dix ministres viennent de cette profession. Il y a également six économistes, deux médecins,

ancien préfet, un diplomate de carrière et un général de l'armée de l'air à la retraite.

Cinq ministres ont moins de 41 ans, détail qui reflète la jeunesse de la représentation parlementaire du parti de la

Roumanie: le poids écrasant de la famille Ceausescu

Le poids de la famille Ceausescu dans la vie politique roumaine s'est encore accru avec l'élection de M. Nicu Ceausescu, le fils du président roumain, au poste de premier secrétaire de la jeunesse communiste de Roumanie, ce qui le fait entrer au gouvernement comme ministre de la jeunesse

M. Nicu Ceausescu, 33 ans, était jusqu'à présent secrétaire de la jeunesse communiste. Il avait été nommé membre du comité central du Parti communiste en décembre 1982, en plus des fonctions qu'il assume dans plusieurs organisations de masse. Il poursuit ainsi son ascension, commencée à l'âge de 19 ans, dans la hiérarchie roumaine, qui compte

déjà nombre de membres de la famille du président. Depuis près de vingt ans, M. Nicolae Ceausescu, chef du Parti communiste, de l'Etat, de l'armée, exerce un pouvoir sans opposition dans tous les domaines de la vie roumaine.

Elena, virtuellement femme

numéro deux du régime, est membre du comité exécutif (bureau politique) du parti et premier vice-premier ministre.

M. Ilie Ceausescu, le frère du président, est vice-ministre de la défense et dirige l'historiographie militaire roumaine largement mise à contribution pour propager les thèses du régime.

M. Nicu Ceausescu, président du comité consultatif des Nations Unies pour l'année de la jeunesse, s'est efforcé d'autre part d'acquérir une stature internationale. Le président roumain lui a confié au cours de la dernière période de fréquentes missions diplomatiques à l'étranger.

Le fils du président défraye aussi la chronique de Bucarest par ses frasques. Celui qui a été surnommé «le play boy» du régime serait un fervent de la conduite sportive dans les rues de la capitale roumaine et ne supporterait pas que l'on résiste à ses caprices, autant de sujets sur lesquels le monde diplomatique de Bucarest est intarissable. (ats, afp)

Catastrophe dans une raffinerie

D'autre part, le président Ceausescu a dénoncé le «manque de discipline, d'organisation et de responsabilité» dans le monde du travail.

Cette déclaration, publiée par les quotidiens de Bucarest, confirme les informations selon lesquelles un grave accident ayant fait de très nombreuses victimes (de 30 à 300) se serait produit dans

Selon ces informations, une violente explosion aurait eu lieu le 6 décembre dans le complexe de raffinage de Teleajen, situé à 70 km. au nord de Bucarest. L'explosion aurait été si forte qu'elle aurait été entendue dans la ville de Ploiesti à 10 km. de là. (ap)

Fuite vers l'Ouest

Seize Roumains ont fui leur pays pen-dant le week-end, arrivant en Autriche à bord d'un camion porte-containeur.

C'est le plus grand nombre de Roumains réussissant ensemble à fuir leur pays depuis 1980. 20 personnes avaient alors atteint l'Autriche à bord d'un vieil «Antonov-2».

Selon la police, les seize réfugiés, arrivés lundi à Vienne, ont demandé l'asile politique et été envoyés en attendant au camp pour réfugiés de Traiskirschen,

Les seize Roumains au nombre desquels se trouvent plusieurs universitaires et des femmes ont dit à la police autrichienne avoir passé trois jours dans une remorque sans être découverts par les douaniers roumains et hongrois.

(ats, reuter)

Procès Paribas

transferts illicites de capitaux en Suisse impliquant la Banque Paribas a débouché hier sur une question primordiale qui

C'est paradoxalement un lapsus en forme de question de M. Pierre Culie, président de la 11e Chambe correctionnelle de Paris, où se déroule actuellefleuve des principaux inculpés, M. Pierre Moussa, ex-PDG de Paribas, à s'expliquer sur l'opération menée par lui et consistant à dissocier du groupe Paribas la filiale suisse «Pargesa» (Paribas-Genève) afin de la faire échapper aux nationalisations de 1981.

Depuis son inculpation en novembre

Un lapsus en forme de question La cinquième audience du procès des 1981, un an après la découverte par les enquêteurs des douanes de ces transferts illégaux de capitaux, M. Moussa s'était tu et avait refusé de confirmer des inforne devait pas figurer aux débats. mations voulant que la plainte déposée par le ministre du Budget de l'époque,

> «Pargesa». Moussa a toujours affirmé avoir ignoré ces transferts illicites, que, dit-il, il n'aurait pas tolérés.

M. Laurent Fabius, intervenait en

«représailles» de son action en faveur de

A la question du président Culie pourquoi ne les auriez-vous pas tolérés alors que vous avez fait échapper votre filiale «Pargesa» à la nationalisation?», M. Moussa, visiblement surpris, a répondu: «Je ne vois pas le rapport et je ne voulais pas parler de l'affaire Pargesa mais puisque c'est vous qui évoquez cette affaire, je vais y répondre».

«La différence entre les deux affaires est que l'une était illégale et l'autre légale. Ce que j'ai fait pour «Pargesa» était légal. Je me suis déterminé librement, non pas dans mon intérêt personnel mais dans l'intérêt de ma firme et même dans l'intérêt bien compris de mon pays. Il vaut mieux posséder 40 pour cent d'une firme prospère que 60 pour cent d'une firme qui se désagrège», a plaidé l'ancien PDG.

Paribas, qui a été nationalisé comme un certain nombre d'établissements financiers en 1981, ne possédait plus après la défilialisation de «Pargesa» que 40 pour cent des actions de cet établissement. Depuis, sa participation est montée à 48 pour cent.

L'un des avocats s'étant inquiété de savoir si ce procès avait été intenté en raison de l'affaire «Pargesa», M. Moussa a répondu: «Je n'en doute pas une seconde et je regrette que tant de personnes soient amenées à expier pour une chose que j'ai faite, moi». (ats, reuter)

• PEKIN. - La récolte céréalière de la Chine atteint cette année le chiffre record de 370 millions de tonnes, soit 4,7% de plus qu'en 1982.

Depuis l'ouverture du procès M. Israël compromet l'évacuation des loyalistes loussa a toujours affirmé avoir ignoré

Selon la voix du Liban (radio phalangiste), la dernière explosion s'est produite à proximité d'une église syriaque, Mar Ephraim (Saint Ephraim, rite catholique-oriental).

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a pour sa part entamé mardi les préparatifs pour l'évacuation

● KABOUL. – 26 membres du Parti communiste afghan auraient été assassinés à la fin du mois de novembre à Herat, dans l'ouest du pays, par la résis-

● LONDRES. - La police a fait exploser une bombe trouvée dans un sac laissé dans une rue animée du centreouest de Londres.

des quelque 20.000 chrétiens assiégés depuis 3 mois à Deir Al-Qamar, qui devrait commencer demain.

Selon un porte-parole du CICR, 15 cars ont été loués pour acheminer vers Beyrouth les civils bloqués dans cette ville par les musulmans druzes. La plupart des assiégés sont des habitants des localités occupées par les druzes en septembre dernier, à la suite de combats dans le Chouf contre les chrétiens des «forces libanaises» (fl).

Enfin, le président Reagan a affirmé, dans une interview publiée mardi par le «New York Daily News», que les Etats-Unis «ne vont pas se laisser entraîner» dans une guerre au Liban et les «terroristes» n'obligeront pas les Américains à un retrait de la force multinationale à Beyrouth.

opinion

Page 1

Malouines La paix des banquiers

Mais en définitive, la solution se trouve probablement à Washington. Non parce que les Américains ont plusieurs fois proposé

leurs bons offices, mais surtout parce que M. George Bush, viceprésident des USA en visite pri-vée chez M. Alfonsin aurait laissé entendre que son pays serait prêt à examiner d'un œil bienveillant les demandes argentines lors des prochaines négociations qui doivent s'ouvrir au sujet de la dette extérieure de Buenos-Aires de quelque soixante milliards de dollars (dont un tiers aux USA). La paix des banquiers...

Une paix où il n'y a pas de perdants. Les vrais vaincus des Malouines sont ceux qui ont eu la malchance d'y perdre la vie!

Roland CARRERA

Une forme de désactualisation

Le Parti communiste espagnol rejoint les affres de la déconfiture. Tiens, un

Les chiffres: 10,6% des voix lors des législatives de 1979, 3,8% en octobre de l'année dernière. De pauvres chiffres encore: le nombre de membres a passé, en huit ans, de 250.000 à 100.000. Sèches statistiques dont la maigreur animera à coup sûr le 11e Congrès national du parti en passe de s'ouvrir à Madrid.

On savait la fleur perdre ses pétales... Mais une telle anémie! Les causes de l'hémorragie vivent, elles.

L'échec de l'eurocommunisme, en lequel nombre de militants avaient placé leurs espoirs de réoxygénation. Etouf-

La rigidité du credo marxiste-léniniste ensuite. Principe de sclérose...

Les divisions idéologiques enfin, nées de la succession de M. Santiago Carrillo, remplacé sur le trône par M. Gerardo

Le premier accusant le second de pencher vers la social-démocratie, non sans lui-même se rapprocher de Moscou

après avoir été le chantre d'un communisme à l'européenne, donc plus autonome. Et le disciple reprochant au patriarche d'en faire une marionnette.

La lutte sera chaude dans l'arène du congrès. Car la ligne future du parti y sera esquissée. Plutôt taillée à coups de serpe par carrillistes et gerardistes, qui choisiront les membres du comité central, ces derniers élisant eux-mêmes le nouveau secrétaire général. C'est-à-dire leur pape porte-voix.

Le schisme secouant les entrailles du PCE n'est pas un cas particulier. Le problème, similaire, se pose également ailleurs. Sa paternité a le goût amer d'une non-représentativité croissante, conséquence d'un monolithisme doctrinal notoire. Le temps a passé, dépassé...

Une forme de désactualisation.

Les bouffées eurocommunistes remédiaient partiellement à cette aridité, mettant en jeu une nouvelle jeunesse, indispensable. La chance n'a pas été

Les militants tentent la leur sous d'autres bannières.

Pascal-A. BRANDT



avec zoom MINOLTA **MD Macro** 1: 3.5/35-70 mm.

Fr. 798.-

Appareil reflex

Minolta dès

Fr. 395.-

LA CHAUX-DE-FONDS: Photo-Ciné Nicolet LE LOCLE: Photo-Ciné Curchod SAINT-IMIER: Photo-Ciné Moret **CERNIER:**

Photo-Ciné Schneider

Noël à Perreux

La fête de Noël ayant été fixée au dimanche 18 décembre. nous informons les parents, les amis des malades et le public en général, que les dons seront reçus avec la plus vive recon-

Le Département Recherche du nouveau groupe

ingénieur-mécanicien

Ce collaborateur sera rattaché à une petite équipe de développement. Il participera aux recherches et sera chargé de la conception et réalisation d'installations

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus en téléphonant au 039/34 11 22, interne

Faire offres manuscrites, accompagnées d'un curricu-

Les Fabriques d'Assortiments Réunies, dépt. R, rue

pour l'élaboration d'une matière nouvelle.

Compte de chèques postaux 20-273.

La Direction 28-29338



Ecole de guitare



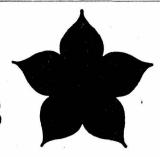
Lionel Fivaz

picking folk, électrique, basse Téléphone

accompagnement,

vec répondeur) 23 43 43

Pharmacies Coopératives



La Chaux-de-Fonds - Le Locle

La Pharmacie Coopérative, rue Neuve 9, La Chaux-de-Fonds

sera ouverte:

Jeudi 15 décembre jusqu'à 22 heures Jeudi 22 décembre jusqu'à 22 heures

Cadeau à chaque client pendant les nocturnes

Dans toutes les pharmacies coopératives vous trouverez de nombreux articles pour vos cadeaux de fin d'année.

Nous vous conseillons:

- coffrets Biokosma: avec eau de toilette, bain, savon, liquide pour la douche, lait corporel, avec toute une gamme de parfums naturels emballage dès Fr. 10.50
- coffrets Weleda: avec savon, bain, eau de lavande, eau de cologne, à base de plantes

emballage dès 8.35

- coffrets pour Messieurs: Rodolphe Deville, avec eau de cologne, spray pour la douche, after shave, déodorant, savon de luxe emballage dès Fr. 11.-

Cadeau dès Fr. 15.- d'achats

sur tous les articles

Santé

 Parfumerie Cosmétiques

(réglementés exclus)

97304



J.-L. GONZALES opticien

Plaisir d'offrir... Plaisir de recevoir...

Nos suggestions pour les fêtes Jumelles, loupes solaires, boussoles, altimètres, microscopes, baromètres, hygromètres, thermomètres

15, avenue Léopold-Robert

97960



2166.

lum vitae à:

Girardet 55, 2400 Le Locle.

COMADUR

CSEE

Centre Suisse d'Essais des composants Electroniques

Nous cherchons pour notre groupe développement un

en électronique

Nous demandons:

Minimum 3 ans d'expérience dans le domaine des circuits intégrés logiques complexes.

Connaissance pratique d'un langage de programmation (BASIC, PASCAL ou autre langage de même niveau).

Bonne connaissance indispensable de l'anglais et si possible de l'allemand.

Nous offrons:

Un travail intéressant dans le domaine du test des circuits intégrés, au sein d'une petite équipe jeune et dynamique. Des conditions de travail agréables, des équipements modernes et performants, le contact permanent avec les développements les plus récents de la technologie.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser un C.V. ou de prendre contact avec M. Van Vlaenderen.

Ø 038/24 18 00.

ASE-CSEE, ruelle Vaucher 22, 2000 Neuchâtel,

A remettre centre

Ecrire sous chiffre 87-765 à Assa Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâ-





«Droit à la vie»: double non des Etats

Hier, les conseillers aux Etats n'ont pas fait de quartier tant avec l'initiative des milieux catholiques pour le droit à la vie qu'avec le contre-projet du Conseil fédéral: ils ont décidé de recommander au peuple le rejet de l'initiative par 21 voix contre 17 et infligé un cinglant revers au Conseil fédéral en refusant son contre-projet par 29 voix contre trois.

Les démocrates-chrétiens l'admettent délais, lui préférant celle dite des indicafranchement: cette initiative a pour but d'empêcher à tout jamais - du moins dans la Constitution - la solution des délais, une certaine légalisation de l'avortement. Leur initiative stipule en effet que «la vie de l'être humain commence dès la conception et prend fin par la mort naturelle». C'est on ne peut plus

De notre rédacteur à Berne: Philippe-O. BOILLOD

Le contre-projet du Conseil fédéral propose lui un nouvel article 54 bis de la Constitution qui dirait que «chacun a droit à la vie, à l'intégrité du corps et de l'esprit, à la liberté de mouvement et la sûreté personnelle».

Rudolf Friedrich, chef du Département fédéral de justice et police, a défendu hier devant le Conseil la position du gouvernement fédéral, un gouvernement fédéral qui comprend les préoccupations des catholiques. Alors, puisque ce droit à la vie existe en Suisse, pourquoi ne pas l'inscrire dans la Constitution? Par contre, le Conseil fédéral ne peut tolérer une définition, dans la Cons titution, du début et de la fin de la vie. Rappelons enfin que le Conseil fédéral a toujours été opposé à la solution des tions. (POB)

Le net refus de Jean-François Aubert

Le libéral neuchâtelois Jean-François Aubert a été l'adversaire le plus résolu du contre-projet du Conseil fédéral, tout en disant non également comme la plupart des radicaux, avec les deux autres libéraux et les socialistes, à l'initiative. «L'Impartial» lui a demandé hier les raisons de ce «niet» catégorique:

- Je me suis efforcé de démolir ce contre-projet du Conseil fédéral avec deux arguments: il est politiquement nul et juridiquement ambigu.

– Comment cela?

- Le Conseil fédéral avoue ingénument qu'avec son contre-projet, il ne fait que fixer le droit actuel sans le modifier. Cela vaut zéro. Il faut à mon avis un certain aplomb pour présenter un contre-projet où l'on se borne à fixer un droit reconnu par le Tribunal fédéral. Si on refaisait la Constitution dans son entier, alors pourquoi pas? Mais ce n'est pas le cas et ce contre-projet n'apporte rien du tout. C'est une farce.
- Pourquoi estimez-vous que ce contre-projet est juridiquement ambigu?
- Le Conseil fédéral est parti de trois postulats pour élaborer ce texte: de la notion de la vie, de celle des droits fon-

damentaux et d'une certaine manière de faire les lois. La vie tout d'abord. L'emploi de ce terme dans un texte juridique de ce type me paraît dangereux parce que pas clair du tout. On entre là dans des considérations philosophiques. La Constitution américaine dit que la vie commence à la naissance, celle de la RFA à la conception. Les droits fondamentaux ensuite: lorsqu'on veut les garantir, il s'agit donc en général de protéger les individus contre le pouvoir de l'Etat. Seulement désormais, une théorie moderne estime qu'il faut aussi protéger les individus contre les autres individus et charge donc le législateur de prendre des dispositions pour assurer cette protection. Je ne voudrais pas être caricatural, mais on peut par ce biais arriver à des situations aberrantes: le droit à la propriété existe. Comme il existe, on pourrait dès lors imaginer un contrôle des prix pour que tout le monde puisse acheter des biens immobiliers. Il me semble donc que le Conseil fédéral, dans ce cas, a gaiement franchi ce pas

qui le mène du mandat politique au mandat juridique. - Ce genre de disposition pourrait-elle être applicable dans la pratique?

– S'il y a un principe absolu à respecter, c'est bien celui de l'applicabilité des lois. Le Conseil fédéral n'en dit pas un mot. Je comprends bien les pdc qui n'ont pas soutenu l'initiative sur l'avortement de 1977. Cette fois, ils contre- attaquent, veulent introduire un verrou empêchant de modifier la législation. On ne pourrait plus parler ni de la solution fédéraliste, ni de celle des indications sociales par exemple. C'est évident. Mais si l'initiative est acceptée, il n'y aura pas une femme de plus en prison à cause de cela. Rien ne va changer. L'inobservation de la loi va se transformer en inobservation de la Constitution.

(Propos recueillis par POB)

Le bourreau de Chavornay jugé à Orbe Quinze ans de réclusion requis

Hier, devant le Tribunal criminel du district d'Orbe, le ministère public a requis quinze ans de réclusion contre Serge M., 35 ans, qui à l'aube du 19 août 1982, avait battu à mort Halim Seghiri, un petit Algérien de cinq ans qui était confié à ses soins. Il a retenu, dans son réquisitoire, les lésions corporelles graves et les mauvais traitements ayant entraîné la mort. Dix-huit mois de prison, avec sursis pendant cinq ans, ont été requis contre Noella F., 20 ans, concubine de Serge M., coupable de mauvais traitements. «Les accusés n'avaient pas fait venir Halim pour qu'il se fasse du bien en Suisse, mais pour se faire plaisir à eux», a dit le procureur. Le jugement sera rendu cette semaine.

Il ressort des témoignagnes, entendus lundi et hier, que le petit Halim a été la victime de sévices toujours plus graves, pendant près de six semaines, jusqu'au dénouement fatal. Placé par la fondation «Arena», qui s'occupe, à Marseille, de petits Maghrébins des bidonvilles, il était arrivé en juillet pour passer des vacances chez Serge M., chef porcher à Chavornay, occupant une villa avec son amie Noella.

Très vite les choses se gâtèrent pour l'enfant qui, inadapté aux habitudes de nos régions, fut de moins en moins «toléré» par la jeune femme. Les coups se firent nombreux et un seul voisin eut le courage d'alerter la représentante en Suisse romande de la fondation «Arena», mais celle-ci ne réagit pas.

Le drame éclata dans la nuit du 18 août. Halim, souffrant d'une indigestion de chocolat mangé en cachette, avait vomi dans son lit. Découvrant, à l'aube, les draps souillés, le jeune femme appela son ami qui, déjà au travail, rentra à la maison. L'homme traîna l'enfant dans la salle de bain et le frappa violemment dans la baignoire. Le garçonnet ayant été recouché, la femme constata qu'il restait inanimé. Il fallut le transporter d'urgence à l'hôpital, où il mourut dans la matinée. Autotraumatisme œdème cérébral, éclatement du foie, hémorragies internes (rein, rate), hématomes nombreux, etc.

Le couple avait d'abord prétendu que Halim était tombé dans l'escalier. Devant le tribunal, Serge M. - lui-même père de deux enfants et divorcé – a dit qu'il avait de la peine à contrôler sa force et qu'il ne s'était pas rendu compte qu'il tapait si fort. Son amie, elle, a admis qu'elle avait «corrigé» fréquemment l'enfant.

Quant à la représentante de la fondation, elle ne s'explique pas le comportement de ce couple, en qui elle avait confiance, au point de ne pas intervenir lorsqu'elle fut alertée par un voisin.

Ajoutons que la mère d'Halim, qu'elle avait confié à sa grandmère à Marseille, s'est suicidée peu après la mort de l'enfant; le père l'avait déjà abandonnée. Quant aux deux accusés, eux aussi viennent de foyers perturbés et leurs parents ont divorcé...

Remous au sein du PSS

La date du congrès fixée

Le congrès extraordinaire du Parti socialiste suisse qui devrait se prononcer sur la participation socialiste au Conseil fédéral se tiendra les 11 et 12 février prochain à Berne

Les comités directeurs de cinq sections cantonales de Zurich, Bâle-Ville, Schwyz, Neuchâtel et Vaud ont demandé la convocation de cette réunion extraordinaire. Les délégués du parti, samedi à Berne, s'étaient prononcés par 85 voix contre une pour un congrès extraordinaire.

Il faut, selon les statuts du ps, que cinq partis cantonaux le demandent pour qu'un congrès extraordinaire se tienne. La date des 11 et 12 février prochain a été fixée lundi soir. Il n'est pas impossible que d'autres partis cantonaux fassent ces jours prochains la même requête que les cantons précités.

L'ordre du jour de ce congrès se limitera à la question de la participation socialiste au Conseil fédéral, la participation aux exécutifs cantonaux et communaux étant du ressort des sections cantonales. Il est possible que le congrès décide de soumettre la question de la participation au gouvernement à un vote de tous les membres du parti. Pour qu'un tel scrutin soit décidé, il faut, selon les statuts, que deux cinquièmes des délégués ou la moitié des sections du parti le demandent.

Le National taille dans les économies de la Confédération

Les neurones stimulés par millions

Le Conseil national a approuvé hier matin une grosse exception dans les efforts d'économies de la Confédération: par 83 voix contre 63 au vote-clé, les députés ont en effet porté à 897 millions de francs l'ensemble des crédits prévus pour la recherché scientifique durant les années 1984-87, somme supérieure de 114 millions à celle retenue par le Conseil fédéral. La prospérité à long terme de l'économie suisse l'a emporté sur la volonté d'assainir les finances fédérales.

La répartition du crédit global accordé à la recherche en 1984-87 a été présentée par MM. Heinrich Schnyder (udc-BE) et Vital Darbellay (pdc-VS): 849 millions de fr. pour le Fonds national de la recherche scientifique, un peu plus de 21 millions de francs pour quatre associations scientifiques qui s'occupent surtout de publier et de traduire des travaux de chercheurs et 27 millions enfin pour la recherche sur le cancer. Le gouvernement proposait lui des chiffres inférieurs, notamment 110 millions de fr. en moins pour le Fonds national.

En proposant un effort supplémentaire, la commission voulait surtout gommer l'effet, jugé néfaste selon elle, de la réduction de 10% des subventions fédérales sur la recherche scientifique. 180 places de chercheurs seraient supprimées, a ainsi dit M. Darbellay, qui a rappelé que la «matière grise» était notre seule matière première.

Trois représentants de l'arc horloger, Mme Heidi Deneys (soc-NE) ET MM. Jean Cavadini (lib-NE) et Raoul Kohler (rad-BE) sont eux aussi venus plaider la cause des chercheurs. La maîtrise des technologies d'avant-garde, l'innovation,

le savoir-faire sont les seuls garants véritable de notre prospérité à long terme, ont-ils souligné. Si nous disons non aujourd'hui à ces 110 millions de fr., a dit M. Cavadini, nous risquons de le payer beaucoup plus cher un jour.

Finalement, grâce à une alliance entre socialistes, indépendants-évangélique, libéraux, extrême-gauche renforcée par des radicaux et des pdc (Romands quasi en bloc), les propositions de la commission ont toutes été acceptées. Il y a ainsi divergences avec le Conseil des Etats. Ce dernier avait en effet été légèrement plus sévère que le gouvernement, en reprenant tous ses chiffres mais en biffant la possiblité de crédits supplémentaires house. (ats)

destinés à couvrir les dépenses qu'entraînera l'introduction du 2e pilier pour le Fonds national de la recherche.

Autres décisions en bref

Au cours de sa séance, le Conseil national a d'autre part:

- Maintenu sa position dans le nouveau droit des vacances: quatre semaines pour tous, cinq pour les jeunes et les plus
- de 40 ans. Approuvé une augmentation de 20 fr. des allocations familiales versées aux travailleurs agricoles et aux petits pay-
- Accordé un prêt de 16 millions à la Fondation des immeubles pour les Organisations internationales (FIPOI). Cet argent permettra au CIM, Comité intergouvernemental pour les migrations, de acheter un bâtiment à Genève.
- Accordé la garantie à trois constitutions cantonales révisées, celles des cantons de Lucerne, Fribourg et Schaff-

Le Tribunal de district de Saint-Gall a condamné hier un homme de 37 ans à une peine de 14 jours d'emprisonnement avec sursis et au paiement d'une réparation pour tort moral de 1500 francs. La cour l'a reconnu coupable d'usage abusif du téléphone, de diffamation, de

Un coup de fil, c'est si facile...

«Téléphomaniaque» à Saint-Gall

lésions corporelles par négligence et de dommages à la propriété. L'accusé, par dépit, avait harcelé son ancienne amie de coups de téléphones. L'acte d'accusation a relevé 373 appels intempestifs - dont 34 en l'espace de deux heures et demie. Ces coups de téléphone, l'accusé les avait adressés pour la plupart à l'élue de son cœur mais aussi à des proches de la jeune fille, n'hésitant pas à tenir des propos qui ont porté atteinte à l'honneur de la jeune femme.

CARROSSERIE EN FEU À NEUHEIM (ZG)

Un incendie qui s'est déclaré dans un atelier de carrosserie à Neuheim (ZG) a totalement détruit le bâtiment et plusieurs véhicules. La police de Zoug indique que 120 pompiers étaient à l'œuvre. Le feu a pris lors de travaux de soudure dans un moteur. Les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de francs.

SCHÖNENWERD (SO): ACCIDENT MORTEL

Une automobiliste de 33 ans. Silvia Hefter, de Olten, a pour des raisons inconnues, dévié sur la gauche de la chaussée, hier à la sortie du village de Schönenwerd (SO). Elle est entrée en collision avec un tracteur-remorque arrivant normalement en sens inverse. Grièvement blessée, elle est décédée sur place. La police de Soleure a encore indiqué que le tracteur, après la collision, ne pouvant plus manœuvrer, s'est retrouvé en travers de la route, heurtant un autre véhicule, dont le conducteur souffre de blessures de gravité moyenne. Après l'accident, la circulation entre Schönenwerd et Aarau a dû être supprimée pendant plusieurs

NOUVELLE VICTIME DE LA DROGUE À ZURICH

La police zurichoise a indiqué hier que le cadavre d'une jeune femme a été découvert samedi dans la salle d'attente de la gare de Zurich-Stadelhofen. Il s'agit d'une nouvelle victime de la drogue.

La jeune femme était en effet connue comme toxicomane et des seringues retrouvées à proximité du cadavre ne laissent aucun doute sur les causes du décès. Au cours de l'année, 53 personnes ont trouvé la mort à Zurich dans des circonstances semblables

HOLD-UP AUDACIEUX **A MASSAGNO**

Un hold-up audacieux a été commis hier matin contre la succursale de la Corner Bank à Massagno, à quelques centaines de mètres de la gare de Lugano. Des bandits armés, après avoir pris en otage lundi soir le gérant de la banque et sa famille, se sont rendus hier matin dans les locaux de la banque et ont vidé le coffre-fort avant de s'enfuir sans être inquié-

Le montant du butin n'est pas connu. Il pourrait s'agir d'une somme très importante. Tous les otages sont sains et saufs. (ats)

EN QUELQUES LIGNES

- Une centaine de femmes ont manifesté musicalement mardi à midi devant le Palais fédéral à Berne pour exprimer leur opposition à toute incorporation des femmes dans la défense générale.
- Le Tribunal de Sierre a rendu mardi son jugement dans l'affaire du Pinzgauer de l'armée, ce véhicule militaire occupé par quatorze soldats dont une dizaine furent blessés à la suite d'une collision. Le conducteur civil a été condamné à une amende de 150 francs pour violation des règles de la circulation.
- La pollution de l'air dans la métropole zurichoise a atteint des limites inquiétantes, voire alarmantes en ce qui concerne la pollution aux oxydes d'azote en particulier.
- L'ex-collaborateur du bureau de Berne de l'agence soviétique Novosti Martin Schwander a été nommé secrétaire général de l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES).

Ultra-légers motorisés Le TF donne raison aux autorités fédérales

Le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) a eu raison de ne pas entrer en matière sur le recours déposé par la Société suisse pour la protection du milieu vital contre la décision d'accorder une nouvelle période d'essai pour les ULM (ultra-légers morotisés). Le Tribunal fédéral a en effet rejeté le

décision de non entrée en matière du C'est en avril dernier que l'Office fédéral de l'aviation civile a accordé à l'Asso-

recours déposé par cette société contre la

A l'aéroport de Kloten Drogue par kilos...

Des kilos de drogue pour une valeur chiffrable en millions de francs sont tombés ces derniers temps dans les mains des autorités douanières de l'aéroport de Zurich-Kloten.

En dix jours, douze courriers de dro-gue ont été interceptés et 1,8 kilo d'héroïne, 7,8 kilos de cocaïne et 61 kilos de marijuana ont été saisis. Au marché noir, cet assortiment peu banal aurait rapporté environ 900.000 francs pour l'héroïne, 2,3 millions de francs pour la cocaïne et environ 480.000 francs pour la

Selon les indications fournies mardi par la police cantonale zurichoise, un fournisseur de drogue pour l'Oberland bernois a été arrêté. (ap)

ciation sportive suisse d'aviation ultralégère une nouvelle période d'essai allant jusqu'au 30 avril 1984 pour les ULM. La Société suisse pour la protection du milieu vital, à Zurich, a alors fait recours au DFTCE qui a refusé d'entrer en matière.

La Société suisse pour la protection du milieu vital et une association nationale, qui, selon ses statuts, a pour but la protection de la nature. Or, en l'occurrence, il ne s'agissait pas de protéger un paysage, des plantes ou un élément architectural, mais bien de se protéger contre le bruit ou la pollution. De plus, la recourante ne prétend pas agir au non de riverains directement touchés par ces vols d'ULM. La deuxième Cour de droit public a donc constaté que l'organisation n'était manifestement pas légitimée à recourir, faute dun intérêt digne de protection. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection de l'environnement modifiera à l'avenir cette situation.





Président-Wilson 15

Progrès 153 Vente de téléviseurs + vidéo recorders

VIDEO CLUB

CASSETTES VIDEO

Vente ou location des meilleurs films disponibles sur le marché Genres proposés: Comiques - Guerre - Policiers - Westerns Science fiction - Sports - Horreur - Epouvante - Catastrophes Erotiques, etc. 1 jour Fr. 10 .-, 2 et 3 jours Fr. 15.



La Chaux-de-Fonds - Serre 65 Téléphone (039) 23 14 60

10 ans de garantie sur tous nos meubles

EUS & CHRISTER

Electricité générale - Téléphone

Lustrerie de style à notre magasin

au No 23 81 88

Daniel-JeanRichard 11



PRET-A-PORTER Av. Léopold-Robert 37 La Chaux-de-Fonds contribue à l'image de notre cité

Publicité Ilacqua - La Chaux-de-Fonds

N'achetez pas n'importe quel étain!

Ce conseil que l'on vous donne en titre nous arrive d'un connaisseur. En effet, depuis plus de vingt ans, M. Antonio llacqua a accumulé une longue expérience dans le commerce d'étain et de supports publicitaires.

Son statut de grossiste l'a amené à beaucoup voyager et à établir des relations avec nombre de pays. A-t-il eu envie de se stabiliser un peu? A-t-il ressenti le besoin d'un contact direct avec une clientèle plus personnalisée? Toujours est-il que, depuis trois ans, il occupe un pas de porte et a ouvert un magasin avenue Léopold-Robert 84. Secondé par sa femme, Mme Angela et sa fille, soutenu à l'arrière, dans des ateliers occupant d'autres lieux, par une équipe de quelque vingt collaborateurs, il a dévoilé les jolies choses qui sont son affaire.

Sur les rayons, des channes, des coupes, des gobelets, chandeliers, assiettes, services à café, etc., toute une panoplie de plus de deux mille beaux objets qui brillent de cet éclat noble que donne le bel étain. Car chez llacqua on ne vend que de la qualité, voire même un produit partie des pièces qui sont coulées à La Chaux-de-Fonds. Tous ces articles sont garantis d'étain à 95% - que leur façonnage soit coulé ou tiré - les connaisseurs apprécieront; inc.

De plus, comme ces beaux objets sont des cadeaux merveilleux et apprécies en joute circonstance, le fournisseur se fera un plaisir de les personnaliser, d'y graver le nom de l'heureux destinataire, d'y immortaliser un heureux événement, anniversaire, jubilé, ou autre, ou encore d'y confirmer une belle victoire sportive, pour sociétés, etc.

Pour ces mêmes héros du stade, des pistes ou autres terrains de sport, la Maison Ilacqua fournit également de superbes coupes et trophées sur socle de marbre, ou plus modestement, mais important aussi, des médailles originales et gravées.

A côté de cette offre prestigieuse, se présente encore tout un éventail d'articles publicitaires, allant du fanion au briquet, en passant par les porte-clefs, calendriers, calepins, maillots et casquettes, à destination des entreprises, sociétés, équipes ou particuliers, qui pourront y faire figurer leur nom et emblème.

Là aussi, tout est fait chez eux, dans un délai des plus rapide, avec livraison à domicile.

Les entreprises et groupes divers ont intérêt à demander le catalogue et à étudier les offres spéciales.

A l'étal encore, des montres de grandes marques de chez nous, en prix de liquidation, rabais de 50%.

Alors, pour les cadeaux, c'est une adresse à retenir. Pour Noël il y a juste le temps, et avec chaque achat, le patron se fera un plaisir de vous offrir, lui aussi, un cadèau.

Chez llacqua, c'est vraiment le royaume des jolies choses à offrir, l'endroit où le souvenir amical et le geste de félicitation peut se concrétiser en un bel objet. Et toute la famille ne ménagera ni son temps, ni sa peine pour conseiller au mieux. Photo Bernard

Serre 38 La Chaux-de-Fonds





Pianos - Instruments - Disques Hi-Fi - Télévisions

Découvrez aujourd'hui LE SON DU FUTUR, avec le

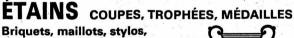
COMPACT-DISQUE En démonstration permanente dans nos studios Hi- Fi

Léopold-Robert 50 - La Chaux-de-Fonds Téléphone 039/23 29 93



artisanat du monde - minéraux - coquillages

BOUTIQUE Serre 9 (à 50 m. de la place du Marché) La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 98 52 Ouvert de 14 h. à 18 h. 30, mercredi de 9 h. 30 à 12 h., samedi de 9 h. 30 à 17 h.



porte-clefs, etc... Impressions et

gravures sur toutes matières. «Tout pour

Meubles

ILACQUA Articles de **PUBLICITE** les sociétés»

Av. L.-Robert 84, 2300 La Chaux-de-Fonds, tel. 039/23 26 14



Agencements

Meubles tous genres

Armoires standardisées

Connonces Suisses Schweizer Connoncen

31, avenue Léopold-Robert 2301 La Chaux-de-Fonds

Téléphone (039) 23 22 14

ART BANTOU

Une liaison avec l'artisanat du monde qui a commencé il y a 10 ans...

> Une seule adresse Tél. 039/28 63 23 - La Chaux-de-Fonds - Etoile 1

G. Monnin



Dépositaire pour canton de Neuchâtel

Eugenio Beffa EB(Couleurs et vernis -Papiers peints -Carrosserie - Outillag

protection des toitures, gouttières et corniches

La Chaux-de-Fonds Serre 28, tél. 039/23 08 33-34 Neuchâtel

Draizes 2, tél. 038/24 36 52

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A remettre, pour date à convenir

magnifique 5 pièces

rue des XXII-Cantons, La Chaux-de-Fonds. Ø 039/28 70 07, heures des repas.

Je cherche à louer pour tout de suite ou

appartement de 3½-4 pièces

mi-confort, confort, rez-de-chaussée ou 1er étage (quartier ancienne ville).

© 039/28 22 70 (heures des repas).

Cherche pour tout de suite ou date à convenir APPARTEMENT

4 PIECES

quartier Bellevue ou environs.

98007

Ø 039/23 29 14. Fr. 1 000.— de récompense

sont offert à qui me trouvera un appartement 31/2-4 grandes pièces, en ville. Confort. BIEN CHAUFFÉ. Date à con-

Ø 039/23 53 03 dès 19 heures. 97923

A louer pour tout de suite ou date à convenir, **APPARTEMENT**

3 PIECES

cuisine, salle de bains et un garage, rue Abra-

Ø 039/23 29 14.

A louer au Locle

locaux de 60 m²

Rue de Bellevue. Loyer Fr. 700.- charges comprises. Libres tout de suite ou date à con-

Ø 039/23 26 56.

A vendre à Saignelégier

villa très soignée

tout confort, jardin d'agrément, vue imprenable.

Ø 039/51 12 93.

97806

Parc 6 appartement de 4 pièces à louer à La Chaux-de-Fonds

dès le 1er janvier 1984 Loyer Fr. 380.- + charges. Pour visiter: 039/28 35 67

cogestim. Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861

ESPAGNE

Venez au soleil de CIUDAD QUESADA (Alicante

Urbanisation de premier ordre avec 2 supermarchés - 3 piscines - 4 courts de tennis - 3 restaurants - médecin - Aéro-Club - garage - vue sur là mer !

VILLAS

avec 1 chambre à coucher, salon, terrasse, salle de bains et 500 m2 de terrain à partir de 3 100 000 ptas = environ Fr. S. 43 000.-.

BUNGALOWS

avec 2 pièces, cuisine douche, terrasse et jardin, à partir de 1 696 106 ptas = environ Fr. S. 26 000.-

Climat subtropical 16,5 de moyenne à l'année - Climat sec idéal pour vacances,

QUALITÉ SUISSE

GRANDE EXPOSITION

samedi 17 et dimanche 18 décembre à l'Hôtel Terminus à Neuchâtel, face à la gare, de 10 h. à 18 h.

Pour tous renseignements: chemin des Cèdres 2, Lausanne, © 021/38 33 28, NORTEVE SA.

A louer à La Chaux-de-Fonds

spacieux appartement

de 6 pièces, complètement remis à neuf, situation centre ville, face

Ø (039) 23 05 50.

96065

91-475

Ø 039/23 26 56. 91-475

A louer

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

de 61/2 pièces, confort, rue du Doubs, libre tout de suite ou date à convenir.

Loyer Fr. 874.- sans charges.

Ø (039) 23 26 56.

Publicité intensive, publicité par annonces

A louer

appartement de 21/2 pièces

rue de la Serre, confort. Loyer Fr. 405.-charges comprises. Libre dès le 1er jan-vier 1984. Conviendrait également pour bureau.

Ø (039) 23 26 56.

91-475

A louer tout de suite ou à convenir rue Jacob-Brandt 65, La Chaux-de-

2 appartements

de 5 pièces + 1 chambre indépendante pour chacun, hall, cuisine, salle de bain, cave, galetas

pour le prix de Fr. 851.-/mois chacun Pour visiter: M. Hitz, Ø (039) 26 49 43. M. Horisberger, Ø (039) 26 59 61.

Pour traiter: Testina SA Lausanne, Ø (021) 22 81 65. 22-3626

Petite entreprise de la place cherche à acheter

immeuble locatif

en vue de rénovation.

Ecrire sous chiffre 91-448 à Assa, Annonces Suisses SA, Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

tout de suite ou à convenir, rue de la Fiaz

STUDIO NON MEUBLÉ Fr. 275.-31/2 PIÈCES

4 PIÈCES Fr. 634.-Les charges et les taxes Coditel sont comprises dans les prix.

GERANCIA Léopold-Robert 102

La Chaux-de-Fonds, 039/23 54 33

039/23 26 56 GÉRANCE ET COURTAGE SA

58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS A louer rue du Grenier

locaux commerciaux ou industriels

surface environ 200 m2 + petits locaux annexes Garage à disposition

91-475

Parking des Tourelles

Quartier nord, encore quelques places à louer dans le garage collectif à Fr. 90.par mois.

A vendre dans résidence

appartement de 4½ pièces

rénové avec goût. Cave, place de parc incluses. Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre 87-784 à Assa, Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

NOUS VENDONS

tout de suite ou pour date à convenir, dans immeuble tranquille route de

STUDIO NON MEUBLÉ Fr. 278.-STUDIO MEUBLÉ Fr. 312.-APPARTEMENT 2 PIÈCES au der-

nier étage Fr. 398.50 Les charges sont comprises dans les

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102 La Chaux-de-Fonds, 039/23 54 33



Fonds, Charrière 87, pour tout de suite ou date à con-

studios

Loyer dès Fr. 310.- charges

appartement 5 pièces Loyer Fr. 763.- charges



2612 CORMOBET

A VENDRE A LA CHAUX-DE-FONDS **ATTIQUE**

51/2 pièces - 122 m2

Balcon entourant la totalité de l'appartement. Ensoleillement maximal. Vue splendide, tranquillité

Mensualité tout compris: Fr. 1'184.-Apport personnel: Fr. 25 000.-

tél. 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51 2000 NEUCHÂTEL, tél. 038/25 94 94

Garage à disposition

Contactez notre collaborateur sur place,



À LOUER pour tout de suite à la rue de l'Arc-en-Ciel 7,

appartements d'une pièce

À VENDRE, j'ai à vous proposer dans le Jura,

hôtels, cafés-restaurants,

bars, discothèques

petites fabrications

066/66 61 24, 066/71 21 14.

2892 Courgenay ou Ø 066/71 12 89,

commerce de meubles

Ecrivez sans aucun engagement à case postale 1,

Loyer mensuel dès Fr. 267.-, charges comprises.

Pour visiter: M. Marchon, concierge,

garages

usines

plusieurs commerces

à La Chaux-de-Fonds,

Ø 039/26 81 75.

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT

MAGNIFIQUE

APPARTEMENT 132 m2, grand salon de plus de 30 m2, situation plein sud, tout confort,

WC séparés, Coditel, etc.

Fr. 232 000.—

Contactez notre collaborateur sur place, tél. 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51 2000 NEUCHÂTEL, tél. 038/25 94 94 22-1226



appartement 3 pièces

Rue du Parc, confort. Libre dès le 1.1.84. Loyer: Fr. 531.-, charges comprises.

appartement 3 pièces Rue Jaquet-Droz. confort.

Libre dès le 1.1.84. Loyer: Fr. 461.-, charges comprises. appartement 3 pièces

Rue du Progrès, confort. Libre dès le 1.2.84.

Loyer: Fr. 414.-, charges comprises. appartement 3 pièces

Rue Abraham-Robert, confort.

91-475

Loyer: Fr. 551.-, charges comprises. Ø 039/23 26 56.

A louer à Renan Rue des Convers 70

appartements rénovés

cuisines équipées, bain, chauffage général.

 rez-de-chaussée: **3 PIECES**

Loyer Fr. 360.-, charges comprises.

4 PIÈCES

Libres tout de suite ou date à convenir.

SERFICO, Midi 13, 2610 Saint-Imier, Ø 039/41 15 05.

A vendre à Goumois/France

CHALET

situé au bord du Doubs, comprenant: cuisine agencée, salle de séjour avec cheminée française, 3 chambres, douche, WC, garage.

Terrain 600 m2. Le tout en parfait état. Situation ensoleillée.

Libre tout de suite.

Prix intéressant.

Ø 066/71 16 85.

14-14366



039/23 26 56 GÉRANCE ET COURTAGE SA 58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

BEL APPARTEMENT

de 4 pièces, tout confort, rue de la Paix, libre dès le 01.01.84, possibilité d'avoir un box sans l'immeuble.

Loyer Fr. 678.- charges comprises.

APPARTEMENT RÉNOVÉ

A louer pour tout de suite, rue de l'Hôtel-de-Ville 19

appartement 6 pièces

cuisine habitable, bain et WC séparés, chambre-haute et cave voûtée, buanderie et séchoir, chauffage central général, tout confort.

Logement rénové avec l'aide de la Confédération.

Loyer Fr. 699 .- + chauffage.

S'adresser à Fiduciaire Kubler & Huot, av. Léopold-Robert 50, Ø 039/23 23 15.

A vendre Au lac des Brenets, Jura neuchâtelois

maison familiale comprenant 4 chambres à coucher, salon avec cheminée, cuisine, salle de bain. Dépendance pour visites. Possibilité de transformation au galetas. Grand jardin planté d'arbres.

grande place de parc. Idéal pour les sports d'été et d'hiver! Peut être utilisé comme week-end.

Parcelle 1655 m², 2 garages,

immeuble

comprenant: 1 magasin au rez-dechaussée et un grand appartement de 31/2 pièces au 1er étage, soit 1 grand salon avec cheminée, 1 chambre à coucher, 1 chambre d'enfants, cuisine moderne, salle de bain, réduit, balcon.

Renseignements par: 06-1165 BUCHER&HAURI AC Immobilien Versicherungen

Année de construction 1982.

CH-2502 Biel Mittelstrasse 3

appartement de 2 pièces Loyer mensuel Fr. 340.-, charges comprises

appartement de 2 pièces 6e étage. Loyer mensuel Fr. 360.-, charges comprises

A louer pour tout de suite à la rue de l'Arc-en-Ciel 7, à La

appartement de 3 pièces

Loyer mensuel Fr. 413.-, charges comprises Pour visiter: M. Marchon, concierge Ø 039/26 81 75.

79-5155

tout de suite ou pour date à convenir, à proximité immédiate de la gare

beau locaux commerciaux (130 m²), au 1er étage. Ils conviendraient comme cabinet médical, bureau, etc.

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, 039/23 54 33



UNE DEUXIÈME ADRESSE

à la rue de la Promenade 16

Videoshop est aussi à la boutique de la Fleur de Lys 7 jours sur 7



ERNEST LEU

Machines

Charrière 13 La Chaux-de-Fonds Ø 039/28 71 28

Nouveau: agence exclusive pour le canton des caisses enregistreuses Sharp

Noël! Noël frappe à la porte Magnifique choix de fleurs coupées, arrangements d'orchidées, de bougies, de plantes, etc...



Rue de la Serre 79

Eugenio Beffa



Papiers peints Outillage

Couleurs et vernis

Serre 28, La Chaux-de-Fonds, 039/23 08 33 Draizes 2, Neuchâtel, 038/24 36 52 La maison de confiance

de bureau



La Chaux-de-Fonds Ø 039/23 02 66



de l'applicateur professionnel

26 77 77



Service de location de véhicules, machines-outils Avenue Léopold-Robert 163 La Chaux-de-Fonds

MEUBLES - TAPIS RIDEAUX

LEITENBERG

Qualité et prix

avantageux

par la maison

de confiance



Jardinière 41, Ø 039/23 75 00

la grille des commercants

paraîtra le deuxième mercredi de chaque mois

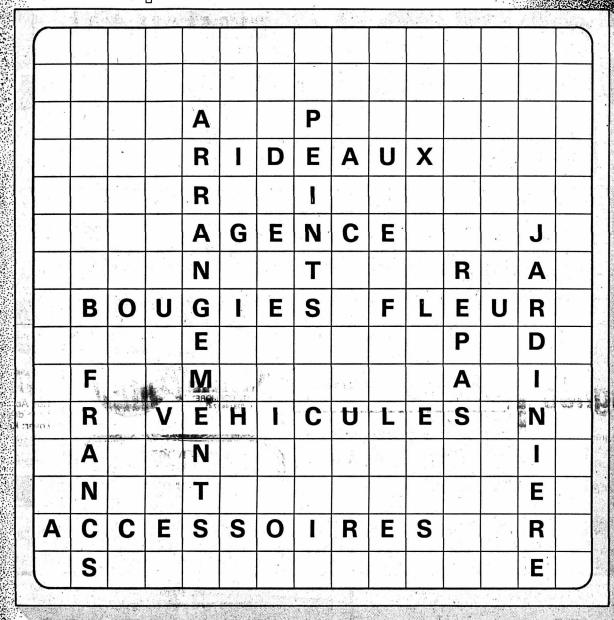
Chacun des commerçants de cette page a placé un mot tiré de son annonce dans cette grille. Un seul en a placé un second; qui est-ce?

Les réponses exactes seront départagées par tirage au sort Envoyez votre coupon-réponse à

Assa Annonces Suisses SA 31, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds

Concours: «La Grille des Commerçants» 2300 La Chaux-de-Fonds Dernier délai: mercredi prochain à minuit

Qui a placé 2 mots?



Gagnez un bon d'achat de



Prestige des grandes marques Pour votre beauté et votre élégance Produits de beauté - Parfums

Accessoires signés - Foulards Lunettes - Sacs - Parapluies Toujours les dernières nouveautés



Pour vos repas de fêtes...

nos délicieuses fondues de viande

Parfumerie DUMONT-**AVENUE** Léopold-Robert 53 Léopold-Robert 45



ENTILLES SA GARAGE ET CARROSSERIE

La Chaux-de-Fonds - Avenue Léopold-Robert 146
Ø (039) 26 42 42
Le Locle - Girardet 33 - Ø (039) 31 37 37

1	Une pendule neuchâteloise, un
1	mini-réveil, une montre quartz ou
	répétition. Un bijou, un service à the
	Un étain. Sans parler de tout ce qu
	vous avez oublié Où ca 2 à

Léopold-Robert 56a Ø 039/23 14 31

Coupon-Réponse

	•	
Nom	.,	
Prénom		

RÉPONSE.....





Côtelettes 990 de porc



Fendant

7 dl 1982

395

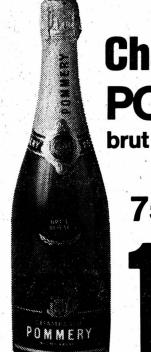
Palette fumée

kilo J



Lait entier
UHT 12 litres

490 au lieu de 18.60



Champagne POMMERY

75 cl

1850



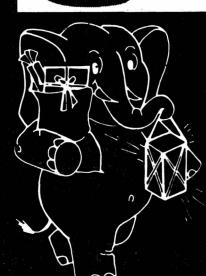
Café HAG

200 g

295



Glace
JUMBO box 2
litres
10 arômes à choix



jeudi 15 décembre: ouvert jusqu'à 22 h

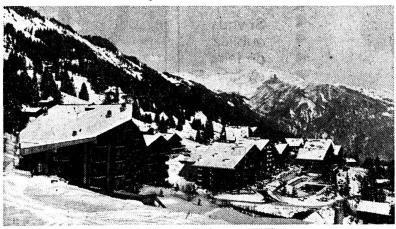
MAGAZINE

vie pratique

ski

Quand le Valais tient la vedette

Anzère, une station moderne et vivante



Anzère... un balcon ensoleillé.

Si la chaîne des montagnes du Jura mérite tout naturellement le titre de paradis des skieurs de randonnée, le Valais et ses vastes domaines tient la vedette dans le ski alpin. Normal. Il n'y a nulle part ailleurs autant de remontées mécaniques et d'installations vous transportant au-delà des 3000 mètres pour bénéficier des meilleures conditions d'enneigement.

Aujourd'hui, une grande partie des stations valaisannes ont ouvert totalement ou partiellement leurs champs de neige. D'autres le feront à la fin de cette semaine.

Zermatt, Montana-Crans, Verbier, Les Portes-du-Soleil: des noms connus. Mais à côté, il y a ceux qui, petits au départ deviennent grands. Nendaz, Les Collons, Thyon, Ovronaz et tant d'autres. Et puis Anzère, par exemple, qui vient à peine de passer le cap de sa majorité. Il y a vingt ans, on ne connaissait rien de cette station créée de toutes pièces grâce au dynamisme des gens d'Ayent, qui profitaient pour l'occasion d'augmenter d'une unité les villages de la commine

Aujourd'hui, Anzère, à 14 km. seulement au-dessus de Sion, à 1500 mètres d'altitude, porte bien son nom de terrasse ensoleillée offrant une ravissante vue panoramique sur les Alpes valaisannes. Une station moderne, vivante, qui peut recevoir et divertir 6500 hôtes. Bien que construite avec un certain standing, elle a cependant gardé le charme d'un village de montagne. Sa place centrale, réservée aux piétons, est devenue le point de rencontre des gens du vil-

Bien sûr, discothèque et dancing côtoient restaurants et bars. Mais on y découvre aussi une piscine couverte, une piscine non couverte, une patinoire artificielle où le curling est roi et enfin des tennis.

Et puis, le dernier-né de la commune d'Ayent, Anzère, vient de rendre un hommage à ses aïeux, en inaugurant le week-end dernier un Musée alpin présentant les différents aspects de la région, de sa faune et de sa flore. Le musée sur la place principale propose trois salles consacrées à la forêt: épicéa, sapin blanc, mélèze et pin de la montagne. Ailleurs, un vaste échantillonnage de la faune régionale; des oiseaux, de l'aigle royal au plus petit des passereaux. Enfin, une salle où est créée la fromagerie du passé et une salle du mulet. Bientôt l'histoire du ski fera son apparition dans le musée.

Anzère, c'est quarante pistes de ski alpin (quatorze de ski de fond). Treize remontées mécaniques peuvent transporter quelque dix mille personnes à l'heure. Ainsi, on va skier au Pas-de-Maimbré (2362 m.), au Bâté (2420 m.), au Duez, à Tsalan, à la Corniche, au Plan-des-Combes, à la Combe-de-Serin, aux Grillesses et

aux Rousses. Une télécabine qui part de la station et un télésiège de Pralan vous emmèneront d'ailleurs sur toutes ces pentes en quelques minutes.

Contrairement à certaines autres «grandes» stations, Anzère est restée modeste dans le prix de ses abonnements. Des exemples: un jour, 28 francs; sept jours, 140 fr.; quinze jours, 230 fr., etc., les enfants jusqu'à 16 ans et les gens dès 60 ans paient demi-tarif. Mais ce qui est encore intéressant: avec les abonnements d'Anzère, on peut skier gratuitement sur les pentes de Thyon, Les Collons et Télé-Evolène.

RD

	Parcours	Altitude	Longueur	Dénivellation	Durée	Débit
6	Anzère-Pas-de-Maimbré	2362	2200	810	15/10	400/700
F	Pralan-Tsalan	1933	12,60	500	8′	1200
F	Duez-Le Bâté	2420	1067	334	9'	600
E	Serin-Le Bâté	2420	610	160	5′	600
E	Les Rousses-Serin	2260	2267	484	17′	600
Y	Corniche	2356	350	114	3'	600
Z	Les Luys	,2263	1300	411	7'	1000
₹.	Pas-de-Maimbré	2380	500	60/40/10	2'	900
1	Tsalan	2400	1100	350	6′	1000
¥	Grillesses-Duez	2086	870	267	6′	600
1	Duez-Pas-de-Maimbré	2386	1100	336	6′	720
The state of	CNamossane	1430	226	30	2′	700

éducation

A l'Ecole des parents, des pères et des mères échangent leurs expériences. Aujourd'hui, le thème choisi est: «Dialogues de frères». — Crétin!

Crétin
Pédé!

Nous avons deux grands garçons qui se querellent constamment, avec la langue: moqueries, injures, avec les poings aussi, bien souvent. Leur père, qui ne supporte pas les cris, réagit avec violence, menace; la mère que je suis, l'estomac noué, essaye d'apaiser tout le monde; paix illusoire. Un silence lourd s'établit dans une atmosphère chargée d'électricité!

A l'évidence, nos fils se détestent... Mais pourquoi cette agressivité entre eux ?...

Ils sont surpris de ma question. Que vais-je chercher là? Vraiment j'exagère, ils ne font que plaisanter!

Je me promets alors de ne plus intervenir et me contente d'observer, pas trop rassurée, la suite des événements. Je n'attends pas longtemps:

Dialogues de frères

une première flèche verbale déclenche le pugilat. Les adversaires sont de force égale: l'un plus musclé, le second plus souple. L'empoignade est brutale. Il y aura des dents cassées, du sang sur le tapis, ou, pour le moins des vêtements déchirés!

Erreur! Des rires se mêlent aux cris et mon évidente neutralité semble freiner leur violence. La tension tombe bientôt mystérieusement et les belligérants se séparent sur une ultime injure, un peu essoufflés, comme après un exercice de gymnastique, ayant avalé une grande bouffée d'oxygène, et semblent tous les deux satisfaits de leur prestation.

Je comprends que c'est un jeu qui leur permet de décharger leur nervosité, de mesurer leurs forces physiques, de se situer l'un par rapport à l'autre, de se toucher de près: «J'existe et tu existes pour moi». C'est une façon de lui dire: «Je t'aime bien»!

M. M.

bricolage

Fournitures: 1 planche de latté de 65 × 45 cm. en 1,5 cm. d'épaisseur; 4 boules en bois qui serviront à accrocher les vêtements, et que l'on pourra visser et fixer avec un écrou sur l'envers du panneau; 1 jeu de crochets pour fixer les portemanteaux au mur; 1 scie sauteuse ou à chantourner; 1 perceuse; du papier de verre 001; 1 pot de peinture d'impression; 1 pot de laque de la couleur de votre choix; de la peinture à maquette ou de la gouache noire pour les détails, de la colle à bois.

téléphone

Le 150 nous réveille

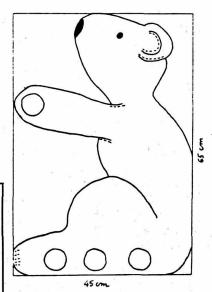
Que faire lorsqu'il est nécessaire de se lever tôt le matin si l'on ne dispose pas d'un réveil ?

Une possibilité: utiliser le service automatique de réveil No 150. Il suffit aux abonnés de décrocher le combiné de leur appareil et de composer le No 150, puis leur numéro de téléphone, ensuite de sélectionner l'heure de réveil désirée à quatre chiffres par exemple 0515 — Au bout d'une vingtaine de secondes, on reçoit le texte de confirmation suivant: «Votre ordre est enregistré; vous serez appelé à l'heure désirée». Si ce dernier n'est pas reçu, il est nécessaire de recommencer l'opération depuis le début, car la commande n'a pas été enregistrée.

L'automate effectue les réveils de 10 minutes en 10 minutes; si l'heure de réveil indiquée est 0515, l'appel se fera entre 5 h. 10 et 5 h. 20. La demande peut être déposée au plus tôt 24 heures d'avance et doit être établie à partir du numéro de téléphone pour lequel l'ordre est destiné. En effet, avant de donner la confirmation, l'ordinateur vérifie encore la ligne d'appel. Impossible dès lors de sortir son voisin du lit à deux heures du matin.

Ce numéro de service 150, s'il est généralement utilisé comme réveillematin, peut également servir d'aidemémoire durant la journée, par exemple pour ne pas manquer un rendez-vous important.

L'ours porte-manteau



Exécution: poser la planche de latté à plat. Avec un crayon gras, dessiner le motif suivant le plan, puis découper l'ours à la scie sauteuse. Passer une couche de peinture d'impression sur toute la surface sans oublier les tranches; poncer l'ensemble après séchage.

Percer des trous aux endroits choisis pour visser les attaches, puis boulonner soigneusement sur l'envers. Vous pouvez consolider le portemanteau en ajoutant des points de colle à bois avant de visser les boules, Passer 2 couches de laque puis tracer les détails.

Fixer l'ours sur la porte d'une chambre d'enfant.

le saviez-vous ?

Vos maux de dents

En attendant la visite chez le dentiste, et pour soulager la douleur, broyer du persil dans le creux de la main avec un peu de sel, puis introduire dans l'oreille du côté douleureux. Apaise le mal.

la recette de saison

Capuns à la grisonne

Pour quatre personnes: 300 gr de farine blanche

- 3 œufs
 ½ dl de mélange
 moitié lait, moitié eau
 sel, poivre, muscade
 2 cuillères à soupe
 d'herbes hachées (persil,
 ciboulette, romarin, thym)
- 30 gr de beurre
 1 oignon finement haché
 100 gr de dés de jambon
 ou de lard
 2 gendarmes coupés
 en dés
 1 salsiz coupé en dés
 1 saucisse des Grisons
- coupée en dés
 24 feuilles de poirée (bette
 à tondre) ou, si l'on ne
 trouve pas de poirée,
 12 feuilles de bette
 ½ litre de bouillon
 ½ litre de lait
 150 gr de gruyère ou de
 fromage d'alpage râpé

50 gr de beurre

Avec la farine, les œufs, le mélange lait-eau et les épices, faire une pâte à spätzli épaisse et y ajouter les herbes. Suer au beurre l'oignon avec les dés de lard ou de jambon. Ajouter à la pâte avec les dés de gendarme, de salsiz et de saucisse des Grisons. Blanchir brièvement les feuilles de bette dans de l'eau salée. Les étaler bien à plat sur une table. Garnir chaque feuille avec une cuillère à soupe de farce puis les rouler. Cuire ces feuilles farcies dans le lait et le bouillon, en maintenant au point d'ébullition pendant 15 minutes. Sortir les feuilles et les dresser dans un plat à gratin, saupoudrer de gruyère ou de fromage d'alpage, parsemer de flocons de beurre, ajouter du liquide de cuisson jusqu'à mi-hauteur puis gratiner 3 minutes au four préchauffé au maximum.

Remarque: si vous ne disposez pas de saucisse des Grisons, vous pouvez la remplacer par une saucisse similaire ou un cervelas, à votre convenance.

troc de trucs

Tout comme les plantes, les

Tout comme les plantes, les enfants ont besoin de lumière. Il est bon, en particulier, de ne pas tarder à se promener en plein air avec les nouveaux-nés. Absorbée surtout par les yeux, la lumière stimule naturellement le développement intellectuel, psychique et physique.

On ne devrait jamais exposer les bébés en plein soleil. Les ultraviolets sont trop agressifs pour leur peau. Il suffit des UV réfléchis par le ciel, les murs de maisons, la neige et d'autres surfaces claires. Même l'herbe renvoie les ultraviolets émis par le soleil.

La peau des enfants en train de grandir est moins résistante au rayonnement solaire que celle des adultes. Leur épiderme est plus mince et laisse davantage passer les UV. Une peau jeune tarde aussi à produire de la mélanine, tandis que les peaux plus âgées bronzent plus vite et disposent ainsi d'une meilleure protection. Les enfants ont besoin d'une protection très efficace, surtout en hiver.

Dans une peau d'enfant, le coussin de collagène et d'élastine est encore intact. Le délicat tissu épouse fidèlement les rondeurs enfantines. On ne saurait commencer trop tôt à protéger la peau des petits contre les ultraviolets, car ces rayons attaquent la structure du coussin dermique. Les filtres efficaces contre les UVA et les UVB que Piz Buin-Greiter a incorporés aux produits pour enfants préviennent les coups de soleil et les allergies. En outre, le protecteur solaire retarde le processus de vieillissement de la peau. Comme il n'est pas question de sortir de sa peau, on a tout intérêt à la soigner dès le plus

Armòni

pour le plaisir

Ce qu'il faut pour environ 60 pièces:

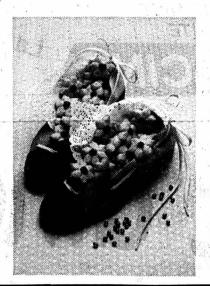
350 g de beurre ramolli 250 g de sucre 3 cs de vin blanc 3 jaunes d'oeufs 300 g de farine 1 jaune d'oeuf pour badigeonner glaçage gras foncé pour gâteaux (en

La préparation

Battre le beurre et le sucre en mousse, ajouter le vin blanc et les jaunes d'oeufs, verser la farine tamisée et travailler le tout en pâte. Bien pétrir et laisser reposer au réfrigérateur pendant la nuit. Ensuite, abaisser la pâte à env. 6 mm d'épaisseur et découper des fleurs ou des feuilles de trèfle à l'emporte-pièce. Placer sur une plaque garnie d'une feuille de protection pour la cuisson au four et laisser reposer au frais pendant une heure. Badigeonner avec le jaune d'oeuf et dorer au four préchauffé à

Des fleurs au beurre

220° C pendant env. 20 à 30 minutes. Laisser refroidir, faire fondre le glaçage gras pour gâteaux au bain-marie et garnir le centre de chaque fleur d'un petit rond au chocolat.



Jeudi

15 décembre

o decembre

ouverture

nocturne

jusqu'à

22 h.



Poissonnière en cuivre



est à coup sûr un cadeau qui fera plaisir!

Un cadeau original et pratique

de la maison KAUFMANN

Réchaud en cuivre

Marché 8

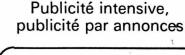
Cache-pot en cuivre

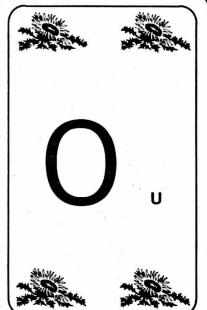
Si vous êtes indécis dans le choix de vos étrennes, pensez à nos chèques-cadeaux

Si vous oubliez de faire de la

publicité

vos clients vous oublieront





A louer DANS FERME

bel appartement

de 4 pièces, avec jardin et garage.

Ø 039/28 46 09.

98037

SIZE

SERRE 116 ANCIENNE FABRIQUE MOVADO

Dans une ex-usine c'est moins cher!

Profitez de nos prix anti-stress !

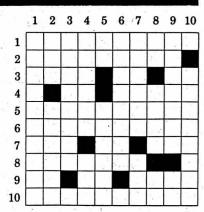
	Prix «normal»	Notre prix
1 salam tuamafaumahla	Fr. 1600	
1 salon transformable		
1 salon transformable	Fr. 1700	Fr. 1200
lesalon classique pur russeu	Fr. 2900	Fr. 1990
1 salon cuir	Fr: 4400	™Fr. 2900. ™
1 salon cuir	Fr. 3800	Fr. 2700
1 meuble paroi pin	Fr. 1750	Fr. 1200
1 meuble paroi moderne	Fr. 990	Fr. 750
1 meuble paroi classique	Fr. 4600	Fr. 3300
1 chambre à coucher	T	
simple	Fr. 1490	Fr. 990
1 chambre à coucher		8 . 8
moderne	Fr. 2700	Fr. 1900
1 chambre à coucher		
style	Fr. 4950	Fr. 3900
	AELIRI EC	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *



Pour tous vos imprimés

adressez-vous au bureau de L'Impartial

MOTS CROISÉS



'HORIZONTALEMENT. - 1. Peuvent s'échanger. 2. Dynastie marocaine. 3. Se doit encore après un compte fait; Oui ou non des enfants; Ingurgiter phonétiquement. 4. Fin de verbe; Devant une fenêtre. 5. Manuel

de droit romain, composé par une commission de trois membres. 6. Draisiennes d'enfants. 7. Marchera; Dans la gamme; N'a pas froid aux yeux. 8. On y lavait le calice après la communion. 9. Lien grammatical; Une ou plusieurs personnes; Se pêche dans la Manche. 10. Qui appartiennent à une partie du cerveau.

VERTICALEMENT. – 1. Ne s'accordent pas toujours. 2. Hop, hop! d'ailleurs; Mollusque des mers chaudes. 3. Roi angevin de Naples qui chercha à s'emparer de Rome. 4. Abri de Mongol; Dans la mer Egée. 5. Caché; Idole des anciens Saxons. 6. Créa une théorie qui a marqué la science moderne. 7. Contient les garanties accordées à une collectivité; Cheveux rebelles. 8. Pronom personnel; Prénom masculin; Article. 9. Noble famille de Picardie; Personne dont on parle. 10. Permettaient d'entrer dans les théâtres

(Copyright by Cosmopress 5118)

Pour vos cadeaux de Noël



EN EMBALLAGES DE FÊTES

Ø 039/28 35 16

UN MAGNIFIQUE CHOIX DE VINS ET LIQUEURS

Nous nous chargeons volontiers de vos expéditions et nous livrons à domicile

Av. Léopold-Robert 6

en modernisant la canto de por discit à Rome despisasses de schorent

PETITE ENTREPRISE

Ecrire sous chiffre 91-3720 à Assa, Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.



APPARTEMENT

confort. Quartier des Forges. Loyer: Fr. 394.— . Date à convenir. Ø 039/26 54 06.

r. 9798





ECONOMIE

topo

Dur Noël pour le père de Barbie

On ne peut pas affirmer que le célèbre fabricant de jouets Mattel ait manqué le virage de l'électronique. Au contraire. Et pourtant...

Ce fabricant américain de jouets qui a tenu le sommet du «hit parade» avec ses produits, chute vertigineusement dans les chiffres rouges.

Pour le troisième trimestre de cette année, la compagnie annonce une perte de 46,3 millions de dollars (environ 98 millions de francs suisses).

En regard des 28,3 millions de dollars de gains de l'an dernier à pareille époque, la différence est impressionnante. La chute des ventes a été de 31,3% de 479,7 millions à 329,6 millions de dollars.

On se souviendra que Mattel avait connu le succès grâce à

«Barbie» la célèbre poupée qui doit avoir quelque 23 ans aujourd'hui et qui a fait la fortune de la compagnie. Avec son environnement, sa garde-robe, sa petite sœur, ses compagnons. D'autres personnages vinrent compléter l'assortiment avec une égal succès, avec des engins de l'espace,

Dès 1981-1982, ce monde fut quelque peu relégué au second plan par l'arrivée des jeux vidéo, un véritable boom encore une fois pour Mattel qui n'avait pas raté le virage de l'électronique. Ou du moins l'entrée du virage car, à l'issue de celui-ci la fantastique plongée des prix sur le marché encombré de la vidéo provoquait quelques glissades.

Pour l'heure, Mattel entend se défaire de sa division «livres pour enfants» - Western Publishing acquise il y a quelques années en arrière pour 120 millions de dollars, pour se donner un ballon

d'oxygène. Cela dit, il n'y a pas de craintes à formuler au sujet de l'avenir de cette société et aux USA certaines pertes même, ne sont pas une trop mauvaise affaire, du point de vue fiscal, pour les entreprises, ce n'est un secret pour personne.

La seule inconnue qui subsiste encore, c'est en somme ce que Mattel va lancer comme prochain «hit» dans le jouet...

Roland CARRERA

Progression à froid: le canton d'Argovie innove

Les Argoviens innovent en matière fiscale. Le Grand Conseil a approuvé mardi une nouvelle loi fiscale cantonale selon laquelle la «progression à froid» devra être compensée obligatoirement lorsque le renchérissement dépasse les 10 pour cent. La loi, approuvée par 121 contre 27 voix en deuxième lecture, sera soumise au vote populaire et devrait, si elle est acceptée, entrer en vigueur le 1er janvier 1985.

L'application de cette nouvelle loi entraînera pour le canton un manque à gagner de quelque 70 millions de francs par année. Le manque à gagner des communes devrait se situer dans le même ordre de grandeur.

Pour l'impôt fédéral, les Chambres s'étaient mises

d'accord au début du mois d'octobre sur une compensa tion de la progression à froid, toutes les deux années, si le renchérissement dépasse les 7 pour cent.

Rappelons que le phénomène de la progression à froid entraîne une augmentation de la charge fiscale sans qu'il y ait d'augmentation du pouvoir d'achat du contribuable. Les salaires augmentés par le seul effet des adaptations au renchérissement passent en effet dans une classe d'impôt supérieure et partant sont soumis à un taux d'imposition plus fort.

Le Grand Conseil argovien a d'autre part décidé mardi de faire passer de 2000 à 2200 francs le montant autorisé de la déduction par enfant. (ats)

En deux mots et trois chiffres

• L'indice des prix de gros a légèrement progressé au cours du mois de novembre, de 0,3% exactement par rapport à octobre. Sur une année - c'està-dire de novembre 82 à novembre 83 l'augmentation des prix est de 0,9%. De novembre 1981 à la même époque de l'année suivante, l'augmentation avait été de 1,5%.

■ La société Alcon Pharmaceuticals Ltd., à Cham (ZG), filiale à cent pour cent de Nestlé, a racheté le 1er décembre la Société Bilosa SA, à Winterthour. Alcon est une grande entreprise de produits pharmaceutiques pour l'ophtalmologie et pour la dermatologie. Bilosa est le principal fabricant suisse de verres de contact. La société Bilosa va étendre son champ d'action. Il est prévu d'y créer de nouveaux emplois, et le chiffre d'affaires devrait sensiblement augmenter.

• L'entreprise Greiner Electronics SA, à Langenthal (BE) s'est vu accorder lundi par le juge de Aarwangen (BE) un sursis concordataire avec abandon d'actifs. L'entreprise devrait

donc pouvoir encore poursuivre son activité. Par ailleurs, élément non négligeable, les 225 employés de l'entreprise ont renoncé au versement immédiat de leurs

● Le juge de Mendrisio a prononcé la faillite de la société Mecallen SA. Sis à Mendrisio, cet atelier spécialisé dans la mécanique de précision occupait une vingtaine d'ouvriers.

• Durant le mois de novembre, le nombre de véhicules neufs livrés à la clientèle suisse a augmenté de onze pour cent par rapport au mois d'octobre, pour atteindre 19.472 unités. Au cours des onze premiers mois de l'année, le nombre total des véhicules livrés a cependant diminué de 5,3 pour cent à 258.894 unités par rapport à la même période de 1982.

• Olivetti International, holding luxembourgeoise du groupe italien de l'électronique, va émettre un emprunt par obligations septennal d'une valeur de cent millions de marks allemands. L'opération va s'effectuer par l'intermédiaire d'un consortium d'instituts financiers guidé par Deutsche Bank et dont fait partie notamment l'Union de Banques Suisses.

• Les pouvoirs publics donneront un sensible coup de fouet à l'économie suisse en 1984. La consommation publique augmentera de quelque 4,5% 'an prochain en termes réels (+2,5% en 1983), progression «inhabituellement élevée». C'est ce qu'estime la Société de Banque Suisse (SBS) dans son dernier bulletin «Le Mois économique et financier». Malgré un retour à la croissance en 1984, il ne faut pas escompter une diminution sensible du chômage, ajoute la SBS qui estime que le potentiel de gains de cours dans le marché suisse des actions devrait être de 5% environ en

En Allemagne de l'Ouest Mise en faillite de IBH

Le holding industriel ouest-allemand IBH a été mis en faillite par le Tribunal administratif de Mayence, a annoncé mardi le tribunal. IBH, qui était le troisième constructeur mondial de matériel pour le bâtiment et les travaux publics après l'américain Caterpillar et le japonais Komatsu, avait demandé son règlement judiciaire en novembre. L'administrateur judiciaire désigné par le tribunal, M. Wolfgang Petereit, avait déclaré lundi à Francfort que la faillite du groupe était inévitable.

Selon M. Petereit, les créances du groupe s'élèvent à 580 millions de DM pour un actif de 250 millions de DM et un règlement judiciaire avec abandon de 60% des dettes ne pouvait être réalisé. En 1982, IBH, qui employait 10.000 personnes, avait réalisé un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de DM. (ats, afp)

Fuji Bank

1270

500

1290

500

La FH et les pronostics «Les chiens aboient, la caravane passe»

«On se demande bien en vertu de quelles hypothèses et de quels scénarios» le Groupe de travail bâlois pour la recherche conjoncturelle (BAK) fait ses prévisions dans le domaine horloger. C'est la question que se pose la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH) dans le dernier numéro de la «Revue FH». Le BAK annonce notamment pour cette année une diminution de 13,7% de l'emploi horloger. «La réduction ne devrait pas être aussi forte», estime la FH qui doute également de l'exactitude

MAZOUT 28 74 74

NEUCHÂTEL

W'thur n.

Zurich n.

18700

10425

des chiffres annoncés par l'institut bâlois pour 1984. A savoir une diminution de 6% de la production et de 3,5% de l'emploi dans l'horlogerie.

«Notre branche n'a certes pas fini sa traversée du désert durant l'année qui s'achève. Mais c'est regarder dans le rétroviseur que de prévoir le même désert en 1984», ajoute la FH. Or, le «brouillard de la mauvaise conjoncture se lève peu à peu sur plusieurs marchés importants», comme celui des Etats-

Considérant en définitive que le voyage dans la traversée du désert a été «moins pénible que l'écoute du chant sinistre des coyotes», la FH préfère ne citer aucun chiffre pour ausculter l'avenir. «Il faut affronter l'avenir avec la diligence de la fourmi», écrit-elle, pour la morale de l'histoire. (ats)

32.75

32.25

L'Italie va remplacer progressivement ses billets de banque

L'Italie s'apprête à changer progressivement ses différents billets de banque en modernisant la confection pour déjouer les faussaires, indique-t-on lundi soir à Rome dans les milieux économiques autorisés. Le remplacement se fera au rythme habituel, comme s'effectue depuis toujours le changement de billets après quelques années, ajoute-t-on dans ces milieux, où des rumeurs sur un retrait de toutes les vieilles coupures au 1er janvier prochain sont apparues plutôt comme un canular.

Les futurs billets pourront être «lus» par des appareils électroniques, afin de dépister les faux qui pullulent à chaque nouvelle émission, mais aussi de compter les coupures, d'en lire la valeur et même de voir si les billets sont trop fripés pour pouvoir encore circuler. Le remplacement progressif devrait commencer au début de l'année prochaine - la date n'est pas encore fixée avec les billets de 100.000 lires (130 francs), apprend-ton de même source

523.-

253.50

Daimler Benz

Deutsche Bank

Degussa

526.

252.-

(ats, afp)

Mobil corp

Owens III

BILLETS (CHANGE)

O. P. N	200	200	Zurich n.	10420	10000	IDM	270.—	210,-	Achat	Vente	Deutsche Dank	200.00	202.—	Pac. gas	1078	1978	ruji pnoto	2010	1970
Cr. Fonc. Ne.	660	660	Atel	1340	1330	Litton	147.—	148.—	1 \$ US 2.14	2.26	Dresdner BK	132.—	131.—	Pepsico	361/2	37%	Fujisawa pha	881	882
La Neuchâtel.	570	570	BBC I -A-	1340	1350	MMM	186.50	189,—	1 \$ canadien 1.71	1.83	Hoechst	139.50	140.—	Pfizer inc	361/4	35%	Fujitsu	1260	1280
Cortaillod	1450	1450	Ciba-gy p.	2350	2365	Mobil corp	62.—	64.—	1 £ sterling 3.—	3.35	Mannesmann	106.—	106.—	Ph. Morris	72	7134	Hitachi	814	799
Dubied .	195	195	Ciba-gy n.	972	972	Owens-Illin	83.—	85.—	100 fr. français 25.25	27.75	Mercedes	474.—	474.—	Phillips pet	321/4	32%	Honda Motor	1130	1100
HOR	BOURS	F	Ciba-gy b.p.	1850	1855	Pepsico Inc	80.75	81.—	100 lires12	1450	Rwe ST	138.50	139.—	Proct. & Gamb.	56%	563/4	Kangafuchi	473	473
- IIOIu	DOCIES		Jelmoli	1930	1910	Pfizer	81.25	80.75	100 DM 78.75	81.75	Schering	293.—	289.—	Rockwell int	34	33%	Kansai el PW	901	,900
	· A	В	Hermes p.	345	340	Phil Morris	157.—	158.50	100 fl. hollandais 70.—	73.—	Siemens	301	301.—	Sears Roeb	38	371/8	Komatsu	510	522
Roche b/jce	105.000	105.750	Globus p.	3275	3275	Phillips pet	72.25	72.50	100 fr. belges 3.70	4.10	Thyssen AG	62.75	61.50	Smithkline	591/8	561/8	Makita elct.	1200	1200
Roche 1/10	10.475	10.550	Nestlé p.	4830	4835	Proct Gamb	127.—	125.—	100 n. beiges 3.70	1.55	VW	161.—	165.—	Sperry corp	461/6	461/2	Marui	1150	1160
Asuag	37	38	Nestlé n.	2950	2935	Rockwell	74.—	74.75	100 pesetas 1.20	11.60				Std Oil ind	491/4	491/8	Matsush el I	1850	1850
Kuoni	5250	5350	Sandoz p.	7150	7250	Schlumberger	105.50	105.50	100 sculing autr. 11.20	1.90	NEV	V YORK		Sun CO	43%	44	Matsush el W	585	1590
Astra .	2.10	2.10	Sandoz n.	2480	2485	Sears Roeb	84	84.75	100 escudos 1.50	1.90	2 7 7 1	Δ	В	Texaco	36	36	Mitsub. ch. Ma	262	273
4.000.00			Sandoz b.p.	1090	1120	Smithkline	130.—	132.—			Aetna LF & CAS	X 36%	361/2	Union Carb.	6134	611/8	Mitsub. el	407	5,401
ACTIO	NS SUIS	SES	Alusuisse p.	825	822	Sperry corp	100.50	102,50	DEVISES	E.	Alcan	391/8	38%	Uniroval	17%	171/4	Mitsub. Heavy	240	237
	- A	В	Alusuisse n.	282	282	STD Oil ind	106.—	108.50	A-b-Z	Vente	Alcoa	44%	441/4	US Gypsum	561/2	551/2	Mitsui co	352	350
B. Centr. Coop.	805	810	Sulzer n.	1440	1445	Sun co inc	97.50	96.50	Achat		Amax	251/2	25%	US Steel	2934	291/4	Nippon Music	630	635
Swissair p.	952	963				Texaco	79.75	79.25	1 \$ US 2.1950	2.2250	Att	64	641/4	UTD Technol	721/4	72	Nippon Oil	965	962
Swissair n.	750	758	ACTIONS	ÉTRANG	ERES	Warner Lamb.	62.50	63.50	1 \$ canadien 1.7525	1.7825	Atl Richfld	431/4	421/8	Warner Lamb.	28%	28%	Nissan Motor	740	737
Bank Leu p.	4290	4280	7	. A	A	Woolworth	80.50	80.50	1 £ sterling 3.12	3.18	Baker Intl	171/2	1734	Woolworth	36%	36%	Nomura sec.	682	672
UBS p.	3495	3495	Abbott Labor	99.—	98.75	Xerox	108.—	109.50	100 fr. français 25.90	26.60	Boeing Co	451/8	491/2	Xeros	50	501/8		1040	1050
UBS n.	640	640	Aetna LF cas	81.—	80.—	Zenith radio	76.50	76.—	100 lires13	1340			491/2	Zenith radio	341/2		Olympus opt.	1130	1120
SBS p.	319	319		86.50	86.25	Akzo	63.75	63.75	100 DM 79.75	80.55	Burroughs	491/8	421/4	COLUMN THE REAL PROPERTY AND ADDRESS OF THE PARTY AND ADDRESS OF THE PA	273/4	34 27%	Rico		
SBS p. SBS n.			Alcan alu				43.75		100 yen9315	9435	Canpac	421/4	48	Amerada Hess			Sankyo	690	656
	248	247	Amax .	56.50	56.—	Amro Bank		44.25	100 fl. hollandais 71.10	71.90	Caterpillar	461/8		Avon Prod	241/8	24	Sanyo élect.	508	500
SBS b.p.	264	. 263	Am Cyanamid	110.50	110.50	Anglo-am	36.75	37.—	100 fr. belges 3.89	3.99	Citicorp	361/4	35¾	Beckman inst			Shiseido	1070	1080
C.S. p.	2280	2280	ATT	140.—	140.50	Amgold	239.50	239.50	100 pesetas 1.37	1.42	Coca Cola	571/8	57	Motorola inc	13914	136%	Sony	3400	3340
C.S. n.	422	422	ATL Richf	94.50	95.75	Mach. Bull	11.—	11.—	100 schilling autr. 11.31	11.43	Crown Zeller	353/4	35¾	Pittston co	14	14	Takeda chem.	720	710
BPS	1465	1470	Baker Intl. C	39.25	39.—	Cons. Goldf I	23.50	23.—	100 escudos 1.66	1.72	Dow chem.	321/8	321/2	Polaroi	331/2	341/4	Tokyo Marine	537	\$531
BPS b.p.	145	145	Baxter	50.—	51.50	De Beers p.	16.75	16.75			Du Pont	52	52	Rca corp	35%	35	Toshiba	390	395
Adia Int.	1710	1705	Boeing	101.50	101.50	De Beers n.	16.50	16.50	MARCHÉ DE L'OR	E 1	Eastm. Kodak	741/8	74%	Raytheon	431/8	441/8	Toyota Motor	1470	1440
Elektrowatt	2870	2875	Burroughs	107.—	108.—	Gen. Shopping	375.—	382.—	MARCIE DE L'OR		Exxon	3834	38%	Dome Mines	13%	13%	- A	NADA	
Galenica b.p.	426	430	Caterpillar	104.50	103.—	Norsk Hyd n.	140.—	143.—	Achat	Vente	Fluor corp	18	18%	Hewlet-pak	413/6	41	CA	MADA	1904
Holder p.	750	745	Citicorp	78.50	80.—	Phillips	30.—	30.25	Once \$ 388.—	391.—	Gen. dynamics	591/4	5914	Revlon	331/8	33%	12 1	Α	В
Jac Suchard	6750	6725	Coca Cola	125.—	126.—	Rio Tinto p.	19.25	19.25	Lingot 27550.—	27800.—	Gen. élec.	5734	5734	Std Oil cal	351/8	341/4	Bell Can	31.50	31,375
Landis B	1410	1410	Control Data	98.50	99.50	Robeco	235.—	233.50	Vreneli 176.—	186.—	Gen. Motors	74	74	Superior Oil	351/2	351/8	Cominco	59.625	59.375
Motor col.	722	727	Du Pont	114.50	114.50	Rolinco	224.50	225.50	Napoléon 171.—	181.—	Genstar	24%	243/4	Texas instr.	1351/4	135%	Dome Petrol	4.35	4.40
Moeven p.	3400	3415	Eastm Kodak	163.—	164.50	Royal Dutch	97.50	97.50	Souverain 200.—	212.—	Gulf Oil	423/4	431/4	Union Oil	2834	29	Genstar	30.625	-30.75
Buerhle p.	1230	1235	Exxon	85.—	85.50	Sanyo eletr.	4.65	4.65	Double Eagle 1170.—	1260.—	Halliburton	40%	40	Westingh el	543/4	541/2	Gulf cda Ltd	16.50	16.625
Buerhle n.	267	266	Fluor corp	40.25	40.25	Aquitaine	44.—	45.—	Bounte Bugie	1200.	Homestake	30	301/8	(L.F. Rothschild, U	nterberg, Towb		Imp. Oil A	37.25	37,625
Buehrle b.p.	285	282	Gén. elec	127.50	127.—	Sony	31.50	31.25	COMPRESSION		Honeywell	1361/4	13534				Noranda min	26.—	26.125
Schindler p.	2325	2300	Gén. Motors	165.50	165.—	Unilever NV	177.50	178.—	CONVENTION OR	- 11	Inco ltd	141/2	141/4	T	OKYO	N I	Royal Bk cda	33.875	34.—
Bâloise n.	670	670	Gulf Oil	95.25	94.—	AEG	63.—	61.50	14.12.83		IBM	123%	122		Α	B	Seagram co	46.—	46.375
Ruecky p.	7490	7500	Gulf West	66.50	67.75	Basf AG	136.—	135.—	Plage	28000.—	TTT	44%	443/6	Ajinomoto	992	998	Shell cda a	23.50	23.375
Ruecky n.	3300	3350	Halliburton	87.50	89.75	Bayer AG	136.—	135.—	Achat	27590.—	Litton	671/4	67%	Canon	1500	1500	Texaco cda I	40.25	40.25
W'thur p.	3440					Commerzbank									- A 14 3 to 12 1 1 2 1 1				31.50
W'thur p. Achat	1.77 . 11	3460 DM	Homestake Devise	66.—	66.—	100 FF	131.— Devis	130.50 se	Base argent	710.— Devise	МММ	85% INGC		Daiwa House	500	502	TRS Pipe	31.625	

2.1950

= cours du 12.12.83) (B = cours du 13.12.83)

79.75

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

25.90

27550 - 27800

INVEST DIAMANT Décembre 1983, 580 - 252

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1261.59 — Nouveau: 1255,89



Suggestions pour bien choisir VOS cadeaux!

GRAND

TUNIQUES, JUPES...

pour vos soirées de fêtes..



BONS CADEAUX



38, rue de la Serre, La Chaux-de-Fonds



LE PANIER CADEAU garni de douceurs..

Place du Marché

NE JUNOD SA

115, avenue Léopold-Robert La Chaux-de-Fonds

Articles de ménage - Tapis - Rideaux -Radio - TV - Hi-Fi - Photo - Ciné -Maroquinerie - Horlogerie - Bijouterie, etc.

V.A.C AMEUBLEMENT

130, rue des Crêtets - La Chaux-de-Fonds Fermé le lundi matin



Cycles Ferraroli Vélos sur mesure

Equipement complet des plus grandes marques: Descente - Assos - Santini - Sibille

Très efficaces contre le froid, la veste recouverte de nylon aux man-

ches amovibles et le collant avec peau recouvert de nylon. Rue du Parc 11, 2300 La Chaux-de-Fonds, Ø 039/23 11 19



Pendules neuchâteloises Montres Jean-C. Blaser

Jardinière 41 Ø 039/23 75 00 2300 La Chaux-de-Fonds Pendulettes Rochat... Pour vous faire plaisir!

LE CENTRE DES BONNES AFFAIRES

Grand choix de

meubles RUSTIQUES **EXPOSITIONS**

de studios de jeunes à des prix très intéressants



BÜCHERON 2300 La Chaux-de-Fonds Av. Léopold-Robert 73 - 73 a

Ø 039/23 65 65

PLACE DE PARC DERRIÈRE LE MAGASIN

Offrez quelque chose d'utile et de précieux

La nouvelle Bernina record 930 electronic:

Son nouveau faufil-matic, ses huit points utilitaires spéciaux et son nouveau dispositif de bobinage font de la nouvelle Bernina record 930 electronic

un cadeau idéal.



agence Bernina av. Léopold-Robert 31 La Chaux-de-Fonds Ø 039/23 21 54





LA VÉRITÉ

des prix bas, exemple: FRIGO-CONGÉLATEUR 175 + 41 litres

Fr.

498.-

cash and cary, chez



Sonvilier - Gd-Rue 57 Ø 039/41 16 06

Dôle de Sierre 7 dl Cave du Village

3960 Corin-sur-Sierre Ø 027/43 13 16 ou 55 20 33

Autolocation *Hertz* No.1

voitures + utilitaires La Chaux-de-Fonds Ø 28 52 28

TAXIS BLEUS

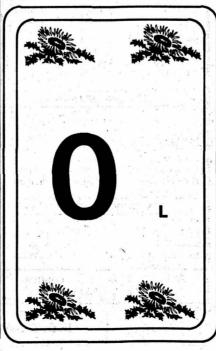
P. Mury



LA CRÉDENCE **ANTIQUITÉS**

Meubles de style et rustiques

Colette Vollert 1er-Mars 4, tél. 039/28 14 36 La Chaux-de-Fonds





C'est une bière très spéciale, à la saveur particulièrement prononcée. Brassée selon l'ancienne tradition, d'après une recette de 1876, elle n'est fabriquée qu'à l'occasion de Noël et de Pâques. Une raison de plus pour aller en chercher sans tarder... elle sera de bonne compagnie pour goûter les heureux moments des fêtes.

Pour tous vos imprimés

adressez-vous au bureau de L'Impartial

Tout nouvel abonné

POUR 1984

(MINIMUM 3 MOIS)

REÇOIT LE JOURNAL

GRATUITEMENT

pendant le mois de **DÉCEMBRE 1983**

— BULLETIN D'ABONNEMENT —

Je m'abonne à

Prix: Fr. 152.- Dour l'année 6 mois Fr. 79.- □ - 3 mois Fr. 41.50 □

biffer la case qui convient

Prénom:

Profession:

No et rue: No postal

Localité:

Signature:

Bulletin à retourner à l'administration de «L'Impartial» 2301 La Chaux-de-Fonds. L'abonnement se renouvelle tacitement pour

la même durée. Cette offre est réservée exclusivement aux nouveaux abonnés.

Elle ne peut être utilisée pour prolonger ou renouveler un abonnement existant.

FIMPARTIAL

d'une région

SPORTS

La tournée africaine de l'équipe suisse de football vue par Freddy Rumo (II) Innovations dans la Commission des équipes nationales

La tournée africaine de l'équipe suisse de football a permis de tirer plusieurs enseignements. Dans notre édition du 13 décembre, M. Freddy Rumo, président de la Ligue nationale et président d'honneur du FC La Chaux-de-Fonds s'est exprimé sur l'expérience sportive et le comportement de l'unique joueur chaux-de-fonnier sélectionné, Christian Matthey.

Aujourd'hui, l'avocat neuchâtelois et ex-joueur de ligue nationale nous a parlé de ce voyage sur un plan plus général, de la possibilité d'une tournée millésime 1984 au Japon et des possibilités d'innovations au sein de la Commission des équipes nationales.

«Assommé» pour ne pas dire plus par une partie de la presse alémanique avant l'élection à la présidence de l'Association suisse de football (ASF), M. Freddy Rumo est parvenu à redresser la situa-

- par Laurent GUYOT -

tion. Sa cote a désormais dépassé celle de son ancien adversaire et nouveau président de l'ASF, M. Heinrich Röthlisberger. Même M. Karl Oberholzer, le président de Grasshoppers, est revenu sur son jugement et à de meilleurs sentiments.

Devenu «l'homme fort» du football helvétique, M. Freddy Rumo a mis les principaux atouts de son côté avant une séance importante du comité de la Ligue nationale prévue vendredi en fin d'aprèsmidi à Berne. L'enjeu de la réunion est constitué par l'avenir de l'équipe nationale. Le dirigeant chaux-de-fonnier nous a confié son objectif numéro un: faciliter au maximum la qualification de l'équipe suisse de football pour le «Mundial» 86 au Mexique.

UNE INITIATIVE PRIVÉE

La tournée africaine de l'équipe nationale de football s'est déroulée grâce à l'initiative de privés proches de Paul Wolfisberg. Freddy Rumo nous a rassuré sur la répétition d'une telle opération pouvant nuire à l'indépendance du football suisse.

Ce voyage est dû en grande partie à l'initiative de certaines personnes entourant Paul Wolfisberg. Une entreprise de voyage a organisé le périple en bénéficiant d'une sponsorisation d'une firme automobile et de l'appui d'un grand journal suisse alémanique qui a donné sa contre-partie à cette firme en publicité. La fédération l'a ensuite prise à son compte et soutenue puisque c'est elle qui a les contacts avec les fédérations étrangères.

Paul Wolfisberg est un homme qui prend des initiatives. De plus il est dans sa compétence de préparer un programme de l'équipe nationale. Sachant que des réticences verraient le jour déjà en raison du dossier médical au sein de la Commission des équipes nationales, Wolfisberg a pensé éliminer l'obstacle financier. La commission, au vu de ses nouvelles tâches, aurait dû également s'occuper de cette sponsorisation. Le coach a donc un peu anticipé. Mais il faut considérer cette première démarche avec des tiers comme exceptionnelle

Il est clair que cela ne saurait se perpétuer ainsi. Il y aurait alors un risque d'empiètement de compétence, de mainmise sur l'équipe nationale de certains lobbys, ce qui n'est absolument pas acceptable.

LE JAPON EN 1984

La tournée africaine ne se répétera donc pas dans une année. En revanche, M. Rumo nous a laissé entrevoir la possibilité d'un voyage dans douze mois suivi d'un ou deux matchs au Japon.

Il ne s'agit pas d'une tournée. La Suisse, en tant qu'Etat, est engagée dans un contexte d'échanges avec le Japon. Pour suivre l'exemple de M. Furgler, nous envisageons aussi des contacts avec le conseiller fédéral pour voir dans quelle mesure on ne pourrait pas favoriser une expédition dans le cadre de ces échanges Japon-Suisse. L'équipe suisse est aussi un ambassadeur à l'étranger.

Pour autant que nous trouvions une date compatible avec le calendrier de la Ligue nationale, j'envisagerais volontiers cette solution. L'idée en elle-même me plairait assez que le football apporte aussi sa contribution.

LA CONTRIBUTION DE LA TOURNÉE

Pour terminer, M. Freddy Rumo s'est expliqué sur les influences de la tournée quant à la séance du comité de la Ligue nationale prévue vendredi prochain en fin d'après-midi à Berne.

Cette tournée aura apporté une contribution aux débats qui doivent avoir lieu sur l'un des points de l'ordre du jour, c'est-à-dire sur celui qui concerne la composition de la Commission des équipes nationales.

Bien sûr, j'ai profité de ce voyage pour avoir des contacts avec un petit peu tout le monde, prendre la température de chacun, spécialement du coach. Lorsque l'on met en place une structure on ne tient pas compte de la personnalité des hommes engagés par la suite. Après, suivant la personnalité des gens, cette structure change quelque peu et peut-être qu'elle ne donne pas ce que l'on en attend sur le papier. Alors ou bien on change les hommes ou bien on corrige un peu la structure en tenant compte des erreurs qui sont commises ou des approximations. On est dans une bonne période pour peaufiner le système.

Nous serions cots de ne pas tirer les consequents que nous avons eus. Il n'y aura pas de bouleversements mais il y aura une ou deux innovations, sans doute, que nous allons apporter au système pour essayer de le rendre aussi efficace que possible dans la perspective de la préparation de la Coupe du monde. Il y aura vingt ans que nous ne nous sommes plus qualifiés. Ce serait magnifique de pouvoir



Après les matchs, les internationaux helvétiques à l'image de Roger Berbig (2e depuis la droite) et Marco Bernaschina (à droite) ont joué les touristes au Kenya.

(Photo Keystone)

En deuxième ligue de badminton La promenade chaux-de-fonnière

Pour la quatrième fois de la saison la deuxième équipe du BC La Chaux-de-Fonds signe une nouvelle victoire par 7-0. Sur le papier ce succès ne pouvait échapper aux «Chauxois», chacun étant d'un classement supérieur à leurs adversaires du chef-lieu. En l'absence de Philippe Romanet (service militaire) on fit appel à Claude Morand (ancien champion suisse senior en double) qui s'acquitta magnifiquement de sa tâche.

Dans le simple il domina nettement les deux derniers sets. Dans la même discipline Monnier fut sérieusement accroché tout comme l'avait été Romanet lors du match aller à Neuchâtel puisque le premier set ne se termina qu'avec deux points d'écart.

Les doubles messieurs comme le double dames fut à l'avantage des locaux malgré une bonne résistance des Neuchâtelois.

En simple dame Wendy De Paoli prit nettement l'avantage lors du deuxième set dégageant ainsi sa bonne résistance physique. Dans le double mixte Monnier-Pellegrini, comme il est souvent le cas en badminton après une première manche trop facile, se laissèrent aller dans la seconde pour ne se reprendre finalement que dans la troisième après avoir changé de côté.

En huit rencontres La Chaux-de-Fonds se trouve maintenant bien installée en tête.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 20 points; 2. Fribourg 18; 3. Télébam 18; 4. Berne 12; 5. Le Locle 9.

Résultats: simples: Kirchhofer-P.-Perrenoud S. 15-0 15-6; Morand C.-Blanc P. 10-15 15-1 15-4 Monnier E.-Le Quang Viet 15-13 15-10.

Simple dame: De Paoli W.-Blanc M. 11-8 11-5.

Doubles: messieurs: Kirchhofer-Morand, Blanc-Le Quang 15-10 15-8; dames: De Paoli-Pellegrini, Staehli M.-Blanc M. 15-12 18-13; mixte: 15-2 17-18 15-9.

La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel 7-0.

UN MATCH TEST

Ce soir mercredi 14 à Bellevue à 20 h. La Chaux-de-Fonds reçoit Berne. Cette équipe après un début timide fait une montée impressionnante puisqu'elle a battu Fribourg. Au match-aller nos joueurs l'avaient emporté par 4-3. L'absence éventuelle de Romanet (service militaire) risque de peser lourd. L'enjeu est grand pour les locaux et le suspense demeurera jusqu'à l'issue du match. (mer)

Omnium vaudois de cyclocross

Tir groupé des Neuchâtelois

De nombreux Neuchâtelois ont pris part samedi dernier à la première manche de l'Omnium vaudois de cyclocross. Sur le circuit très technique de Renens ils ont réussi un tir groupé. En effet, si la victoire est revenue au professionnel Gilles Blaser devant Pascal Richard et un autre professionnel, Mike Gutmann, le Boudrysan Patrick Schneider termine sixième, précédant dans l'ordre les deux Loclois Alain von Allmen et Jean-Mary Grezet et le Chaux-de-Fonnier Michel Schafroth.

Dimanche, Schneider confirmait son excellente forme en prenant la septième place d'un cyclocross disputé à Aristau, dans le canton de Zurich. Dans cette course, la victoire est revenue à Pascal Richard, le grand espoir romand de cyclocross.

CLASSEMENTS

Renens (16 km.): 1. Gilles Blaser (VC Français Genève) 49'43; 2. Pascal Richard (Pédale yverdonoise) 50'23; 3. Mike Gutmann (VC Rennaz) 51'33; 4. Dominique Burnier (VC Rennaz) 51'38; 5. Beat Nydegger (Pédale fribourgeoise) 51'42; 6. Patrick Schneider (VC Vignoble) 54'20; 7. Alain von Allmen (VC Francais) 55'02; 8. Jean-Mary Grezet (VC Echallens) à 1 tour; 9. Michel Schaffroth (CI Ostermundigen) à 1 tour. -Puis les autres Neuchâtelois: 15. Jean-Marc Divorne (VC Vignoble) à 1 tour; 23. Thierry Schopfer (CC Littoral) à 2 tours; 33. Christophe Jolidon (CC Littoral) à 3 tours; 35. Jean Canton (Vétéran cycl. Neuch.) à 4 tours; 36. Christian Binggeli (CC Littoral) à 4 tours.

Aristau (15 km.): 1. Pascal Richard (Péd. yverdon.) 41'50; 2. Roger Honegger (Fehraltorf) à 14"; 3. Karl Kaelin (Hoengg) à 54"; 4. Christian Vontobel (Fehraltdorf) à 1'06; 5. Dieter Runkel (Obergoesgen) à 1'06; 6. Dominique Burnier (VC Rennaz) à 1'27; 7. Patrick Schneider (VC Vignoble) à 1'32. (wp)

équipe: 1. Tramelan; 2. Moutier; 3.

tion romande, représentée par M. Tar-

diti, vice-président, a remis à Dimitri

Lab une petite attention pour l'encoura-

ger puisqu'il est le seul athlète romand à

A la fin de cette rencontre, l'Associa-

Coupe de Suisse féminine de basketball

Qualification obtenue sans histoire

Basket

«retrousser les manches» puisque le

tirage au sort s'est montré assez cruel en

leur attribuant l'équipe de ligue natio-

nale A de Pully, et ce, en terre vaudoise.

• BC BRUNNEN - LA CHAUX-DE-FONDS BASKET 46-69 (30-33).

Dimanche dernier, les joueuses de La Chaux-de-Fonds Basket effectuaient un long déplacement en pays schwytzois pour le compte du troisième tour de la Coupe de Suisse. Disons d'emblée que ce match fut une simple formalité pour les Neuchâteloises et qu'à aucun moment la qualification ne fut mise en doute.

Chaux-de-Fonds

Bien que privée de Rosanna Poloni (toujours blessée) et de Christine Guder (raisons professionnelles), La Chaux-de-Fonds Basket a tout de même effectué ce déplacement à dix joueuses puisque – comme au tour précédent – il avait été

fait appel à la jeune Katia Leonardi. Au début de la partie, l'équipe de Brunnen aura l'occasion de prendre deux fois l'avantage, 2-0 à la première minute et 6-4 à la troisième. Ce seront là les seuls instants où les Neuchâteloises cèderont un pouce de terrain, juste le temps de trouver ses marques pour imposer son jeu. Pratiquant une défense individuelle, La Chaux-de-Fonds Basket avait déjà match gagné à la douzième minute puisqu'elle comptait 13 points d'avance (12-15). Sentant que la victoire ne pourrait lui échapper face à cet adversaire de ligue inférieure, le coach Frascotti fit évoluer tout son contingent, ce qui permit aux Schwtzoises d'atteindre la pause sur le score honorable de 30-33.

DÉFENSE EFFICACE

L'équipe de Brunnen, en n'évoluant qu'à six joueuses, allait connaître passablement de problèmes face à la défense «zone pressing» appliquée par les Chaux-de-Fonnières, puisque le score avait passé à 31-59 durant les treize premières minutes de la seconde mi-temps. Autrement dit, l'équipe locale n'avait réussi qu'un seul petit point depuis la pause. Et, à l'image de la première période, c'est en roue libre que l'équipe neuchâteloise terminait ce match, en obtenant ainsi une qualification facile sur le score final de 46-69 pour les huitièmes de finale, qui auront lieu le 21 janvier de l'an prochain.

A cette occasion, les joueuses de La

Mais, en Coupe de Suisse tout est possible et, sait-on jamais, le coup est peutêtre jouable...

Composition de La Chaux-de-Fonds Basket (entre parenthèses les points marqués): Lionella Asticher (3), Katia Leonardi, Anne Jaquenoud (4), Olivia Roussey, Martine Bourquin (11), Anne-Marie Strambo, Caroline Nobel (8), Dominique Frascotti (9), Francine Meyrat (20), Lydia Mora (14). Coach: Laurent Frascotti. H. K.

Séries inférieures neuchâteloises

devront

Les derniers résultats

Nous donnons ci-dessous les derniers résultats enregistrés dans les différents championnats de l'Association neuchâteloise de basketball amateur (ACNBA)

Première ligue régionale masculine: Bulle - Auvernier 105-72; Université Neuchâtel - Rolle 61-75; Payerne - Université Neuchâtel 84-58

Deuxième ligue cantonale masculine: La Chaux-de-Fonds I - Etoile La Coudre 70-100; La Chaux-de-Fonds I - Corcelles 97-23; Saint-Imier - Neuchâtel 50 61-79; Fleurier -Union Neuchâtel 62-66; Etoile La Coudre - Val-de-Ruz 91-77; La Chaux-de-Fonds II - Saint-Imier 50-50; Fleurier - Etoile La Coudre 62-93; Val-de-Ruz - Corcelles 75-86.

Troisième ligue cantonale masculine: Union Neuchâtel - Cortaillod 0-2; Auvernier - Peseux 65-85; Cortaillod - Peseux 57-77; Auvernier -Union Neuchâtel 86-51; Saint-Imier -Val-de-Ruz 54-67; Cortaillod - Le Locle 2-0, Union Neuchâtel - Peseux 48-79.

Classement: 1. Auvernier et Val-

de-Ruz, 5 matchs et 8 points; 3. Fleurier et Saint-Imier 5-6; 5. Peseux 5-4; 6. Cortaillod 4-2; 7. Union Neuchâtel 5-2; 8. Le Locle 5-0.

Juniors masculins: Fribourg - La Chaux-de-Fonds 110-72; Fribourg -Union Neuchâtel 117-73; Marly -Université Neuchâtel 75-88.

Cadets masculins: Union Neuchâtel - Fleurier 71-43; Université Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds 57-73; Peseux - Bienne 39-107; Etoile La Coudre - Auvernier 50-75; Union Neuchâtel - Bienne 82-71; Fleurier - Peseux 114-48. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds et Auvernier, 5 matchs et 10 points; 3. Union Neuchâtel 6-5; 4. Université Neuchâtel 4-4; 5. Etoile La Coudre, 3-3; 6. Bienne 3-2; 7. Fleurier et Peseux 5-0.

Juniors féminins (inter-régional): Yvonand - Neuchâtel 69-54; Neuchâtel - Vouvry 63-76.

Juniors féminins (cantonal): Université Neuchâtel - Cortaillod 105 - 4; Bienne - Val-de-Ruz 39-49; Cortaillod - La Chaux-de-Fonds 19-78; Val-de-Ruz - Université Neuchâtel 21-90. (h. k.)

Championnat jurassien d'haltérophilie Lab en évidence

Samedi après-midi, les haltérophiles jurassiens avaient rendez-vous à Buix pour la dernière rencontre de l'année.

Au cours de cette réunion, le public a pu assister à de belles performances entre autre de la part de Dimitri Lab, qui a établi deux records suisses élite et 255 kg, record de Suisse en cat. léger, soit 115 kg. à l'arraché, record suisse élite et 255 kg. record suisse junior au biathlon.

Les athlètes chaux-de-fonniers se sont bien comportés lors de cette rencontre en remportant 3 titres et une 2e place. Il est à regretter que seulement 4 athlètes chauxois étaient présents, la victoire par équipe était à leur portée.

Daniel Tschan, pour sa part, reste le meilleur puisqu'il a réussi 320 kg.

CHAMPIONS JURASSIENS

Cat. écolier: Marco Vettori, Tramelan. – Cat. cadet: David Gigon, Buix. – Cat. junior: Michel Nidegger, Buix. – Cat. élite léger: Dimitri Lab, Moutier. – Cat. élite moyen: 1. Gian-Carlo Fanelli, CHC; 2. Edmond Jacot, CHC. – Cat. élite mi-lourd: Jean-François Pellaux, CHC. – Cat. élite lourd léger: Daniel Tschan, Tramelan. – Cat. élite lourd: Robert Stolz, Tramelan. – Cat.

vétéran: René Jacot, CHC. - Par

avoir participé à un championnat du monde cette année. (sp)

Buix; 4. La Chaux-de-Fonds.

Automobilisme Un titre pour

dro Nannini.

le Belge Jacky Ickx

Le Belge Jacky Ickx, sur Porsche, est devenu champion du monde d'endurance en terminant troisième des 1000 km. de Kyalami. L'épreuve a été remportée par l'Anglais Derek Bell et son coéquipier ouest-allemand Stefan Bellof, sur Porsche. Ils devancent l'équipage italien composé de Riccardo Patrese et Alessan-

Avant cette dernière épreuve comptant pour le championnat du monde d'endurance, Ickx comptait 11 points d'avance sur l'Anglais Bell. (si)



Economies actives:

Le fumet traditionnel du bon morceau fumé!

Offre spéciale du 14.12 au 31.12

Jambons roulés

sans os. Pièces de 800 g-2500 g

le kg 13.-

Palettes de porc Pièces entières et demi-pièces,

avec os, Pièces de 500 g-2000 g

le kg

en paquets de 1 kg

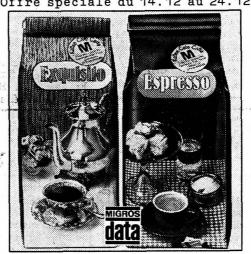


de moins par paquet des l'achat de 2 paquets au choix

Ex.: USA Carolina Parboiled Rice, 1 kg 1.60 au lieu de 2.-

Café en grains Exquisito et Espresso

Offre spéciale du 14.12 au 24.12



250 4

p.ex. Espresso 500 g 5.- au lieu de 6.-

Jardinière de légumes et légumes à la mode chasseur Favorit en boîtes de 425 o



Serviettes en papier

Multipack du 14.12.83 au 3.1.84

Boîte de 425 g (Eg = 260 g), 2.80 2 boîtes au choix

au lieu de 5.60

Eg (100 g - -.84,6) aux chanterelles

Pêches. macédoine de fruits. poires, ananas et abricots en grosses boîtes

Multipack jusqu'au 27.12



de moins par boîte dès l'achat de 2 boîtes au choix

x.: macédoine de fruits 850 g (Eg — 548 g) 1.90 au lieu de 2.50 Eg (100 g — -.34,7)

Crème entière UP

Offre spéciale du 14.12 au 31.12



1/4 litre 50 au lieu

1/2 litre \$50 au lieu de 5.55

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 14.12 au 31.12

Tourtes glacées Midor Chaque tourte 1^{50} de moins p.ex. **Vacherin** 530 g **5.50** au lieu de 7.–(100 g = 1.03,8)

Offre spéciale du 14.12 au 31.12

Cocktail M-Queen 10 fruits et 10 vitamines 1 litre **1**90 au lieu de 2.40

Offre spéciale du 14.12 au 31.12

Caprice des Dieux Fromage français à pâte molle **200 g 2 90** au lieu de **3.80** (100 g = 1.45)

Pommes Chips nature 130 g $\mathbf{1}^{60}$ au lieu de 1.90

Offre spéciale du 14.12 au 27.12

de moins le paquet

p. ex. Serviettes en couleur Table Soft 1.80 le paquet au lieu de 2.30

Dès l'achat de 2 paquets au choix

SPORTS

Championnat de deuxième ligue de hockey sur glace aux Mélèzes

Un premier tiers fatal



Urs Willimann (No 17 à droite) et Les Joux-Derrière se sont inclinés, hier soir aux Mélèzes, face à Corcelles-Montmollin en raison d'un mauvais premier tiers. (Photo archives Gladieux)

• LES JOUX-DERRIÈRE -CORCELLES-MONTMOLLIN 4-5 (0-4, 3-0, 1-1)

Avec le même nombre de points, mais un meilleur goal average pour les Chauxde-Fonniers qui, avant la rencontre, occupaient la quatrième place, cette partie était d'importance pour les deux for-

Après quatre minutes de jeu, Corcelles ouvrait la marque par l'ex-joueur des Joux-Derrière Gygli, ce dernier prenait de vitesse les défenseurs et se présentait seul face à Nagel. Deux minutes plus tard, alors que les visiteurs évoluaient en supériorité, un tir anodin de Paccolat trompait à nouveau le portier des Joux. Ce début s'annonçait plutôt mal pour les locaux qui avaient de la peine à s'organiser. Les troisième et quatrième buts démontraient certaines lacunes défensives chaux-de-fonnières.

A la reprise du second tiers, les banlieusards chaux-de-fonniers mettaient toutes leurs forces dans le jeu. Si bien qu'après trois minutes, ils inscrivaient leur premier but de la soirée. Puis, jouant à quatre contre quatre, le second s'ensuivait. Dès lors et afin de pouvoir remonter le score déficitaire, le coach des Joux-Derrière n'alignait plus que deux lignes jusqu'à la fin du match. Bien lui en prenait puisque, quelques instants avant que sonne la fin de cette période, les joueurs du lieu étaient revenus à un but d'écart.

Le troisième tiers s'annonçait donc passionnant. Sentant le danger, Corcelles entamait celui-ci aussi avec deux lignes, essayant ainsi de préserver le faible acquit. Mal leur en prit car dans la même composition Les Joux-Derrière se révélaient meilleurs et pouvaient ainsi égaliser. Malheureusement pour ces derniers, ils arrivaient mal à maîtriser leurs nerfs et, une fois de plus, Corcelles reprenait l'avantage pour ne plus le céder.

Les Joux-Derrière: Nagel; Cuche, Ganguillet, Anderegg, Berra, Loepfe; Vocat, Huggler, Jutzi P., Willimann, Singelé; Jutzi J.-M., Risler, Nicole, Buti-

Corcelles: Matthey; Cuenat, Paccolat, Gygli, Meignez, Gacond; Frick, Bonjour, Baume, Huguenin, Kuenzi; Berthoud, Rognon, Vuitel, Jordan, Godat.

Arbitres: MM. Ghiggia et Fahrny. Pénalités: 5 x 2' pour Les Joux-Derrière contre 2 x 2' pour Corcelles-Montmollin. (rv)

Le Locle - Saint-Imier renvoyé

Un fâcheux oubli

Ce derby tant attendu par les supporters des deux équipes semble marqué par le destin. Renvoyé en novembre, il a une nouvelle fois été reporté. Mais hier soir les deux équipes et un nombreux public s'étaient donné rendez-vous au Communal. Alors que tout était réuni pour une rencontre attrayante, on a en vain attendu les arbitres pour diriger ce

Après plusieurs appels téléphoniques, les dirigeants loclois apprirent que le responsable de la Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG) chargé de convoquer les directeurs de jeu, avait tout simplement oublié de leur envoyer leur ordre de marche pour Le Locle. Il fallut donc se rendre à l'évidence que cette rencontre n'aurait pas lieu.

Dans un premier temps, les deux équipes fixèrent une nouvelle date,

soit le mardi 20 décembre, mais après consultation des joueurs, on remarqua dans les deux camps que plusieurs joueurs étaient indisponibles pour différentes raisons, congés, vacances, etc...

On a donc finalement retenu la date du mardi 24 janvier 1984. Le HC Le Locle s'excuse auprès des spectateurs de ce contretemps dont il ne peut être tenu pour responsable. (mas)

Dans le slalom spécial de Courmayeur

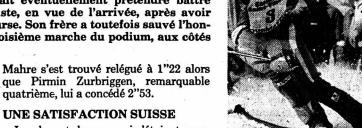
La maîtrise d'un certain Ingemar Stenmark

Première victoire de la saison pour Ingemar Stenmark, qui a parfaitement maîtrisé son sujet dans le slalom spécial de Coupe du monde de Courmayeur. Comme à son habitude, le Suédois, troisième à l'issue de la première manche, a fait la décision dans la seconde. Il y a devancé le Yougoslave Bojan Krizaj cependant que le Liechtensteinois Andy Wenzel, le meilleur de la première

manche, sortait de la piste après quelques portes seulement. L'Américain Phil Mahre, le tenant de la Coupe du monde, n'a pas été plus heureux que Wenzel. Lui aussi pouvait éventuellement prétendre battre Stenmark. Lui aussi est sorti de la piste, en vue de l'arrivée, après avoir connu un premier accroc vers la mi-course. Son frère a toutefois sauvé l'honneur en venant prendre place sur la troisième marche du podium, aux côtés de Stenmark et de Krizaj.

Dans une épreuve marquée par un nombre inhabituel d'éliminations (37 concurrents seulement, sur 82, ont terminé la première manche, 23 ont finalement été classés), Stenmark a démontré que, en slalom spécial tout au moins, il n'était pas loin d'avoir d'ores et déjà trouvé son meilleur rendement. Sa première manche fut bonne, sans plus, mais la seconde fut impressionnante, notam-

ment dans les enfilades de portes. En fait, seul Bojan Krizaj fut en mesure de lui résister. Troisième, Steve



Ingemar Stenmark: une maîtrise certaine. (Bélino AP)

que Pirmin Zurbriggen, remarquable quatrième, lui a concédé 2"53. **UNE SATISFACTION SUISSE** La plupart de ceux qui s'étaient mon-

trés les meilleurs dans le premier spécial de la saison, à Kranjska Gora, ne sont pas arrivés au bout de la première manche. Ce fut le cas de Andy Wenzel, le vainqueur, mais aussi du Bulgare Popangelov et des Suédois Fjaellberg et Nilsson. Quant au Liechtensteinois Paul Frommelt, il a perdu un bâton au départ et dans ces conditions, il lui fut impossi-ble de figurer longtemps parmi les candidats à la victoire.

Pour les Suisses, la journée a été moins faste que la veille mais elle a tout de même apporté une belle satisfaction avec la quatrième place de Pirmin Zurbriggen qui, dixième au terme de la première manche, a effectué un excellent second parcours. Ce qui, combiné avec les éliminations de Phil Mahre, Wenzel et du Français Bouvet, lui a permis de se retrouver dans le peloton de tête et, du même coup, de ravir la première place du classement général de la Coupe du monde à Franz Heinzer.

FIN DE L'AVENTURE

Joël Gaspoz et Jacques Luthy ont également terminé «dans les points» mais il faut bien dire que tous deux ont cherché avant tout à terminer leur second parcours. Sans l'hécatombe enregistrée dans la première manche, leur classement aurait été moins favorable, ceci étant dit sans rien enlever à leurs mérites.

Pour Max Julen et Martin Hangl, deux des héros du slalom géant des Diablerets, la belle aventure n'a pas continué. Le Haut-Valaisan a chuté en vue de l'arrivée alors qu'il possédait le huitième temps intermédiaire de la première manche. Le Grison, lui, s'est encore fait l'auteur d'un exploit sur le premier parcours en venant se glisser à la 11e place alors qu'il était parti avec le dossard No 53. Bien qu'ayant pu partir en meilleure position dans la seconde manche, il sortit de la piste avant la mi-

Ce slalom spécial s'est disputé dans de bonnes conditions. La piste (neige artificielle recouverte de neige fraîche) a fort bien tenu. C'est sans doute ce qui explique les innombrables éliminations. La neige n'ayant pratiquement pas «creusé», tous les risques étaient permis. Mais, finalement, ils furent peu nom-breux ceux qui en tirèrent bénéfice.

LE CLASSEMENT

1. Ingemar Stenmark (Su) 1'48"97; 2. Bojan Krizaj (You) à 0,16; 3. Steve Mahre (EU) à 1"22; 4. Pirmin Zurbriggen (S) à 2"53; 5. Franz Gruber (Aut) à "74; 6. Roberto Grigis (It) à 2"83; 7. Anton Steiner (Aut) à 3"67; 8. José Kuralt (You) à 3"92; 9. Joël Gaspoz (S) à 4"18; 10. Vladimir Andreev (URSS) à 4"61; 11. Alex Giorgi (It) à 4"81; 12. Yves Tavernier (Fr) à 5"32; 13. Jure Franko (You) à 5"36; 14. Jacques Luthi (S) à 5"52; 15. Egon Hirt (RFA) à 5"58; 16. Gunnar Neuriesser (Su) à 6"68; 17. Michel Canac (Fr) à 6"79; 18. Peter Namberger (RFA) à 6"94; 19. Paul-Arne

Skajem (No) à 7"07; 20. Ciro Sertorelli (It) à 10"75. – 82 partants, 23 classés. Prémière manche (190 mètres de dénivellation, 66 portes, traceur T. Gabrielli (It): 1. Andreas Wenzel (Lie) 54"23; 2. Krizaj à 0,28; 3. Stenmark à 0,69; 4. Steve Mahre à 0,71; 5. Phil Mahre à 0,79; 6. Didier Bouvet (Fr) à 1"15; 7. Grigis à 1"40; 8. Ernst Riedelsperger (Aut) à 1"67; 9. Gruber à 1"72; 10. Zurbriggen à 1'83; 11. Martin Hangl à 2"02; 12. Luthy à 2"17; 13. Gaspoz à 2"23. - Principaux éliminés: Christian Orlainsky (Aut), Ivano Edalini (It), Bengt Fjällberg (Su), Stig Strand (Su), Marc Girardelli (Lux), Paolo de Chiesa (It), Petar Popangelov (Bul), Max Julen

Deuxième manche (190/66/M. Adrait (Fr): 1. Stenmark 54"05; 2. Krizaj à 0,57; 3. Steve Mahre à 1"20; 4. Zurbriggen à 1"39; 5. Steiner à 1"61; 6. Gruber à 1"71; 7. Grigis à 2"12; 8. Kuralt à 2"18; 9. Tavernier à 2"34; 10. Giorgi à 2"42. - Puis: 12. Gaspoz à 2"64; 16. Luthy à 4"04. – Eliminés: Phil Mahre (EU), Andreas Wenzel (Lie), Paul Frommelt (Lie) Martin Hangl (S).

LA COUPE DU MONDE

(S) et Thomas Bürgler (S).

Genéral: 1. Pirmin Zurbriggen (S) 72; 2. Franz Heinzer (S) 65; 3. Andreas Wenzel (Lie) 43; 4. Hans Enn (Aut) 37; 5. Jure Franko (You), Harti Weirather (Aut) et Erwin Resch (Aut) 35; 8. Ingemar Stenmark (Su) 34; 9. Max Julen (S) et Urs Räber (S) 33.

Slalom (deux épreuves): 1. Ingemar Stenmark (Su) et Andreas Wenzel (Lie) 25; 3. Franz Gruber (Aut) 22; 4. Bojan Krizaj (You) et Petar Popangelov (Bul) 20; 6. Anton Steiner (Aut) 18; 7. Steve Mahre (EU), Roberto Grigis (It) et Paul Frommelt (Lie) 15.

Par nations: 1. Suisse 502; 2. Autriche 348; 3. RFA 136; 4. Liechtenstein 113; 5. France 100; 6. Yougoslavie 94. (si)

A Val Gardena La descente menacée

La descente masculine de Coupe du monde prévue pour dimanche à Val Gardena est fortement menacée en raison du manque de neige, a indiqué aux Diablerets Serge Lang, directeur de la Coupe du monde.

Une décision sera prise jeudi. La descente pourrait être reportée à lundi. Si elle ne peut être courue, elle ne sera pas remplacée en décembre mais probablement en janvier, à Morzine. (si)

Suite des informations sportives **1**6

En ligue nationale B de volleyball

Défaite logique de Tramelan

• VBC BERNE - TRAMELAN 3-0

Tramelan a fini le premier tour par une défaite. Après les deux dernières victoires, on pensait que les Tramelots imposeraient leur loi à des Bernois qui restaient sur quatre défaites consécutives. Le début du match confirma ces espoirs. En effet, les services de Tramelan mettaient en

(4-15, 7-15, 7-15)

En première ligue nationale

Spiez, leader incontesté de ce

championnat de première ligue, a

remporté une victoire sans problème,

samedi au Noirmont. Les Bernois ont

fait une éclatante démonstration de

leur supériorité dans tous les domai-

nes de jeu et n'ont laissé aucune

chance aux Jurassiens. Spiez est bien,

et de loin la meilleure formation du

Il y a peu de commentaires à faire

sur cette rencontre qui n'a duré que

46 minutes. Les Bernois, tous d'un

impressionnant gabarit, ont dirigé les

opérations à leur guise, les Francs-

Montagnards s'évertuant en vain à

combler leur retard. Spiez s'est mon-

tré particulièrement brillant en

défense, avec un bloc souvent formé

de trois joueurs et une occupation

maximum du terrain, avec des

joueurs doués d'un sens de l'anticipa-

tion remarquable et de réflexes éton-

nants qui leur ont permis de sauver

les smashs les plus percutants. Spiez

a constamment exercé une pression

quasi insoutenable sur les Francs-

Montagnards, les forçant à prendre

beaucoup de risques et les poussant à

Eggler, X. Froidevaux, M. Gigandet,

O., Boichat, H. Monnier, Y. Leuzin-

ger, F.-X. Boillat, O. Aubry. Coach: P. Willemin.

LA SITUATION À

LA MI-CHAMPIONNAT

Arbitres: M.-A. Helfer et Y. Mon-

Après son échec de la saison passée

où elle a terminé à la deuxième place,

Trop fort pour Le Noirmont

• GV LE NOIRMONT - SPIEZ 0-3 la formation de Spiez, avec quatre

proches.

difficulté l'adversaire qui se retrouvait mené à la marque 8-1.

Voulant à tout prix compliquer le jeu, Bianchi, à côté de son sujet de samedi, distribua des balles que Tramelan ne put attaquer que mollement, ce qui fit le bonheur des Bernois qui, possédant des attaquants puissants, transperçaient le bloc et ne laissaient aucune chance à la

points d'avance sur Bienne

Tatran, possède toutes les chances

d'obtenir sa promotion en ligue B,

même si les Oberlandais doivent aller

jouer chez leurs adversaires les plus

la dernière place, Köniz a remporté

ses trois dernières rencontres et

rejoint ainsi le Noirmont. Les trois

équipes qui ont été promues l'année

dernière: Uni Berne, Langenthal et

Le Noirmont ferment la marche.

Langenthal n'a récolté que deux

points, gagnés face à Uni Berne.

Quant aux Universitaires, malgré

quatre défaites par 3 à 2, ils sont tou-

Samedi prochain, à 15 h., les Ber-

nois abattront une de leurs dernières

cartes. En effet, ils rencontreront Le

Noirmont. Une défaite des Bernois

les condamnerait à la relégation et

permettrait aux Jurassiens d'envisa-

ger l'avenir avec optimisme. (y)

Après avoir longtemps flirté avec

défense tramelote. Les coéquipiers de Rüfli s'accrochaient de leur mieux, mais à chaque fois une construction malheureuse empêchait Tramelan de marquer. Berne remportait donc le premier set 16-14.

Le deuxième set fut à l'avantage de Berne qui ne fut jamais inquiété. Le jeu de Tramelan devint brouillon et la nervosité de nouveau s'installa dans le camp tramelot.

A l'appel du troisième set, motivés par leur capitaine, les Jurassiens bernois se ressaisirent et jouèrent simplement et efficacement. Malgré cela, ils ne purent empêcher Berne de remporter en toute logique le match. A la décharge des Tramelots, ii iaut preciser qu'en l'espace de cinq semaines, trois joueurs ont accompli leurs cours de répétition et que le

test physique pour J + S. Tramelan: Rüfli, Tellenbach, Müller, Dal Bianco, Bianchi, Soltermann, Menoud, Jolidon.

matin même, Soltermann passait un

Sets: 16-14, 15-8, 15-13. Durée: 66 minutes. (di)

Autres résultats Chânois - Soleure

Chenois - Soleure .								
Montreux - Aeschi	. 4		 					3-0
Lausanne - LUC .			 					1-3
Colombier - Köniz			 					2-3
Berne - Tramelan								
./								

CLASSEMENT

	0.53	J	G	Р	Sets	Pts
1. Köniz		8:	8	0	24-8	16
2. Montreux		9	7	2	21- 9	14
3. Soleure		9	6	3	24-13	12
4. Colombier		9	6	3	23-14	12
5. LUC		9	5	4	19-16	10
6. Berne		9	4	5	14-19	. 8
7. Chênois		9	3	6	15-22	•
8. Tramelan		9	3	6	12-20	•
9. Aeschi		8	2	. 6	13-19	. 4
10. Lausanne		9	0	9	2-27	C
		_	_		_	

AUTRES RÉSULTATS

iours bredouilles.

Bienne - Nidau							3-1
Uni Berne - Tatran							1-3
Münsingen - Marin							
Langenthal - Köniz							1-3

GVLe Noirmont: P.-A. Diacon, T.

CLASSEMENT			
T	J	Sets	Pts
1. VBC Spiez	9	27- 4	18
2. VBC Bienne	9	23- 9	14
3. SC Tatran Berne	9	22-11	14
4. GS Marin	9	20-16	12
6. VBC Münsingen	9	17-15	10
6. Satus Nidau	9	17-18	8
7. VBC Köniz	9	13-20	6
8. GV Le Noirmont	9	13-21	6
9. VBC Langenthal	9	5-26	2
10. Uni Berne	9	10-27	0

Championnat suisse

Messieurs, LNA: Servette Star Onex Voléro Zurich 3-1; Leysin - Uni Lausanne 1-3; Bienne - Tornado Adliswil 3-0; Spada Academica Zurich - Chênois aura lieu le 22 janvier. - Classement: 1. Uni Lausanne 11 matchs et 20 points; 2. Chênois 10-18; 3. Leysin 11-12; 4. Servette Star Onex 10-10; 5. Voléro 11-10; 6. Bienne 10-8; 7. Tornado 11-4; 8. Spada 10-2. (si)

The ANTAGANIA CO.

SPORTS

La troupe de Christian Wittwer terrassée en moins de 3 minutes à Montchoisi Il faudrait désormais un grand miracle!

LAUSANNE - LA CHAUX-DE-FONDS 8-5 (3-21-24-1)

Les carottes sont cuites... Quasiment!

Le HC La Chaux-de-Fonds à moins d'un très, très grand miracle, disputera le tour de relégation.

Pour conserver quelques chances de terminer à la quatrième place, les Neuchâtelois se devaient de s'imposer hier soir à la patinoire de Montchoisi. Ils ont échoué, après avoir tout essayé. Le magnifique courage, la très grande volonté qu'ils ont affichés jusqu'à l'ultime coup de sifflet, n'ont pas suffi. Il aurait fallu y ajouter un tant soit peu de technique, d'organisation. Bref, dans la capitale vaudoise, les Chaux-de-Fonniers n'ont pas su saisir leur chance. Ils ont fréquemment raté ce qu'ils ont entrepris. Ils ont fait preuve de beaucoup d'imprécision dans les passes et de manque de réalisme. Crispation, nervosité? Quoi qu'il en soit, ils ont passé très près d'une victoire qui leur aurait permis de garder espoir.

Dommage, vraiment dommage car hier soir, Lausanne n'était pas irrésistible, était bon à prendre, surtout en début de partie où sa défense fut tout

> De notre envoyé spécial: Michel DERUNS

simplement catastrophique. Elle commit d'ailleurs deux grosses erreurs dont surent tirer profit Begin et Neininger pour prendre l'avantage.

TROP DÉFENSIF

C'est sans doute à ce moment-là, que les Chaux-de-Fonniers ont perdu cette rencontre capitale. Ils auraient dû davantage profiter des balbutiements de la formation vaudoise. Ils ont eu le grand tort de jouer trop défensivement.

Au fil des minutes, Lausanne a repris confiance. Dans le même temps, le jeu des Jurassiens est allé en s'étiolant. A tel point qu'ils ont été incapables pendant sept minutes d'affilée au cours desquel-les ils ont joué en supériorité numérique, de faire la différence!

Jusqu'à la fin du deuxième tierstemps, la partie fut très équilibrée. Aussi le 4-4 qui sanctionna les quarante premières minutes de jeu fut parfaitement

Lausanne a fait la différence dans l'ultime tiers-temps, en l'espace de cent secondes très exactement entre la 47e et la 49e minute de jeu. Deux très mauvaises sorties de zone permirent à Rod et Ulrich, de la ligne bleue, de loger le palet au bon endroit.

Survolté par ces deux réussites, Lau-

sanne marqua un troisième but une minute plus tard par Trümpler bien placé devant la cage de Lemmenmeier. Un but qui assomma définitivement la formation neuchâteloise. Elle continua pourtant à se battre. Mais visiblement le cœur n'y était plus.

Christian Wittwer joua son dernier joker à deux minutes de la fin en sortant son gardien. Et ce qui devait arriver arriva. Kaltenbacher put reprendre le palet et s'en aller seul au but, scellant ainsi le score final.

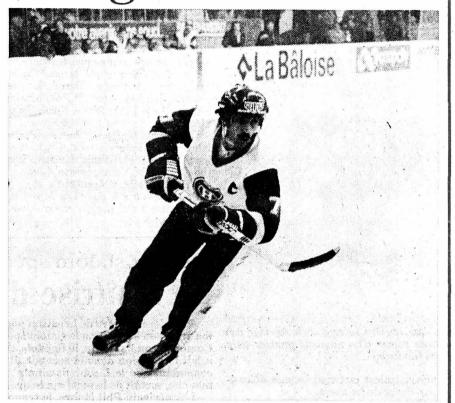
CRAWFORD-BEGIN AU BANC DES ACCUSÉS

A l'issue d'une défaite, il est facile de trouver des boucs émissaires. Toutefois on ne saurait accabler tel ou tel joueur, à l'exception peut-être des deux étrangers Crawford et Begin. Ils ont été incapables de tirer l'équipe, organiser le jeu, comme ils auraient dû normalement le faire. La jeunesse? Une pression psychologique trop forte dans des moments cruciaux? Leur contre-performance en tout cas explique en grande partie ce nouveau

Quant aux autres lignes, elles n'ont malheureusement pas pu suppléer à cette «défaillance». Fébrilité, instabilité, manque de confiance, arbitrage discrètement partial ont une fois de plus coûté très cher au HC La Chaux-de-Fonds.

UN AVANT-GOÛT

Le problème malheureusement n'est pas d'aujourd'hui. Sur un coup de dés, le club des Mélèzes a de nouveau égaré deux points précieux qui sans chauvinisme aucun étaient largement à sa por-



Malgré toute sa bonne volonté, Toni Neininger n'est pas parvenu à sortir le HC La Chaux-de-Fonds de l'ornière, hier soir, à Montchoisi. (Photo archives Schneider)

tée. Amère dans l'immédiat, cette nouvelle défaite pourrait s'avérer dramatique si le club neuchâtelois ne retrouve pas très rapidement son vrai visage!

Quant à la rencontre proprement dite, elle n'a jamais atteint les sommets. Bien au contraire. Deux tiers durant on a eu un avant-goût de ce que sera la lutte pour la survie en ligne nationale B. Cela

Lausanne: Reuille; Ulrich, Vincent; Guscetti, Benacka; Joliquin, Courvoisier, Rod; Scherrer, Montandon, Kaltenbacher; Trümpler, Richard, Fasel; Cha-

La Chaux-de-Fonds: Lemmenmeier; Gobat, Amez-Droz; Bourquin, Zigerli; Dubois; Buff, Meier, Caporosso; Neininger, Mouche, Tschanz; Crawford, Marti,

Buts: 5' Begin (0-1); 8' Kaltenbacher Scherrer) 1-1; 10' Neininger 1-2; 14' Ulrich (Fasel) 2-2; 15' Montandon 3-2; 24' Mouche (Crawford) 3-3: 27' Kaltenbacher 4-3; 33' Amez- Droz 4-4; 47' Rod (Guscetti) 5-4; 47' Ulrich 6-4; 49' Trümpler 7-4; 57' Dubois 7-5; 59' Kaltenba-

Arbitres: MM. Burri, Brugger, Claude.

Pénalités: 7 × 2' contre Lausanne et × 2' contre La Chaux-de- Fonds plus 1

spectateurs.

× 10' (Zigerli). Notes: patinoire de Montchoisi, 3050

sélection olympique.

On ne cache pas à Moscou que ce sont avant tout les derniers déboires de l'équipe d'URSS, éliminée en championnat d'Europe par le Portugal, qui sont la cause du départ de Valeri Lobanovsky, lequel avait été critiqué sévèrement par a Fédération, au début décembre, pour la «mauvaise performance des Soviéti-

Valeri Lobanovsky, qui avait été

L'Américain Larry Holmes n'est plus officiellement reconnu comme champion du monde des poids lourds par le Conseil mondial de la boxe (WBC). Il a en effet annoncé qu'il renoncait à son titre à Las Vegas, au cours de la journée de clôture du con-

drait son nouveau titre IBF devant

Champion du monde pour le WBC depuis 1978, Larry Holmes a défendu 17 fois son titre avec succès. Il est invaincu en 45 combats. Le 25 novembre dernier, à Las Vegas, il avait battu son compatriote Marvis Frazier par k.-o. à la première reprise. Mais le titre n'était pas en jeu, le WBC s'étant

Championnat suisse de ligue nationale A Davos tranquille

Buts Pt

La 22e journée du championnat de LNA (la dernière de cette année) a permis à Arosa de fêter sa 12e victoire consécutive sur sa patinoire en battant Langnau par 7-3. Ce succès n'est toutefois pas d'une grande utilité pour les Grisons, puisque Davos s'est également imposé. Vainqueurs à Kloten, le leader passera donc les fêtes avec dix longueurs d'avance. En terre zurichoise, les Davosiens ne se sont mis à l'abri d'une mauvaise surprise que dans les toutes dernières minutes: deux buts en 26 secondes ont fait passer le score de 3-4 à 3-6 à la 57e minute.

En cette soirée où les quatre premiers affrontaient les quatre derniers, Bienne a été le seul «petit» a prendre un point: à la patinoire de Saint-Léonard, les champions suisses ont contraint Fribourg-Gottéron au match nul (4-4). Lugano, enfin, a enregistré une victoire logique contre Langnau (7-4), qui lui permet de rejoindre Kloten au classement.

En ligue B, groupe ouest, Sierre a égaré un point à Langenthal (3 à 3), mais Berne, battu à Viège, n'en a pas profité. L'écart demeure de deux points. Quant aux Hauts-Valaisans, ils sont désormais presque assurés de disputer le tour de promotion. Vainqueur de La Chaux-de-Fonds, Lausanne n'a toujours pas cédé sa lanterne rouge, Villars s'étant imposé en

A l'est, le chassé-croisé se poursuit: défait à Dübendorf, Ambri est à nouveau rejoint par son vainqueur en tête du classement.

LIGUE NATIONALE A Arosa - Langnau 7-3 (3-0, 3-1, 1-2)Fribourg Gottéron - Bienne 4-4 (2-1, 1-2, 1-1)Kloten - Davos 4-7 (0-1, 3-3, 1-3)Lugano - CP Zurich 7-4 (1-1, 2-2, 4-1)

CLASSEMENT JGNP

22 16 4 2 115- 60 36 22 10 6 6 100- 66 26 22 9 5 8 93- 97 23 1. Davos 2. Arosa 3. Fribourg 22 11 0 11 96- 95 22 4. Kloten 22 10 2 10 85- 94 22 5. Lugano 22 9 2 11 103-108 20 6. Bienne 22 7 2 13 73- 98 16 8. CP Zurich 22 5 1 16 73-120 11 LNB, GROUPE OUEST

Ajoie - Villars 4-5 (1-3, 0-1, 3-1)Langenthal - Sierre 3-3 (1-2, 1-1, 1-0)

Lausanne - La Chx-de-Fonds . 8-5 (3-2, 1-2, 4-1)Viège - Berne 5-4

(1-1, 2-2, 2-1)CLASSEMENT J G N P Buts Pt

1. Sierre 24 17 4 3 121- 80 38 2. Berne 24 17 1 6 157- 92 35 3. Langenthal 24 14 3 7 112- 85 31 24 10 2 12 100-108 22 4. Viège 5. Chx-de-Fds 24 7 3 14 108-130 17 6. Villars 24 7 3 14 108-135 17 7. Lausanne 24 7 2 15 89-112 16

24 7 2 15 100-153 16

LNB, GROUPE EST

8. Ajoie

Dübendorf - Ambri-Piotta 6-4 (3-1, 1-2, 2-1) Herisau - Olten 5-1 (2-0, 2-0, 1-1)Wetzikon - Rapperswil Jona 5-6 (1-3, 1-2, 3-1)

Zoug - Coire 6-5

(1-2, 3-0, 2-3)CLASSEMENT

J G N P Buts Pt 24 16 2 6 132- 93 34 2. Dübendorf 24 16 2 6 137-104 34 24 14 0 10 110- 90 28 3. Coire 24 11 3 10 110- 96 25 5. Wetzikon 24 8 4 12 113-129 20 6. Zoug 24 7 5 12 90-115 19 7. Herisau 24 5 7 12 85-115 17 8. Rapperswil 24 5 5 14 101-136 15 Nouvelle défaite jurassienne En pleine pagaille • AJOIE - VILLARS 4-5 (1-3 0-1 3-1)

Avant le match nous avons appris par la bouche des dirigeants de Villars que Jacques Noël était licencié en raison des résultats négatifs obtenus. Cela a certainement provoqué le déclic chez les Vaudois. De toute façon, contre cette équipe d'Ajoie-là, une bonne formation de première ligue aurait gagné.

Mardi les Jurassiens ne savaient plus ce que signifiait le mot hockey. Combinaisons, contrôles de pucks, discipline, tirs au but, etc... étaient strictement inconnus des Ajoulots et de leurs Canadiens. Il n'y a plus du tout chez Ajoie cette envie de jouer et de se battre. Les dirigeants ajoulots doivent prendre des mesures immédiates car le spectre de la relégation brille de tous ses feux.

D'entrée Villars s'est porté à l'attaque submergeant ainsi la défense jurassienne. Il n'y avait pas une minute de jeu que le Vaudois Bonzon pouvait ouvrir la marque en profitant d'un cafouillage et d'une mauvaise passe de Bergamo. Ce fut la douche froide et les Ajoulots furent déjà ébranlés. Ils essayèrent toutefois de relancer la machine mais celleci s'enrayait régulièrement.

Les Vaudois pratiquant un marquage homme à homme et fore-checkant habilement, surent à chaque fois empêcher toutes les tentatives de combinaison de l'attaque jurassienne. Peu avant la fin d'une pénalité vaudoise, l'Ajoulot Martin Siegenthaler rétablit le score. Puis sur cette lancée les maîtres du lieu s'employèrent à mieux construire et par deux fois le portier vaudois fut sauvé par

En quelques minutes, Ajoie avait bonne prise, mais hélas, sa défense toujours aussi faible concéda encore deux buts évitables.

Au deuxième tiers alors qu'Ajoie jouait en supériorité numérique et sur un déboulé de Favrod, le portier Siegenthaler laissa filer de façon ridicule la rondelle entre ses jambes. Il se mettait bien à l'image de ses camarades. Pendant cette période, Trottier a effectué plusieurs changements, mais ceux-ci se sont avérés inefficaces.

Pire, ce fut le chaos et les 2200 spectateurs ne manquèrent point de siffler et de huer leurs favoris. Pour la dernière reprise, les lignes ajoulotes ont encore une fois été remaniées et d'entrée Stéphane Berdat avait la possibilité de mar-

quer. Mais hélas, il croisait trop son tir. Occasion remise à plus tard par Martin Siegenthaler qui récidiva peu après. L'espoir était revenu. Du coup les Jurassiens se retrouvèrent. Dès ce moment Villars fut soumis à une pression terrible ce qui irrita les deux Canadiens vaudois qui récoltèrent chacun deux minutes de pénalité. Cela suffit aux Ajoulots pour égaliser. Mais Villars laissa passer l'orage et les Ajoulots retrouvèrent à nouveau leurs travers, ce dont profita Therrien pour redonner l'avantage aux

A la dernière minute, le portier ajoulot issa sa place au profit d 'un attaquant Mais rien n'y fit.

Ajoie: A. Siegenthaler; Terrier, Bächler; Aubry, Bénard, Barras; Sigouin, Trottier; Siegenthaler, C. Berdat, S. Berdat, Bergamo, Béchir, Sanglard, Blanchard.

Villars: Nater, Therrien, Giroud; Meier, Knobel, Quirici; Boucher, Moynat, Steudler, Rochat, Bonzon; Beer, Favrod, Rabel.

Buts: 1' Bonzon, 0-1; 9' M. Siegenthaler, 1-1; 15' Steudler, 1-2; 17' Therrien, 1-3; 24' Favrod, 1-4; 44' M. Siegenthaler, 2-4; 46' M. Siegenthaler, 3-4; 51' Sigouin, 4 - 4; 57' Therrien, 4-5.

Pénalités: 2 × 2' contre Ajoie et 4 × 2' contre Villars.

Arbitres: MM. Brunner, Bregy, Pro-

Pendant la pause de Nöel Le programme du HC Bienne

Les hockeyeurs biennois ne seront pas inactifs pendant la pause du championnat, au contraire. Ils s'entraîneront régulièrement et disputeront des rencontres d'entraîne-

Ainsi, ils seront à Porrentruy le samedi 17 décembre (Ajoie-Bienne), rencontreront le vice-champion de la RFA à Bienne, le mercredi 21 (Bienne-Weisswasser), puis prendront part au tournoi de Villars, les 27, 29 et 30 décembre, avec Sierre, Villars et Lugano. Premier match le 27 décembre à 20 h. 30 contre Lugano.

boîte à confidences

Coupe Spengler: coup dur

Coup dur pour les organisateurs de la Coupe Spengler à deux semaines du tournoi: les Suédois de Djurgardens IF Stockholm leur ont en effet annoncé par télex qu'ils renonçaient à prendre part à la traditionnelle épreuve davosienne. Réagissant immédiatement, le comité d'organisation est parvenu à s'assurer, en remplacement, de la participation d'une équipe finlandaise, Jokerit Helsinki.

Les Suédois ont motivé leur forfait en expliquant qu'à l'époque de la Coupe Spengler dix titulaires de la formation seront retenus avec l'équipe nationale et cinq remplaçants avec la sélection juniors de Suède, d'où l'impossibilité pour Djurgardens de présenter une équipe à Davos.

Une excuse pas trop convaincante, puisque les dirigeants du club suédois connaissent depuis l'automne les dates retenues par la Fédération suédoise pour les équipes nationales...

Hinault en Espagne

Le champion français Bernard Hinault participera au Tour de la région de Valence, sur la côte méditerranéenne (21-26 février 1984) annoncent les organisa-

Le champion français, qui viendra à Valence à la tête de sa nouvelle équipe, touchera quatre millions et demi de pesetas pour cette épreuve qui comportera cinq étapes plus le prologue. (si)

Démission en URSS

Valeri Lobanovsky, l'entraîneur de l'équipe nationale d'URSS, a remis sa démission et il sera vraisemblablement remplacé par Edouard Molofeev, jusqu'à présent chargé de la préparation de la

«La Pravda», organe du Parti communiste soviétique, a annoncé la nouvelle en précisant que Valeri Lobanovsky (46 ans) avait demandé à être libéré de ses fonctions «pour des raisons familiales». Les dirigeants du sport soviétique devraient rendre cette démission effective lors d'une réunion prévue pour aujourd'hui.

ques devant le Portugal».

l'adjoint de Konstantin Beskov lors du «Mundial» en Espagne, lui avait succédé au début de cette année à la tête de l'équipe nationale, dont il devait assurer la direction dans le tour préliminaire de la prochaine Coupe du monde, où elle aura notamment la Suisse comme adversaire. (si)

Larry Holmes renonce

grès WBC. En faisant cette annonce surprise,

Holmes (34 ans) a toutefois indiqué qu'il continuerait à combattre en tant que champion du monde de la Fédération internationale de boxe (IBF), un nouvel organisme récemment créé qui s'est empressé de le reconnaître mais ne dispose d'aucun appui sur le plan mondial. Holmes a même précisé qu'il défen-

son compatriote John Tate, lui-même ancien champion du monde des lourds (WBA). En cas de victoire contre Tate, Holmes souhaiterait affronter le Sud-Africain Gerrie Coetzee, actuellement champion du monde reconnu par la WBA.

refusé à officialiser cette rencontre.

MPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle Fleurier Neuchâtel

(039) 31 33 31 (038) 61 35 75 (038) 51 39 50

Saint-Imier Tramelan Saint-Brais

(039) 41 11 83 (032) 97 54 47 (066) 58 41 55

la voix d'une région



regard

Baume pour qui chôme

Les émissaires des cantons hor logers, en pèlerinage à Berne, ont été entendus par Kurt Furgler, le ministre de l'Economie publique. C'est lui-même qui, ces tout prochains jours, signera la confirmation d'une décision de principe arrêtée lundi par le Conseil fédé-ral. La très critiquée loi sur l'assurance-chômage sera adou-cie. Et qui plus est, à un endroit sensible.

Bien sûr, le texte reste un fatras de dispositions agaçantes, renforçant la paperasserie et alourdissant le poids financier d'un boulet. Les milieux patronaux le reconnaissent; des brebis galeuses ont joué sur le chômage partiel. Mais ils s'insurgent contre la règle qui a prévalu à Berne. On a voulu faire payer quelques erreurs à tous les patrons. À la caisse! Les milieux syndicaux. eux, ont eu peur du contre-coup. Addition, soustraction: le chômage total aurait chassé le chô-mage partiel, trop coûteux.

Car quelle entreprise, aujourd'hui, peut se payer une réduction Quelle entreprise, d'horaire? parce que ses trois cents employés chôment le vendredi, ses trois cents peut débourser un demi-million de francs par an, absorbés essentiellement par la prise en charge d'un jour par mois et par travail-

C'est là, sur cette plaie vive, ressentie unanimement par les milieux patronaux et syndicaux, que le Conseil fédéral a décidé d'appliquer son baume. Des dérogations seront possibles. Elles iront plus loin que celles tolérées par l'OFIAMT. L'office réclamait des entreprises qu'elles chôment à 50 pour cent et qu'elles rendent plausible que payer ce délai de carence les eût mis financière-ment en péril. Désormais, ce pourcentage de chômage va baisser. Les circonstances locales seront prises en compte. Le Département fédéral de l'économie naviguera à vue, aussi longtemps qu'il y aura du chômage à l'horizon.

Kurt Furgler a quelque mérite d'avoir tendu l'oreille aux revendications des partenaires sociaux chez qui même les extrêmes ont fini par se toucher. Il ne pouvait, Après l'horlogerie qui se dérègle, le textile qui s'effiloche, voilà la métallurgie qui se déglingue. Plus question de confiner le chômage à une maladie honteuse sectorielle, dont les «responsables» et les «victimes», aux yeux à œillères des politiciens fédéraux, n'ont qu'à supporter une quarantaine. A dessein, le conseiller d'Etat neuchâtelois Pierre Dubois écrivait tout récemment: «La force de la Suisse est que chaque région est administrée et défendue par des autorités communales et cantonales qui placent l'intérêt de leur région au-dessus de fumeuses thèses économiques.»

La Berne fédérale et ses parlementaires, il y a trois ans, n'ont pas vu le ballon. Et c'est Furgler aujourd'hui qui sauve le camp de l'autogoal!

Pierre THOMAS

Menuiserie-charpenterie détruite par le feu à Courtelary Sept personnes à la rue et plus d'un million de dégâts

Hier après-midi, vers 16 h., un terrible incendie s'est déclaré à la menuiserie- charpenterie de M. Henri Schuepbach à Courtelary. Cette

charpenterie, qui avait été mise sur pied par M. Jean Schuepbach père de Henri Schuepbach, était sitée dans une ferme de 1811.



Deux appartements y étaient encore occupés par les deux familles, celle du père et celle du fils, ainsi que par la fille. Le feu s'étant déclaré à l'atelier, les habitants de la maison ne s'en sont pas tout de suite rendu compte. Au moment où ils ont voulu téléphoner au service du feu, le téléphone ne fonctionnait déjà plus. Le sept personnes ont trouvé à se reloger au village, dans leur famille.

Mais les dégâts matériels sont estimés entre un million et un million et demi de francs. De plus, se pose le problème du travail puisque la menuiserie et l'ensemble de la maison patricienne sont entièrement détruits. Les pompiers ont lutté pendant de heures contre les flammes et ils sont restés un bon bout de la nuit sur les lieux.

Hier après-midi, les chauffages avaient été arrêtés dans la maison puisque le ramoneur avait annoncé son passage.

Page 27

Chalets construits illégalement sur la commune d'Epiquerez

Démolition pour septembre 85

Quatre chalets ont été construits illégalement en 1976, sur le domaine de Chervillers (comme d'Epiquerez), dans la réserve du Doubs. Les propriétaires de ces chalets ont été avertis par le canton

de Berne qu'ils devaient démolir leur propriété avant le 1er août 1978. Les services de l'Etat ordonnent, dès leur entrée en souveraineté, la même mesure.

Durant l'année 1981, le plus important

des chalets est démoli. «Depuis lors, il semble que la procédure soit restée en l'état; mieux, il n'a même pas été accusé réception à la Fédération jurassienne de protection de la nature de deux lettres qu'elle a adressées au Département de l'environnement et de l'équipement en date des 28 janvier et 25 mai 1983».

La question écrite du député Jean-Pierre Dietlin, plr, a été traitée par le Gouvernement. Dans sa réponse, l'exécutif cantonal précise qu'«à la suite de nouyelles interventions du mandataire des propriétaires des trois chalets restants, le délai imparti pour la démolition a été prolongé jusqu'au 30 juin 1983 par le Département de l'environnement et de l'équipement. Toutefois, la mesure de démolition immédiate étant, humainement parlant, relativement pénible, une solution à moyen terme a été envisagée».

Le Gouvernement préciser que les tractations engagées ont abouti à la con-clusion d'une convention en date du 4 novembre 1983 par laquelle toutes les garanties ont été données pour l'évacuation des chalets dans un délai raisonnable et sans qu'aucune procédure judi-

ciaire ne soit engagée. Le dernier délai pour démolir a été fixé au 30 septembre 1985. La Fédération jurassienne de protection de la nature a été informée, de même que «Pro Doubs». (pve)





quidam

M. Maxime Rebetez est le dévoué bura-liste postal du village des Genevez dans la

Il se plaît beaucoup dans cette localité où il connaît bien sûr tout le monde et où on aime le rencontrer dans ses tournées journalières. Maxime Rebetez a une passion, le football. Depuis plus de 20 ans, il dirige le club local avec un grand dévouement. Il avoue lui-même ne pas être l'homme aux grands discours en société étant plutôt d'un naturel timide.

C'est ainsi que lors de l'assemblée de l'Association jurassienne de football tenue dans son village cet été, il renonça à parler préférant s'occuper, en coulisses, du bon fonctionnement de l'assemblée et que tout le monde soit content de sa visite aux Geneyez. Quelques semaines plus tard, il célébra avec plaisir avec ses camarades de la société le 30e anniversaire du FC Les Genevez. Ajoutons qu'il a aussi vu avec plaisir l'inauguration, l'année dernière, de la nouvelle halle de gymnastique car il y a bien longtemps que les sociétés du village attendaient cette réalisation. (photo kr)



bonne nouvelle

Subventions à tous vents

L'exécutif cantonal bernois a adopté l'octroi de subventions de fonctionnement pour une somme totale de 886,000 francs. destinées à couvrir les déficits des institutions suivantes: le foyer de pédagogie curative «Weissenheim» à Berne (pour l'exercice 1981), le centre pédagogique «Les Billodes» au Locle (pour l'exercice 1982) et la Fondation neuchâteloises des Centres ASI à La Chaux-de-Fonds (pour l'exercice 1982). La subvention allouée pour les travaux de planification dans les régions de montagne de Jura-Bienne et du Centre-Jura ainsi que pour une étude d'aménagement de la vieille ville de La Neuveville totalisent 517.000 francs. Un projet de canalisation à Tavannes donne droit à une subvention de 198.000 francs. La construction d'un chemin forestier à Perrefitte sera soutenue avec une subvention de 105.000 francs. Enfin, la subvention annuelle accordée par le canton de Berne pour les années 1983-85 à la société des amis des semaines musicales d'Interlaken a été fixée à 55.000 francs. (oid)



sommaire

AU LOCLE. - Les robinets peuvent s'ouvrir...

PAGE 21

PORENTRUY. - Les écoles professionnelles à l'étroit.

PAGE 31

Soins particuliers à La Chaux-de-Fonds La ville se cure l'étang



L'étang des Eplatures, qui gèle à l'ombre des gros réservoirs de produits pétroliers, avait sérieusement besoin d'être dragué. Laissée à l'abandon depuis une dizaine d'années dans sa plus grande partie, la gouille d'eau prenait l'apparence d'un pâturage. On a même vu des campagnols, dans ce biotope où on attendait plutôt des grenouilles.

Une quinzaine d'hommes des Travaux publics sont mobilisés depuis 3 semaines pour libérer les eaux. L'étang n'a plus été entretenu depuis qu'il a cessé d'être utilisé pour la fabrication de glace par la brasserie de la Comète.

Les brasseries assuraient jadis le ravitaillement de la bière et des glaçons nécessaires à sa réfrigération. La seconde activité n'a pas survécu à l'évolution technologique, l'électricité permettant le rafraîchissement des boissons.

peu mis au vert. (Imp.)

• LIRE EN PAGE 19

Après ce tournant, l'étang s'est peu à

Jeudi à Courrendlin Un record du monde de powerlifting?

Jeudi, dans un établissement public de Courrendlin, près de Delémont, le Jurassien Marcel Varé tentera de battre le record du monde de powerlifting dans la position développé-couché. En 37 minutes, il essaierera de soulever 270 fois une barre de 100 kilos.

Au Guiness Book des records, cette performance, si elle est réalisée, effacera catégoriquement celle qui y figure, œuvre d'un Français qui avait levé la barre l'an dernier à 173 reprises lors de l'émission de Jacques Martin. Sans homologation, Marcel Varé a déjà réussi à lever la barre 263 fois.

Marcel Varé, concierge à Courgenay (JU), âgé de 43 ans, est champion suisse toute catégorie en powerlifting, discipline qui pourrait être reconnue pour les Jeux olympiques de 1988. Sur le plan mondial, il a été onzième en 1982. Cette démonstration de jeudi doit lui permettre de populariser ce sport, mais aussi lui permettre de trouver les fonds nécessaires pour participer aux championnats du monde de l'année prochaine.(ats)

22222222222222222

Fracture, fissure, fêlure, fou-lure, on peut taper dans l'os ou le cartilage, tailler dans le muscle, déchirer le ligament, on peut saigner, tousser, s'étouf-

... ah! qu'il est riche le catalogue des maux au nom desquels on peut se faire plaindre, dorloon peut se jaire pianure, au liter, chouchouter, qu'elle est étendue la gamme des gémisse ments, râles et soupirs qui nous valent mille tendresses et caresses entre deux tisanes, massages, bandages, compresses et

Comme on a tort de ne pas onguents. souffrir plus souvent et plus bruyamment.

Une plaie, une bosse? et tout soudain le miracle s'accomplit qui fait se taire les méchants et s'affairer les compatissants.

Le monde s'illumine, c'est Noël tout au long des longues journées, pareil que si on était mis en crèche. Chacun vous fait présent d'un sourire, chacune a un geste attendrissant.

Aller clopin-clopant d'une heure à l'autre, c'est gambader Ah! combien il est fâcheux de dans la félicité.

Mais tous tant que nous somse bien porter. mes, nous voilà bien ingrats à

n'avoir d'attentions que pour les éclopés de l'os ou du muscle, car fracture, fissure, fêlure, foulure, il en est, d'autre nature, qui sont les maux de la tête et du cœur. Une petite foulure, dans le

cerveau, le matin au réveil parce que l'on a glissé trop brutalement du songe à la réalité. Une fracture entre les oreilles, à la hauteur du front parce que l'on s'est heurté à un mot.

Il n'y a pas de tisanes pour les déchirures affectives, ni de pansements pour les plaies du

J'ai un ou deux os qui grincent depuis quelques jours et qui se changent en hallebardes chaque fois que je ris.

C'est ce qui me fait regarder avec un peu plus de tendresse tous ceux qui marchent droit et d'un pas ferme: on ne sait jamais, peut être qu'ils boitent dans leur tête...

IMPAR SERVICE

La Chauxede Fonds

Niels Pedersen et Philip Catherine. Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h. Vivarium: 14-17 h.

Musée paysan: expos. architecture paysanne, me, sa, di, 14-17 h. Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-19 h. Expo 8 artistes chaux-de-fonniers.

Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Expo faune et flore du Jura neuchâtelois. Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, sur demande; sa et di, 10-12 h., 14-17 h. Galerie Club 44: expo chansons murales de

Renée-Blanche, 18-20 h. 30. Galerie Sonia Wirth: expo aquarelles de

Jean Boulais, ma-sa, 14-18 h. 30. Galerie de L'Echoppe: expo de Samuel Quinche, 14-20 h.

Galerie du Manoir: expo métamorphoses de Knut Königshofen, 15-22 h. Galerie La Plume: expo textiles et aquarelles de Shila Sen Gupta, 9-12 h., 14-18

h. 30. Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.

Arthotèque: expo photos de Georges Lièvre, me, 16-18 h. 30, je et ve, 19-21 h., sa, 9-12 h.

Rond-Point des artisans: expo batiks de Cornelia Bahel et céramiques de François Ruegg, 14 18 h. 30.

Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Discothèque: 16-20 h. Expo «Présence de l'Imprimerie neuchâteloise», 14-20 h. Bibliothèques des Jeunes: Président-Wil-

son 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h. Bibliothèque science-fiction: Recrêtes 29, me, 17-19 h.

Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h. Artothèque: 1er-Mars 9, me, 16-18 h. 30, sa,

10-12 h. Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je,

10-21 h., ve-sa, 10-22 h., di, 9-18 h. Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45, lu, ma, je, ve, 14-16 h.; me, sa, 14-17 h., di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing. Club 55: Dancing-Attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions. La Boule d'Or: Bar-Dancing.

Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, di, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; sa, 14-22 h.

Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h. Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 15-22 h., ve, 18-22 h.; chaque 2e week-end, sa, 17-23 h., di, 14-22 h. Informations touristiques: tél. 28 13 13,

rue Neuve 11. Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56. Consultations conjugales: tél. (038)

24 76 80. Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12,

14-16 h. Ecole des parents: tél. 26 72 76 ou 23 10 95. Parents information: tél. (038) 25 56 46, lu,

18-22 h., je, 14-18 h. Information allaitement: tél. 23 01 68 et (038) 25 38 45 ou 31 65 64.

Crèche de l'amitié: Manège 11, tél. 28 64 88. Crèche Beau-Temps 8: tél. 26 87 77. Services Croix-Rouge, tél. 28 40 50. Baby-sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domi-

cile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30. Soins à domicile, Serre 12: tél. 28 41 26.

Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., tél. 28 54 55. Information diabète: Serre 12, ve après-

midi, tél. 28 41 26. Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.

Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01. Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-19 h., je, 14-18 h.. Pro Senectute: L.-Robert 53, tél. 23 20 20,

le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin. AVIVO: tél. 23 02 70 ou 23 50 85.

Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., je, fermé. Eglise réformée: secrétariat de paroisse, tél.

23 52 52. Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h. Service médico-social (Paix 13): info., pré-

vention et traitement de l'alcoolisme, tél. 23 16 23. SOS alcoolisme: tél. 28 75 23.

URGENTS

LE PETIT TÉLÉSKI DE LA CORBATIÈRE **FONCTIONNE**

Piste bonne

98225

Ce soir à 20 h. 30 Maison du Peuple

CONCERT DE JAZZ

Niels Pedersen (basse) et Philip Catherine (guitare)

Maison du Peuple: 20 h. 30, concert jazz Alcooliques Anonymes AA: tél. 28 23 76, et 23 07 56, permanence 24 h. sur 24. La Main-tendue: tél. 143. 20" d'attente.

Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve, 14-20 h. Hôpital: tél. 21 11 91.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Henry, L.-Robert 68. Ensuite, police locale, tél. 23 10 17, renseignera. Service d'urgence médicale et dentaire: tél.

23 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille). Consommateurs Information: Grenier 22,

lu, 14-17 h., tél. 23 37 09. Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h. Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: tél. 23 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-

22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30. Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, tél. 23 45 65, 17-19 h.

Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu au ve, 11-12 h., 17-18 h.

Police secours: tél. 117. Feu: tél. 118.

CINÉMAS

Corso: 20 h. 30, Jamais plus jamais. Eden: 20 h. 30, La femme tatouée; 18 h. 30, Les folles d'amour.

Plaza: 20 h. 30, L'été meurtrier. Scala: 20 h. 45, Les fruits de la passion.

Fleuristes de service cet après-midi: tous les magasins OUVERTS

communiqué

Concours neuchâtelois de l'innovation. Le premier «Concours neuchâtelois de l'innovation», placé sous le signe d'«Innover pour vivre», est lancé par RET SA. Le règlement de ce concours, ouvert à plusieurs catégories, peut être obtenus au siège de RET SA, avenue Léopold-Robert 12, La Chaux-de-Fonds (039/23 44 25). Les projets sélectionnés seront exposés lors des «Journées régionales d l'innovation» qui se tiendront à La Chaux-de-Fonds du 19 au 23 mars 1984. (comm.)

Le Locle

Cinéma Casino: 15 h. 30, Le marginal. Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30. Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h. Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-

17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15. Patinoire: lu, ma, je, sa, 9-17 h.; me, ve, 9-17 h., 20-22 h.; di, 9 h. 30-17 h.

Le Dragon d'or: bar-dancing.

Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, tél. 31 20 19. Ma, je, tél. 31 11 49. Information diabète: Hôpital, lu aprèsmidi, tél. 31 52 52.

La Main-Tendue: tél. No 143. AVIVO: tél. 31 51 90. Service aide familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h. Planning familial: tél. 28 56 56. Consult. conjugales: (038) 24 76 80. Office social, Marais 36: tél. 31 62 22.

Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie tous les jours. protectrice des animaux: tél.

31 13 16 ou 31 41 65. Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18

Contrôle champignons: Hôtel de Ville, luma, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-18 h. 15, meje-ve, 7 h. 30-12 h, 13 h. 45-17 h. 15.

Cinéma casino: aujourd'hui mercredi, 15 h. 30, vendredi, 20 h. 30, samedi et dimanche, 15 h. 30 et 20 h. 30, «Le marginal», avec Jean-Paul Belmondo.

AVIS **URGENTS**



Neuchâtel

Centre de loisirs: 20 h., Mime-clown Geo. Théâtre: 20 h. 30, «La brasse à l'envers», par le Théâtre écarlate.

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général: lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h. Expo «Le livre neuchâtelois de 1533 à nos jours», 8-21 h. Expo J.-J. Rousseau, me et sa, 14-17 h. Plateau Libre: 22 h., Quebracho, musique

des Andes. Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.,

expo «Le corps enjeu». Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h. Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h. Musée d'archéologie: 14-17 h.

Galerie du Faubourg: expo huiles de Monique Bohnenblust, me-je-ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa et di, 15-18 h.

Galerie Ditesheim: expo sculptures de Mathys, ma-ve, 10-12 h., 14-18 h. 30, sa, 10-12 h., 14-17 h., di, 15-18 h. Galerie de l'Orangerie: expo peintures, dessins et gravures de Wera Quin-Tana,

ma-di, 14-18 h. 30. Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Favez, av. du 1er-Mars. Ensuite tél. 25 10 17. Information diabète: av. DuPeyrou 8, ma

après-midi, tél. (038) 24 11 52. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90. Alcooliques Anonymes: tél. (038) 55 10 32 (le soir).

La Main-Tendue: tél. 143. Consultations conjugales: tél. 24 76 80.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Dar l'invincible; 17 h. 45, Farinet ou l'or dans la monta-

Arcades: 15 h., 20 h. 30, Blanche Neige et les sept nains. Bio: 18 h. 30, Coup de coeur; 14 h. 30, 20 h.

30, Au nom de tous les miens. Palace: 15 h., 20 h. 45, Jamais plus jamais. Rex: 15 h., 20 h. 45, Papy fait de la résis-Studio: 15 h., 21 h., La prof d'éducation

sexuelle. Cortaillod

Galerie Jonas: expo estampes japonaises, me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

Bevaix

Temple: concert pan N. Erlich, Louis, G.-H. loncelle. 9 29

Hauterive

Galerie 2016: expo peintures et dessins de Hugo Schuhmacher, me à di, 15-19 h., je, ve, 20-22 h.

Val-de-Ruz

Fontainemelon, temple: 20 h., concert Quatuor Novus; P.-A. Monot et P. Lehmann, trompettes, J.-F. Taillard, cor et Ph. Krüttli, trombone; avec particip. C. de Ceuninck, vibraphone et S. Geneux, orgue.

Château Valangin: 10-12 h., 14-17 h., fermé ve après-midi et lu. Hôpital et maternité: Landeyeux, tél.

53 34 44. Ambulance: tél. 53 21 33.

Ligue contre la tuberculose et soins à domiciles lu au ve, 11-12 h., tél. 53 15 31. Aide familiale: tél. 53 10 03. La Main-Tendue: tél. 143. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90. Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche. Château de Môtiers: expo Aloys Perregaux, ma-di, 10-23 h. Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-

Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-

20 h., je, 15-18 h. Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05. Informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.

Police cantonale: tél. 61 14 23 Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse, tél. 63 17 17. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48. Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, tél. 61 35 05, repas à domi-

La Main-Tendue: tél. 143. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.

L'IMPARTIAL

informe distrait

commente

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66. Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, tél. (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, tél. (032) 97 14 48. Bévilard, rue Principale 43, tél. (032) 92 29 02.

Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.

Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier. La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: 20 h. 15, «L'envoûtement du Sud marocain», conf. et film Connaissance du monde.

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30. Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h. Bureau renseignements: rue du Marché

6. tél. 41 26 63. Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30. Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.

Service du feu: tél. 118. Police cantonale: tél. 41 25 66. Police municipale: tél. 41 20 46. Ambulance: tél. 42 11 22. Pharmacie de service: Voirol, tél.

41 20 72. Ensuite, tél. No 111. Hôpital: tél. 42 11 22. Chambres munes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15. Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et

41 38 35 (urgence). A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118. Police cantonale: tél. 44 10 90. Administration district: tél. 44 11 53. Infirmière visitante: tél. 44 14 34 ou 44 14 24.

Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche. Ludothèque: ma et je, 15-17 h.

Bureau de renseignements: Grand-Rue,

tél. (032) 97 52 78. Services techniques et permanences eauélectricité: tél. 97 41 30.

Feu: tél. 118. Police cantonale: tél. 97 40 69. Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Dr Schneider, (032) 97 65 65. Pharmacies: H. Schneeberger

97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30. Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di,

12 h. 30-13 h. 30. Aide familiale: tél. 97 42 50.

Tavannes

Cinéma Royal: 20 h. 15, Plus beau que moi Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévilard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Capitaine Malabar dit la bombe. Club des Beaux-Arts: expo Zéline K., ma,

je, ve, 19 h. 30-21 h. 30, sa, 16-18 h., di, 10-12 h., 16-18 h. Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.

Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bureau tél. 93 12 53. Service du feu: tél. 93 18 18. Police cantonale: tél. 93 38 31. Police municipale: tél. 93 33 03.

Hôpital: tél. 93 61 11. Ambulance: tél. 93 40 40. Sœur visitante: tél. 93 14 88. Sœurs garde-malades: tél. 93 18 69. Centre de puériculture: tél. 93 20 72. Baby-sitting: tél. 93 38 84.

Pharmacie d'office: Liengme, tél. 93 15 34 ou 93 17 70.

Bienne

h., 20-21 h. 30.

Ring 12: 20 h. 15, audition élèves professionnels Conservatoire. Société des beaux-arts: expo de Noël, 16-18

Galerie Michel: expo Suzanne Müller, lu, ma, ve, 17-20 h., me, sa, 15-18 h., di, 10-12 h.

Galerie Suzanne Küpfer: expo de Denis Brihat, ma-ve, 16-19 h., sa, 14-17 h. Galerie Silvia Steiner: expo «Malzeit», ma- ve,

15-19 h., je aussi, 20-22 h., sa, 14-17 h. Musée Schwab: «Douanne au 4e millénaire avant J.-C.», ma-di, 10-12 h., 14-17 h., ma aussi, 20-22 h.

Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 15, Faut trouver le joint; 17 h. 45, Délivrance. Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Les bran-

chés à St-Tropez. Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, A

girl's best friend. Lido 1: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Papy fait de

la résistance. Lido 2: 15 h., 18 h., 20 h. 30, Tygra. Métro: 14 h. 50, 19 h. 50, Bruce Lee – Seine tödliche Lache; Rocks off - The Rol-

ling Stones. Palace: 14 h. 30, 20 h. 30, Ecco noi per Esempio; 16 h. 30, 18 h. 30, Les fau-

cons de la nuit. Rex: 15 h., 20 h. 15, Staying Alive; 17 h. 45, L'argent.

Studio: permanent, 14 h. 30-22 h. 30, Vacances organisées.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, tél. 53 17 66.

Transport handicapés, service «Kangourou»: tél. 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont). La Main Tendue: tél. 143.

Le Noirmont Cinéma: relâche.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Saignelégier Ludothèque: ma, 15-17 h. 30. Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements tél. 51 21 51.

Police cantonale: tel. 51 11 07. Service du feu: No 118. Service ambulance: tél. 51 22 44. Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury: tél. (039) 51 12 03. Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Aide familiale: tél. 51 14 37.

Les Genevez Ludothèque: 2e me du mois, 14-15 h.

Delémont Cinéma Lido: 20 h. 30, La créature du marais.

Cinéma La Grange: 20 h. 30, Au fil du temps. Galerie du Cénacle: expo Nucci Staglieno-Patocchi, je, 20-22 h., ve, sa, di, 16-19 h. Bibliothèque ville (Wicka II): lu

19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa,

10-12 h. Centre de puériculture: Collège 11, tél. Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30, sa, 9-11 h. Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h, sa, 9-11 h.

Centre culturel régional: tél. 22 50 22.

Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.

Service du feu: tél. 118.

Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h. Bureau renseignements: tél. 22 66 86. Services industriels: tél. 22 17 31.

Police cantonale: tél. 21 53 53. Police municipale: tél. 22 44 22 Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51. Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Gare, tél. 22 11 53.

Sœur visitante: tél. 22 20 36 Sœurs garde-malades: tél. 22 16 60. Centre de puériculture: tél. 22 55 34. Baby-sitting: tél. 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: 14 h., 20 h. 30, Le dragon

du lac de feu. Cinéma Colisée: 20 h. 30, Deux super-flics. Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma. 16-19 h., me-je-ve, 16-18 h., sa, 10-12 h. Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.

Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30. Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.

Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53. Service du feu: tél. 118. Police cantonale: tél. 66 11 79.

Police municipale: tél. 66 10 18. Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51. Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Fridez, tél. 66 11 91.

Consultations conjugales: tél. 93 32 21.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Soins particuliers aux Eplatures

La ville se cure l'étang Noël en famille

Depuis trois semaines, la ville se cure l'étang. L'opération doit durer quel-ques jours encore. Une quinzaine d'hommes des Travaux publics sont mobilisés, harnachés de cuissardes et armés de pioches, de fourches et de brouettes. A la force du poignet, ils libèrent les eaux de l'emprise d'un véritable pâturage.

«Encore trois ans et il n'y avait plus d'étang», explique M. Babey, des Travaux publics, désignant du doigt les saules qui prennent racine.

Cette flaque d'eau est laissée à l'abandon depuis que la brasserie de La Comète a cessé de l'utiliser pour la fabrication de la glace, cédant le terrain à la commune.



Les cuissardes n'étaient pas un luxe. (Photo pf)

Le tiers ouest a été curé il y a trois ans à l'aide de moyens mécaniques, ce qui a valu une levée de boucliers écologique, aux dires de M. Babey. Voilà pourquoi on a opté cette année pour une opération manuelle, permettant de surcroît de racler le fond, où sont ancrés des échevaux de racines.

Pour mener à bien ces travaux, il a fallu abaisser le niveau de l'étang à une hauteur de 70 cm., soit 50 cm. plus bas que la limite habituelle des eaux. Ceci pour laisser affleurer la terre qui s'était accumulée sur 70 cm. d'épaisseur au fil des ans, étouffant les deux tiers du bas-

MÊME DES CAMPAGNOLS

A raison de 20 m³ par jour, on estime à plus de 400 le nombre de m³ qui seront jetés à la décharge de La Sombaille. Entre deux coups de pioche, un employé des TP lance: «On voit de tout ici, même un nid de campagnols». C'est dire si l'étang avait pris les apparences d'un pâturage.

Au début des travaux, on avait construit deux radeaux pour avancer sur les eaux à mesure qu'elles étaient dégagées. Le froid y suppléa, offrant sa plate-



Fêtes de Noël de l'Armée du Salut

Les Fêtes de Noël de l'Armée du Salut de La Chaux-de-Fonds ont lieu dimanche 18 dès 16 h. et dimanche 25 décembre dès 20 h. au numéro 102 de la rue Numa-Droz. Comme à l'accoutumée, un programme de chants, de musique et de productions scéniques diverses sous le signe de la rencontre amicale pour ces deux veillées de la fête de Jésus.

LES PLANCHETTES

Séance du Conseil général

Le législatif siégera en séance ordinaire à 20 h. 15 à la salle de paroisse. A l'ordre du jour figurent la présentation du budget 1984, la présentation de projets pour la lutte contre les campagnols et un rapport du Conseil communal. Rappelons que la séance et publique. (yb)

forme naturelle. Cette cure devait être

menée en hiver afin de causer le moins

de trouble à la faune. Cet engorgement des eaux est une conséquence de la fin d'une activité que la brasserie de La Comète était la dernière à pratiquer en Suisse: la fabrication naturelle de glace. Les lieux étaient prédestinés, cette combe étant un des endroits les plus froids de la ville. Dans tout le pays, les brasseries assuraient jadis à la fois le ravitaillement en bière et le service de réfrigération. Une à deux fois par semaine, les livreurs faisaient la tournée des établissements publics et remplissaient la caisse à glace qui équipait tous les comptoirs. Ils profitaient alors de prendre la commande de bière.

Ce manège a cessé à La Chaux-de-Fonds au début des années 70, lorsque tous les restaurants avaient des installations frigorifiques électriques. La fin de cette activité n'est aucunement liée au rachat de l'entreprise par le groupe Car-

dinal et à la transformation de La Comète en société de distribution. L'évolution technologique a eu raison d'une pratique ancienne.

LA BANQUISE DES EPLATURES

On fabriquait la glace une seule fois par hiver, les quantités stockées suffisant à approvisionner la ville toute l'année. Lorsque la glace atteignait une épaisseur de 30 à 40 cm., la brasserie recrutait du monde par voie d'affiches dans les bistrots. Elle engageait ceux qu'on appelait «les bras cassés» et autres clochards. L'aventure durait une quinzaine de jours, sauf pour ceux qui se laissaient tomber un pain de glace sur le pied le lendemain afin de toucher l'assu-

Des cubes de 1 m. 60 étaient arrachés à la banquise des Eplatures. Près de 40 personnes y travaillaient, par une température atteignant moins 15 degrés. Une grande chaudière était installée pour chauffer la bière et les hommes. La glace était immédiatement stockée dans un petit bâtiment, isolé par des parois en liège. Une seule moisson suffisait. La nouvelle couche de glace allait servir de

BIENTÔT UNE PATINOIRE

L'étang était régulièrement entretenu, les herbes fauchées, afin de servir une glace propre. Cette préoccupation est tombée avec l'abandon de son utilisation comme glacière. Après une dizaine d'années, la situation exigeait les grands travaux entrepris aujourd'hui.

Dans quelques jours, on patinera de nouveau aux Eplatures. Le printemps revenu, on verrait volontiers une population de canards fendre ses eaux. Histoire d'y mettre de la vie. Pourquoi n'introduirait-on pas aussi un banc de poissons se nourrissant d'algues et de racines, afin de prévenir un nouvel étouffement de

Maisons de retraite du Châtelot





La cinquantaine de pensionnaires des maisons communales de retraite du Châtelot ont célébré leur Noël, hier soir. Comme à l'accoutumée c'est la famille de Mme et M. Abbet, les «intendants» des maisons, qui ont préparé quelques-uns des bons moments de la fête: saynète de circonstance et une pièce de théâtre rigo-

lote: «Aux urnes citoyennes». Mais avant, tout le monde a chanté le Voici Noël et entendu le pasteur Béguin puis une classe de 1re année primaire tandis que l'Armée du Salut a aussi apporté sa contribution aux réjouissances. La salle qui recevait tout le monde était joliment décorée, assez pour ne pas intimider le Père Noël - inévitablement de la partie comme bien on le présume. Enfin, c'est l'orchestre de la Persévérante, la Per'sept, qui s'est produit

(Imp.-photos Bernard)

Examens de fin d'année au Collège musical Notes en contrepoint

Le Collège musical, il vous est peutêtre arrivé d'en avoir connaissance après avoir été convié à l'une ou l'autre de ses auditions d'instruments, réparties tout au long de l'année dans les salles de quelques collèges de la ville. Lié au système scolaire, l'enseignement de la musique y suit tous les niveaux, du primaire au supérieur, assuré par des maîtres de musique et par des professeurs spécialisés au niveau supérieur.

La fondation du Collège musical remonte à 1924, voilà qui nous mène à la veille du 60e anniversaire! A cette époque un groupe de citoyens estimant regrettable que des parents peu favorisés soient dans l'impossibilité matérielle de donner à leurs enfants un complément d'instruction musicale, prennent l'initiative de créer, avec l'appui du Conseil communal et de ses subventions. le Collège musical ouvert aux élèves de la scolarité obligatoire, jusqu'au baccalauréat ou autres diplômes de fin d'études.

Lorsqu'en 1947, M. Georges-Louis Pantillon reprit la direction de l'école, trois professeurs enseignaient à quarante élèves. Dans cette renaissance d'aprèsguerre, immédiatement le développement s'affirma régulier.

Le Collège musical compte quelque sept cents élèves, en moyenne, au cours des dix dernières années, mais le succès ne se traduit pas seulement en chiffres. Le but poursuivi est que dès l'âge de la scolarité l'enfant puisse se comporter en acteur à l'égard de la musique, non point seulement en auditeur, un contact direct avec la musique peut être remarquablement fécond: une approche simple du solfège qui part du concret, d'abord on chante, on apprend le nom des notes, on aborde le rythme. En quatre ans on en arrive à connaître le solfège élémentaire.

Directrice depuis 1978, Cécile Pantillon a conservé les structures du degré primaire et secondaire, développé celles du degré supérieur, structures qui sup-portent l'efficacité de tout l'enseignement préalable.

Le niveau supérieur s'offre aux étudiants qui consacrent une part importante de leur temps à l'étude de la musique, il faut aborder différents aspects de culture générale, histoire de la musique, formes musicales, théorie, tonalités.

Dans la perspective d'un premier, d'un deuxième certificat, cinq candidats se sont présentés aux examens de décembre 1983, devant un jury composé de MM. René Gerber, compositeur, Bevaix; Yves Girardin, violoniste, Neuchâtel; Willy Kurz, président du Collège musical.

Chaque candidat devait présenter trois œuvres de compositeurs, et d'époques, différentes. D. de C.

Voici le palmarès:

DEUXIÈME CERTIFICAT

Isabelle Augsburger, piano (Mozart, Schumann, Debussy), mention «avec distinction».

Renaud Matthey, piano, (Schubert, Debussy, Beethoven), mention «très

Anne-Lise Wyss, piano (Bach, Schubert, Debussy), mention «très bien».

PREMIER CERTIFICAT

Fabienne Liechti, violon (Bach, Bartok, Beethoven), mention «très bien».

Philippe Spaetig, piano (Bach, Haydn, Paderewski), mention «bien».

Auberge de jeunesse La preuve par le besoin

Inaugurée officiellement en avril 1982, l'auberge de jeunesse de la ville a subi un lifting. Elle a dès lors attiré un imposant nombre de vacanciers. Cette hausse est impressionnante: 69,5%. Ce dernier chiffre est cité dans les pages du rapport d'activité 1982 de l'Association neuchâteloise des auberges de jeunesse. Ainsi que le remarque le président, cette fréquentation galopante a justifié les gros investissements qui avaient été consentis pour la rénovation de l'AJ chaux-de-fonnière et que, partant, la demande était bel et bien réelle.

Au 34 de la rue du Doubs, c'est donc la satisfaction, même si, relève encore le président, on peut regretter que les handicapés ne fréquentent pas plus assidument l'établissement pourtant conçu pour eux aussi.

Gérée par Mme et M. Laesser, l'AJ abrite une centaine de lits. Elle constitue un apport intéressant à l'équipement touristique de la région. A l'heure où, justement, les pas des touristes se tournent vers des vacances plus «authentiques» et plus «saines» qu'auparavant. L'AJ est posée dans une région en tous points privilégiée: des sites naturels à visiter jusqu'aux potentialités socio-culturelles, les jeunes et moins jeunes visiteurs ont de quoi passer de riches moments. (Imp.)

bravo à

Marcel Roubaty, de La Chaux-de-Fonds (Courvoisier SA). et Jean-Philippe Jelmi, de Neuchâtel...

... qui sont parmi la deuxième volée de dix-neuf techniciens de l'industrie graphique. Récemment, leur diplôme leur a été remis à Lausanne. Ces cadres de l'industrie graphique ont obtenu leur diplôme après trois ans d'études, à l'École technique du soir de l'industrie graphique. Basé sur un système de formation en emploi, le programme d'enseignement com-prend tant de la théorie que de la pratique. (Imp.)





Soixante-six équipes en lice... et deux vainqueurs lors de ce dernier week-end au Pavillon des Sports où avait lieu le tournoi de football de La Show-de-Fonds Spectacles. Deux vainqueurs parce que se disputaient les premières places des catégories licenciés et non-licenciés. Rudes empoignades et bonne humeur: tels ont été les mots d'ordre qui ont présidé à ces joutes dont le bénéfice, précisent les organisateurs, est investi dans la mise sur pied des spectacles. Pour l'année à venir, La Show-de-Fonds Spectacles prévoit d'accueillir le fameux Golden Gate Quartett, Georges Chelon ou encore Graeme Allwright... Beau programme. (Imp.-photo Bernard). Voici le classement: Licenciés: 1. Show-Sept; 2. FC Gigi + Gagi; 3. Les Passoires; 4. Rudi-Silva. Non-licenciés: 1. P'tits Gobelets; 2. Isméca II; 3. Les Eleveurs; 4. Les Bips.



LE LOCLE Commerce Indépendant de Détail



MERCREDI

DÉCEMBRE

CE SOIR AU LOCLE jusqu'à 22 heures

MERCREDI DÉCEMBRE

GRANDE ANIMATION COMMERCIALE

LES MAGASINS DE DÉTAIL ILLUMINÉS PAR DES TORCHES

offrent gratuitement à tous les clients

1 bon-valeur Fr. 1.20, à valoir sur :

GRILLADES

Place du Marché

GÂTEAUX AU FROMAGE

Boulangerie Achini

CORNETS À LA CRÈME

Laiterie Centrale

Participent à cette action:

Au Fil d'Or, Mme Dubois

Bijouterie Jossi

Bijouterie Matthey Boulangerie Achini

Boutique «C'est arrivé demain»

Boutique «Fashion Linéa» Mme Offredi

Boutique d'Art, Mme Jacot

Boutique G. Schwab

Chaussures Mottet

Confection Frutiger Corsetterie Louisianne

Coutellerie P.-A. Vermot

Electricité Berger

Jouets Au Signal, A. Jordan

Laiterie Centrale, F. Gerber

Librairie-Papeterie Reymond

Maroquinerie Dubois

Papeterie Grandjean

Parfumerie Locloise, Mme J. Huguenin'

Photo Curchod Uniphot SA

Quincaillerie Dubois

Radio Electro - TV - Hi-Fi

Radio - TV E. Robert

Tabacs E. Schwab

Tapissier-décorateur C. Matthey

\$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ CE SOIR, TOUS AU LOCLE - de bons achats dans une bonne ambiance \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$

CINÉMA

CASINO

LE LOCLE

Aujourd'hui mercredi à 15 h. 30 - Vendredi à 20 h. 30 Samedi à 15 h. 30 et 20 h. 30 - Dimanche à 15 h. 30 et 20 h. 30

avec Jean-Paul BELMONDO Mousquetaire des temps modernes. S'il en restait un, (14 ans) il serait celui-là!

Une coupe - Un visage - Un style



Le tout personnalisé par l'équipe

Coiffure &

succ. de Gino et Maria Grande-Rue 38 - @ 039/31 67 31 - Le Locle er au Locle, Gentianes 2

appartement de 3 pièces tout confort, bien situé, avec grand balcon.

garage

à disposition dans la maison. Libre début janvier ou à convenir. Ø 039/31 58 82, à partir de 19 heures.

A vendre au Locle

appartement rénové de 6 pièces duplex

aide fédérale possible.

Pour tous renseignements: Ø 039/31 37 31 ou 038/33 14 90.

Magasin **Calame-Sports**

Envers 57 - LE LOCLE

CE SOIR OUVERT JUSQU'À 22 HEURES

ainsi que le 22 décembre

Publicité intensive, publicité par annonces

oubliez de faire de la

publicité

vos clients vous oublieront

UNE IDÉE CADEAU

marques, trousses, miroirs, vaporisateurs, etc...

Parfumerie Locloise
Grande-Rue 18 - Le Locle

Double chèques fidélité

+ notre cadeau

CE SOIR: OUV innovation

> MARCHE MIGROS **GALERIES** -0|O



Centre Coop



et son district

la voix d'une région

Sous le signe du sport et de l'amitié

Réjouissante activité de la section Toujours l'augmentation des coûts «Sommartel» du CAS

La traditionnelle assemblée de fin d'année de la section «Sommartel» du Club alpin suisse s'est déroulée récemment à la Fondation Sandoz avec la participation de très nombreux clubistes dont la présence témoigne de l'intérêt qu'ils manifestent à la vie d'une association à laquelle ils sont profondément attachés.

Ainsi qu'il ressort des nombreux rapports dont il a été donné connaissance ce soir-là, l'activité durant l'année qui s'écoule a été particulièrement intense. Elle est le reflet de la volonté d'une nette majorité de clubistes de donner à la section «Sommartel» sa véritable signification. Il s'agit en effet, en cultivant l'amitié, d'aimer la montagne et de pratiquer un sport sain et vivifiant en gravissant non seulement les plus hauts sommets de nos Alpes, mais également ceux du Jura tout proche.

C'était le but poursuivi par ceux qui ont fondé le Club alpin suisse, en 1863, dont l'effectif, pour l'ensemble du territoire helvétique, est de plus de 70.000



De gauche à droite: MM. Max Vogt et Jean-Maurice Gasser

La section «Sommartel» a le privilège d'avoir toujours été fidèle à cet idéal, ainsi qu'en témoignent sa progression et sa réjouissante activité. Elle compte en effet à ce jour près de 300 membres, en tenant compte de l'organisation de jeunesse (OJ) et d'une sous-section fémi-

Au terme d'un mandat présidentiel rempli avec beaucoup de compétence et de dévouement, M. Max Vogt a dressé un bilan fouillé de toutes les activités internes ou externes auxquelles il a été associé et à juste titre, il peut être fier de l'héritage qu'il laisse à son successeur. Avec une certaine fermeté, mais toujours empreinte de beaucoup de courtoisie, il a favorisé le fonctionnement harmonieux de tous les rouages de cette importante association, animant les uns et les

Pénurie d'eau

Mesures levées

Bonne nouvelle pour la population locloise. Les Services indus-triels de la ville ont pris hier la décision de lever avec effet immédiat les mesures d'interdiction de consommation d'eau, prises le 16 novembre dernier, destinées à lutter contre la pénurie que connaissait Le Locle.

En effet, petit à petit, les n souterraines se sont reconsti-tuées. Mais plus lentement qu'en été car l'eau de surface n'a pu pénétrer que difficilement dans le

Ainsi, les réserves sont pour l'instant suffisantes pour que les consommateurs puissent passer un hiver normal. Cependant, même en levant toutes les interdictions, les SI et plus particulièrement le service des eaux recommandent aux usagers de faire preuve de retenue afin qu'ils ne doivent pas revenir à la situation antérieure si le froid persistait.

Du même coup, ils remercient la population de sa discipline et de sa collaboration qui ont permis de juguler la pénurie. (jcp)

NAISSANCE

Micheline et Claude **PUGIN-STUCKY** ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

LUDIVINE

le 13 décembre 1983

Clinique des Forges Grand-Rue 16

2400 Le Locle

155132

autres, tout en suscitant l'enthousiasme nécessaire à la bonne marche d'une section comptant dans ses rangs non seule-

ment plusieurs générations, mais aussi

PRÈS DE 100 EXCURSIONS **ET ASCENSIONS**

une sous-section féminine.

Tel est le bilan d'une année particulièrement faste pour «Sommartel» qui a enregistré, en 1983, l'organisation de près d'une centaine d'excursions et d'ascensions. Certes, les conditions atmosphériques y sont pour quelque chose, l'essentiel du programme ayant pu être réalisé non seulement pour la section-mère (31 courses), mais également pour le groupe des aînés (17 courses), l'organisation de jeunesse (20 courses) et la sous-section féminine qui fait preuve de beaucoup de dynamisme et d'enthousiasme avec l'organisation de plus d'une trentaine de courses

Ainsi, en résumé, à tous les échelons, les manifestations ont été bien revêtues et elles laissent augurer d'un bel avenir pour l'ensemble des groupes et sous-section de cette sympathique association.

Les finances sont saines et un fonds a été créé en vue de la réalisation d'un vœu cher à de nombreux clubistes, s'agissant de la construction d'une cabane ou d'un refuge en haute montagne. Certes, le projet est audacieux, mais il devrait servir de catalyseur et stimuler l'ensemble de «Sommartel», à l'instar d'autres sections amies et voisines qui ont manifesté depuis de nombreuses décennies leur présence permanente et bénéfique dans les Alpes valaisannes.

Cette dernière assemblée de «Sommartel» devait être teintée d'un peu de nostalgie. Il s'agissait en effet de prendre congé de M. Max Vogt qui abandonne la présidence après l'avoir assumée pen-dant quatre années. Il s'est acquitté brillamment de sa tâche et ce soir-là on a relevé ses talents de meneur d'homme, mais aussi ses qualités de cœur.

Pour le remplacer, l'assemblée unanime a désigné M. Jean-Maurice Gasser et nul doute qu'il sera en mesure d'assurer la continuité de l'ouvrage entrepris par son précédesseur et cela d'autant plus qu'il peut compter sur la collaboration efficace d'un comité dynamique et bien rôdé.

La soirée s'est terminée par une généreuse collation, préludant agréablement

cela va se passer

Ouverture nocturne des magasins

Première ouverture nocturne des magasins du Locle ce soir mercredi 14 décembre. A cette occasion, les commerces de la ville seront ouverts jusqu'à 22 h.

Par ailleurs, une grande animation commerciale sera organisée à l'intention des personnes qui ont décidé de faire leurs achats de Noël ce soir là. à une autre traditionnelle et chaleureuse réunion de «Sommartel», celle de la fête de Noël qui s'est déroulée quelques jours plus tard au chalet du «Fiottet» au Mont-Racine, avec la participation de plus d'une soixantaine de personnes.

Fidélité récompensée

Les insignes d'ancienneté et cadeaux ont été remis à MM. Charles Dubois et Maurice Gander, pour 50 ans d'activité; à MM. Paul Castella et André Duvoisin, pour 40 ans; à MM. Roland Bessire, Georges Cat-tin, Gustave Fazan et Willy Genhart, pour 25 ans.

La «Chrétienne sociale» des Brenets

La caisse-maladie «Chrétienne sociale» a tenu son assemblée à l'Hôtel de la Couronne en présence de M. Georges Vuilleumier, chef de bureau de la secton de La Chaux-de-Fonds et des représentants de la section locloise, salués par le président M. Ernest Wasser. Le procès-verbal lu par Mme Betty Thourat ne fut qu'une formalité et le président pu présenter son rapport dans lequel il releva que la mauvaise situation économique, le chômage, l'insécurité de l'emploi n'empêchent pas le coût de la vie d'augmenter et particulièrement les frais de santé.

M. Paul Wyss, caissier présenta des comptes équilibrés pour la section, ce qui n'est pas une généralité et représente même un petit exploit.

Dans un exposé sur la nouvelle assurance LAA, M. Vuilleumier expliqua les nombreux changements qu'elle apporl'Etat et l'explosion des coûts se traduiront par une augmentation des cotisations. Les représentants de la «Chrétienne sociale» ont lutté pour qu'elle soit limitée à quinze pour cent alors que pour d'autres caisses, elle pourra atteindre trente pour cent.

Une récompense fut ensuite remise à M. Gilbert Debon, pour quarante ans de sociétariat. Le jubilaire, par ailleurs conseiller communal, profita d'apporter le salut des autorités. Mme Raymonde Béguin se retire après vingt-six ans au comité, c'est M. Charly Jeanneret qui le remplacera au poste de vérificateur des

Une collation et la présentation de films mirent un terme à ces assises qui démontrèrent une fois de plus le dynamisme d'une caisse-maladie et de son comité particulièrement dévoué à sa

Au Temple de La Chaux-du-Milieu

Concert de Noël donné par des chanteurs et des musiciens

Le pouvoir de l'émotion que détient la musique s'est exprimé vendredi soir lors du concert de Noël qu'ont donné le Chœur mixte de la vallée de La Brévine et la fanfare de La Chaux-du-Milieu dans le temple de cette localité. Par l'orgue et la trompette tout d'abord, puisque P.-A. Rothlisberger et P.-A. Fallet ont joué en ouverture de ce concert une pièce de Purcell. Par la voix ensuite, cet instrument naturel que chacun possède, mais dont 50 choristes se sont servis pour faire vibrer un temple comble. Par les cuivres et percussions enfin de la fanfare de La Chaux-du-Milieu.



Choristes et musiciens ont réuni leur art pour l'amour de la musique. (Photo paf)

Animé par la volonté de chanter et de communiquer la joie qu'il y prend le Chœur mixte de la vallée avec l'appui du chœur mixte des Brenets a d'emblée donné le ton à cette soirée musicale de grande qualité en interprétant un programme agréable, composé de chants profanes et religieux.

Attentifs les chanteurs ont suivi les gestes précis et nuancés de leur directeur, Emile Bessire. La Fête des vignel'honneur dans le premiers chants: «La chanson des moissonneurs», 1927 de René Morax et Gustave Doret, «Chanson pour l'automne» de Géo Blanc et Carlo Emerling, «Le chant du lac» et «Le chant des moissons» des mêmes auteurs. Ces chants à l'allure cadencée furent interprétés de fort belle manière par des exécutants attentifs à leur diction.

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 14 AU 20 DÉCEMBRE

CAS section Sommartel. - Jeudi 15, délai

d'inscription pour le cours de ski de fond

et pour le cours sur les avalanches. Ven-dredi 16, stamm à 18 heures à l'Hôtel des

Trois-Rois. Mardi 20 gymnastique à

Beau-Site. Mercredi 21, réunion des

aînés à 18 heures aux Trois Rois. Jeudi

22, ski de randonnée pour les aînées à la

vallée de La Brévine ou à La Vue-des-

CAS dames, sous-section «Roche-

Claire». - mercredi 14 à 19 h. 30: rencon-

tre mensuelle au deuxième étage de la rue Daniel-JeanRichard 19. Dimanche

18. Noël au chalet. Rendez-vous des par-

ticipantes vendredi 16 à 17 h. 30 aux

Contemporaines 1900. - Séance mensuelle

Contemporaines 1924. - Fête de Noël au

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». -

Lundi 19: sérénade à «La Résidence».

Rendez-vous à 19 h. 30 précises. Tous

ter paquet-cadeau, svpl.

présents.

Buffet de la Gare dès 18 heures. Appor-

mercredi 14 à 14 h, 30 au Cercle de l'Union.

Le Locle

Alpes.

A l'orgue M. Rothlisberger accompagna l'«Agnus Dei» de Mozart et une cantate de Dietrich Buxtehüde. Deux partitions liturgiques plus difficiles bien maîtrisées qui mirent en valeur les belles voix des soprani.

AU TOUR DE LA FANFARE

Après la pause les musiciens prirent place dans le chœur abandonné par les tèrent littéralement en beauté et harmonie au cours d'un programme varié et remarquablement équilibré. Un frisson d'émotion parcouru l'assemblée qui ne ménagea pas ses applaudissements, récompensant justement la prestation des musiciens. Ils ouvrirent les feux par un paso doble, «El Albanico» de A. Jovaloyes. Un air écossais, «Annie Laurie» de Roy Newsome suivit, durant lequel le chant des barytons donna beaucoup de douceur à cette mélodie.

André Besançon a arrangé la pièce «Three Ayres» de manière à ce que chaque registre soit présent avec force et brio. Alain Perret, sous-directeur prit la baguette pour diriger la marche «Pulcinello» de W. Rimmer. Le programme réserva une place au jazz grâce à «The Stripper» qu'a écrit David Rose où les trombones se distinguèrent admirablement. Le dernier morceau «Hey M. Music Man» arrangé par Derek Ahmore fut bissé, tant cette partition était entraînante. La direction de ce concert fut assurée avec talent par Frédéric Monard dont on connaît l'enthousiasme.

MORCEAUX D'ENSEMBLE

L'apothéose de ce concert fut la réunion des choristes et des musiciens qui interprétèrent deux morceaux d'ensemble. L'«Ave Verum» de Mozart et une cantate de Beethoven. Ces deux heures de concert magnifique n'ont pas lassé un seul instant les auditeurs qui en redemandèrent et obtinrent le bis de la can-

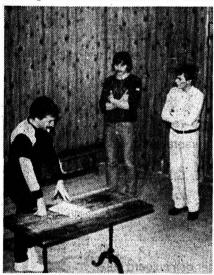
Les textes qui accompagnaient chaque morceau avaient été préparés par Alain Perret qui les présenta. Le remarquable travail de ces deux sociétés chorales et musicales, l'excellente collaboration qui s'est instaurée à l'occasion de ce concert rer de belles soirées futures. (df)

Quatre nouveaux citoyens

Il est de tradition à La Chaux-du-Milieu d'accueillir officiellement les nouveaux citoyens de la commune à l'occasion de la soirée annuelle de la Société de jeunesse.

Ils sont quatre cette année à atteindre leur majorité civique. Il s'agit de Arianne Kaenel, Michèle Sauser, Laurent Tinguely et Christian Tschanz.

Malgré l'absence ce soir-là de Mlles



M. Jean-Bernard Vuille s'adressant à deux des quatre nouveaux citoyens de la commune de La Chaux-du-Milieu: Laurent Tinguely et Christian Tschanz. (Photo privée)

Kaenel et Sauser, MM. Tinguely et Tschanz ont été reçus officiellement nouveaux citoyens au cours de la soirée théâtrale de la Société de jeunesse. Une petite cérémonie qui s'est déroulée en présence de M. Jean Simon-Vermot, président de commune et lors de laquelle le conseiller communal M. Jean-Bernard Vuille, a dit quelques mots.

En s'adressant aux nouveaux citoyens il a souligné notamment: «Vous avez 20 ans et par conséquent vous avez atteint cette fameuse majorité. Celle qui représentait une notion abstraite, pleine de mystère et d'espoir de liberté quand vous aviez dix ans et qui deviendra finalement un constat de continuité quand vous en aurez trente.»

M. Vuille a souligné aussi qu'être majeur représente une étape parmi toutes celles qui jalonnent la vie d'un homme. Un de ces moments que la mémoire garde plus longtemps en souvenir parce qu'on lui a donné un éclat particulier. Et le conseiller communal de conclure: «Vous n'avez pas attendu ce jour pour connaître les règles de la vie en société. Vous savez l'amertume de la contrainte et la joie de la liberté. Vous avez souvent déjà, fourni la preuve de votre responsabilité et de votre engagement. La soirée de la jeunesse en est une illustration vivante». (Imp)

Suite des informations

locloises

31





Revillon detchema

Aussi rayonnant et mystérieux que la déesse du même nom.

Bonjour...

Je suis TURBULENCES de REVILLON, la conception nouvelle d'un parfum subtil et mouvant

Venez me chercher, je suis à vous, sans obligation d'achat, en coffret échantillon avec mon aîné **DETCHEMA**

Demandez-nous



INSTITUT **DE BEAUTÉ**

Av. L.-Robert 53 Ø 039/237 337 La Chaux-de-Fonds

chèques fidélité (D

+ cadeau de fin d'année

Une hôtesse des parfums REVIL-LON PARIS se fera un plaisir de vous conseiller du 15 au 17 décembre

Offre valable dans la limite des stocks

BIENTÔT LA REVUE...

«Pueblos de España» a le plaisir de vous annoncer que le 15 décembre 1983 à 20 h. 15 au théâtre de la ville, la compagnie

RETABLO

jouera la pièce de Federico Garcia Lorca

MARIANA PINEDA

ambulance Mercedes

modèle 1969, 65 000 km, non expertisée.

COMMUNE DE TRAMELAN Service du Feu

M. Claude Vuillemumier-Nicolet, rue du Midi

20, 2720 Tramelan, Ø 032/97 55 09. 98039

4 jantes avec pneus

Ø (prof.) 039/2 2 16 (privé) 039/23 84 80 (12 h. 30/13 h. 30, 19(h. 30/21 h. 980

pour Lancia Beta ou HPE. Fr. 180.-.

L'entrée est gratuite.

230/250

A vendre

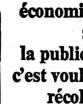
Renseignements auprès de:

jusqu'à la fermeture

A louer, au Locle appartements

3 pièces Confort. Libre tout de suite ou à con-

S'adresser à: REGENCE S.A. rue Coulon 2, tél. 038/25 17 25 2001 Neuchâtel



HÔTEL-RESTAURANT

DES TROIS-ROIS - LE LOCLE

Ce soir à la Brasserie

choucroute garnie

servie exceptionnellement

venir.

A louer au Locle, Verger 22

pour tout de suite ou date

appartement

Loyer Fr. 420.- + charges.

appartement

Loyer Fr. 240.- + charges.

4 pièces

2 pièces

GENCE IMMOBILIÈRE

DECALCO SA



91-277



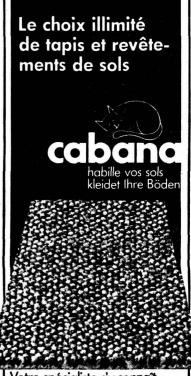
Salon de coiffure

Marais 36, Le Locle, Ø 039/31 11 71

E LOCL

Mme C. Jeanneret se fait toujours un plaiisir de vous y accueillir.

Abonnez-vous à L'Impartial



Votre spécialiste s'y connaît personnel et consciencieux.

Ce soir ouverture nocturne jusqu'à 22 h.

E. Delay

Tapissier-décorateur

Envers 39 - Le Locle Ø 039/31 28 45

LA CHAUX-DE-FONDS Prairie 29 A louer pour le 1er janvier 1984 3 PIÈCES Fr. 475.- + charges Pour visiter: Ø 039/28 42 05 22-3201



beau 1 pièce meublé

au centre ville. Spacieux, tout confort, cuisine agencée, salle de bain. Tout de suite ou pour date à convenir. Ø (038) 21 11 71. 28-35





Le Centre professionnel «LÉS PERCE-NEIGE» aux Hauts-Geneveys

un jeune commis de cuisine

au bénéfice d'un CFC de cuisinier, pour compléter sa petite équipe de cuisine. Entrée en fonction le 9 janvier

1984 ou date à convenir.

Prière de prendre rendez-vous par téléphone au **038/53 41 41.** 87-36



Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. ... Je rembourserai par mois Fr. ... NP/localité à adresser dès aujourd'hui à: Banque Procrédit

Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

2301 La Chaux-de-Fonds,

HÔPITAL DU LOCLE

Mercredi 14 décembre

Visites supprimées dès 16 h. Fête de Noël des malades

Mercredi de votre compréhension

Publicité intensive, publicité par annonces

Fr. 46.-**CHAÎNES À NEIGE** dès toutes dimensions SAC DE SABLE 16 kg. Fr. 5.50 ANTIGEL à l'emporter, 3 l. Fr. 7.50

En vente tous les jours, dimanche compris, à notre station-service ouverte de 6 à 22 h.

NISSAM | DATSUN

Rue Girardet 27, tél. 039/31 29 41

COMBUSTIBLES, FER ET MÉTAUX

J.-M. GRANGE FILS

2400 Le Locle - Ø 039/31 42 18

NOUVEAU BRIQUETTES **DE PÉPINS DE RAISIN**

en cartons de 25 kg.

Excellent combustible de longue durée pour fourneaux à bois et cheminées. Propre et ménageant l'environnement.

Ne dégage ni fumée, ni odeur incommodantes, parce que les briquettes ne sont pas agglomérées par de la colle ou par un liant quelconque. Ne salit pas les mains.

Les pépins de raisin offrent une énergie alternative intéressante et inépuisable: ils se renouvellent naturellement chaque année, sans épuiser notre sous-sol.

Haute valeur calorifique: 4200 kcal/kg.

CHARBON DE BOIS - BOIS DE CHEMINÉES - GAZ

Une idée cadeau Jeu oriental

CARAMBQLE®



Démonstration-vente au marché le samedi matin

© 039/26 86 40 97940

mediator

Mod. 66 KS

Fr. 2390.-

dès Fr. 695.-

LE TÉLÉVISEUR DE L'AVENIR



écran 66 cm.90 programmes Suisse France

Suisse France Stéréo 2 × 15 watts Autres modèles

La vedette du jour:
Modèle 42 KT 2160 PAL-SECAM Fr. 890.-

Une suggestion: Modèle 56 KS 3452

REICHENBACH
Audio-Vidéo-TV-Hi-Fi

Avenue Léopold-Robert 70, tél. 039/23 44 60 2300 La Chaux-de-Fonds

CONSEILS - VENTES - LOCATION dès Fr. 79.-SERVICE APRÈS-VENTE Jeudi 15 décembre et jeudi 22 décembre OUVERTURE de 10 h. à 22 h. sans interruption

Le parfum se choisit chez le spécialiste:

Chez les parfumeurs de métier que nous sommes, votre parfum favori est garanti d'origine et sa fraîcheur est assurée

En plus nos cadeaux:

TRIPLE chèques fidélité

+ cadeau de fin d'année



Parfumerie DUMONT L.-Robert 53, Ø 039/237 337 Parfumerie AVENUE L.-Robert 45, Ø 039/23 34 44

L'annonce, reflet vivant du marché

Pour notre département fabrication/montage, nous recher-

ferblantier sur inox

bilingue français-allemand, capable de diriger une petite équipe de monteurs d'installations de cuisines professionnelles. Connaissances en installations sanitaires et gaz souhaitées.

Offre avec documents habituels sous chiffre 87-780 Assa Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

2 h. 30/13 h. 30,



URGENT

Cadillac Club Bar-Dancing Hôtel de l'Etoile à Corgémont cherche

BARMAID

pour le 1er janvier 84. Ø 032/97 17 03.

93-120

Multisols

tapis de milieu - parquet

A. Grilli

A. Grilli Paix 84 - Tél. 039/23 92 20

Publicité intensive, publicité par annonces

POD 9:

un an déjà à votre service l demain 15 décembre

Marendings

Carottes

Carottes

du pays

le kilo

FRAÎCHEUR
PRIX OUALITÉ

CAROTTES

Jusqu'au samedi 17 décembre

28.92

CAROTTES

CAROTTES

CAROTTES

Jusqu'au samedi 17 décembre

28.92







LES QUINCAILLIERS DE LA CHAUX-DE-FONDS VOUS OFFRENT UN GRAND ÉVENTAIL DE MARCHANDISES DE QUALITÉ EN QUINCAILLERIE ET ARTICLES DE MÉNAGE AINSI QUE LES TOUTES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS!

et vous avisent que leurs magasins resteront ouverts:

LES JEUDIS 15 ET 22 DÉCEMBRE JUSQU'À 22 HEURES

A cette occasion:

NOTRE CADEAU REMISE 10%

prix nets exceptés

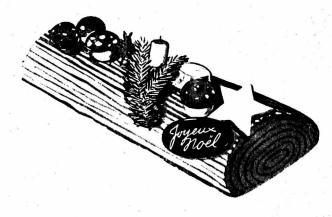
Les lundis 26 décembre et 2 janvier: FERMÉ

M. GROSSENBACHER

KAUFMANN TOULEFER SA

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

A l'époque des fêtes un bon dessert notre BUCHE DE NOEL



Spécialité de notre chef pâtissier, elle se fait au kirsch, moka, praliné ou chocolat dans plusieurs grandeurs

7.50 . 11.50 18.50

Sur demande, bûches plus grandes Passez vos commandes au bar

Nous vous recommandons aussi nos SPÉCIALITÉS, fabrication maison:

soufflé glacé Grand Marnier, chocolat, whisky, tourtes Forêt-Noire, cakes aux marrons, St-Honoré, bombes et vacherins glacés, religieuses, Eugénies, petits fours, noix et dattes fourrées au massepain, biscuits sablés, feuilletés salés pour apéritif, quarts de canapés.

Jeudi 15 décembre, nocturne, ouvert sans interruption de 10 h. à 22 h. Le Super-Marché et le bar seront ouverts dès 8 h. Au bar, de 8 à 11 h. café et thé à 90 ct.

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Conseil général hier soir à Fleurier

Hôpitaux: le petit jeu des lettres Bientôt une nouvelle bannière

Il a soulevé un joli lièvre, le socialiste Raoul Jeanneret, hier soir pendant la séance du Conseil général de Fleurier. Thème de son intervention: les Hôpitaux du Val-de-Travers, plus précisément feu l'Hôpital de Fleurier qui va être transformé en home médicalisé. Le sera-t-il réellement un jour et quand? Avant le nouvel Hôpital de Couvet? N'y aurait-il pas lieu de revoir la composition des différents comités de l'institution de soins du Val-de-Travers et d'y faire siéger des représentants de tous les partis du moment que les collectivités publiques couvrent les déficits? Ces questions ont déclenché une jolie discussion. Et le Conseil communal n'a pas pu répondre à toutes, car il est dans l'ignorance: la lettre adressée au chef du Département de l'intérieur voilà de longs mois pour lui demander des renseignements est restée sans réponse. Mais une autre lettre, en provenance de l'institution de soins du Valde-Travers, postée lundi, indique que le home médicalisé de Fleurier se construira avant l'Hôpital pour soins aigus de Couvet. Ce qui contredit la réponse donnée au député covasson Bourquin par le Conseil d'Etat lors d'une récente séance du Parlement neuchâtelois: l'établissement covasson avait la priorité... On nage donc en eaux troubles. Par contre, le budget 1984 de la commune de Fleurier navigue dans les chiffres rouges. Avec un déficit présumé de 500.000 francs, il a tout de même été adopté.

Les Fleurisans dont l'hôpital deviendra un home médicalisé ne l'ont pas encore avalé. Ce qui explique pourquoi les questions du conseiller Raoul Jeanneret ont suscité la discussion. Après avoir expliqué le jeu des lettres, un conseiller communal s'est demandé si l'Etat «est vraiment compétent dans ces histoires d'hôpitaux»... Et le même a précisé que l'exécutif fleurisan avait en sa possession un décret signé par le Conseil d'Etat prévoyant la construction du centre opératoire protégé à Fleurier - et de l'hôpital pour soins aigus aussi, par voie de conséquence... Pour comprendre quelque chose dans cette imbroglio, et ceci malgré les nombreux articles de presse consacrés au sujet, le législatif a prié son exécutif de partir aux renseignements.

LE COLLÈGE RÉGIONAL..

Autre sujet de grogne, pendant l'examen du budget: le coût de l'enseignement à l'Ecole secondaire et au Gymnase. Le budget présenté par cette école est en augmentation de 160.000 francs.

- La direction devrait justifier cette augmentation, s'est exclamé M. Gerber (soc). M. Veuve, dans le secret des dieux, a donné le coût par élève: 3419 fr. 99 en 1982 et certainement 4023 fr. 80 en 1984.

- L'augmentation par élève est normale, a fait remarquer Mme Perrenoud (rad), du moment que le nombre d'élèves diminue. C'est un peu le problème des robinets. Pour y voir clair, le législatif va mijoter quelque chose comme une motion ou une interpellation qui sou-

L'ECHO DE HALLE

Quand la patinoire couverte s'est cons-

Avant de passer au vote, et sur un refrain connu, M. Veuve (rad) a déploré l'évolution des dépenses imposées par l'Etat. Comment équilibrer les comptes Réplique du socialiste Gerber:

Ceux qui ont combattu la péréquation financière ne peuvent qu'accepter ce

OUI ET NON À L'ORDINATEUR

Le commune doit remplacer sa vieille machine comptable. Elle achètera un ordinateur. Coût 160.000 fr. Les socialistes ont trouvé la dépense trop élevée dans les circonstances actuelles. Au nom des radicaux, M. Veuve a demandé que soit formée une commission pour étudier le choix de l'appareil, sans s'opposer toutefois à son achat.

Au vote, le crédit a passé le cap du législatif avec 17 voix sur les 36 conseillers présents, les socialistes refusant de lever la main. Dernière passe d'arme: l'achat d'un terrain à l'hoirie Schneider: 13.000 mètres carrés en zone agricole.

- C'est trop cher, a fait remarquer le radical Favre, seul représentant des paysans dans ce législatif citadin.

Le terrain de la «Bosse à Schnider», comme il l'appelle, vaut 2 fr. le mètre.

R. Leuba (cc) lui a fait remarquer que la commune n'avait plus que trois places dans son lotissement et qu'elle devait acheter du terrain. Celui-là pourrait servir de monnaie d'échange.

- On ne peut pas laisser filer tous les terrains.

Au vote, l'achat a été voté par 25 voix contre une, celle de M. Favre.

Le Conseil général a encore:

- voté un crédit de 25.000 fr. pour financer l'achat d'une nouvelle chaudière au Collège régional;

vendu une parcelle de 194 m² à M. Zigerli pour le prix de 13 fr. le m²; - reconduit à l'unanimité la percep-

tion de la taxe hospitalière pour l'année - accepté un don de 1384 fr. 25 de la

succession John Mermod en faveur des chômeurs:

écouté les souhaits de bonne année présentés par le président du législatif, M. Roger Cousin.

Union instrumentale de Cernier

La société de musique Union instrumentale s'est réunie en assemblée générale annuelle samedi dernier sous la présidence de M. Claude Jacot. Sur 61 membres d'honneur, honoraires et actifs convoqués, 36 membres actifs étaient présents.

La société s'est produite au cours de 20 concerts et sorties dont 15 au village. Après quelques années déficitaires, les comptes bouclent par un résultat positif; le bénéfice du bal de la jeunesse approchant 1500 francs a été versé au fonds de la bannière. Depuis plusieurs années, il était question de renouvellement de la bannière et d'une partie de l'instrumentation. Récemment un comité d'organisation s'est constitué sous la présidence de M. Serge L'Eplattenier pour préparer la réalisation de ces objectifs. Les membres de la société prendront une grande part dans la mise en œuvre des actions et manifestations qui seront mises sur pied dans ce but. L'inauguration se déroulera probablement vendredi 7 septembre 1984, suivie le lendemain d'une fête villageoise avec l'accueil à Cernier du «Kiosque à musique», émission de la Radio romande animée par M. Roger Volet.

A la suite des nominations statutaires le comité s'est constitué comme suit: MM. Claude Jacot, président; Albert Challandes, vice-président; Michel Frutiger, secrétaire; Eric Barfuss, caissier; Claude Haenni, responsable des verbaux; Claude Hügli, responsable du matériel et Mme Agnès Hirschy, bibliothécaire. Les adjoints (tes) sont Mlles Jocelyne Soguel au secrétariat, Janic Bernasconi aux verbaux, et MM. Bernard Blandenier à la caisse, Eric Chal-

landes au matériel et Conrad Zosso pour les partitions.

Le directeur M. Heinz Schaer et le sous-directeur M. André Guyot sont confirmés. La commission musicale comprendra le président, le directeur, le sous-directeur ainsi que Mme A. Hirschy et MM. Martial Sebbak, Cédric Challandes et Bernard Blandenier. Une douzaine de musiciens particulièrement assidus sont cités et récompensés, particulièrement M. C. Tschachtli qui n'a jamais été absent, et MM. A. et C. Guyot et M. Frutiger qui n'ont manqué qu'une seule

A l'issue des débats, les musiciens ainsi que leur conjoints et amis ont fraternisé au cours d'un petit repas dans un restaurant du village. (comm)

CERNIER

Conseil général

Le Conseil général est convoqué pour le 19 décembre à 20 heures à l'Hôtel de Ville. Après l'appel et la lecture du procès-verbal, ce sera la présentation du budget, puis la prorogation de l'arrêté relatif à l'augmentation d'impôt de 8% calculé sur le produit de l'impôt sur les revenus des personnes physiques. L'adoption du budget et la vente d'une parcelle de terrain à Jean-Michel Tripet. Les conseillers se prononceront encore sur l'octoi d'une dérogation concernant la construction d'un garage et d'une terrasse en faveur de M. Jean-Philippe Schenk, sur une demande de naturalisation, et sur la nomination d'un membre à la commission des agrégations et naturalisation et les divers. (m)

SAVAGNIER

Gymnastes récompensés

Lors de la soirée des gymnastes, le président J.-F. Matthey récompensa les plus réguliers aux séances ainsi que les moniteurs et les monitrices. Ce sont Mme et M. Mary-Jeanne Giauque, Nicolas Delabays, Mme et M. Myrtha, Christine Ryser, Ruth Aubert, Edy Burger, Jean-Claude Walther, Mireille Jobin, Jean-Claude Rollier, Sylviane Sauser et

Puis, il y eut un spectacle fort bien présenté. Le public ne ménagea pas ses applaudissements et alla même jusqu'au bis, parfois. Toutes les démonstrations furent basées sur un seul thème «Les risques du stop». De très jolis costumes rehaussèrent les ballets. Les démonstrations des actifs furent appréciées. Puis, la danse termina la soirée

Un seul objectif pour la SFG: la préparation pour la Fête fédérale de Winterthour en 1984. (m)

Petite fête pour les nouveaux citoyens de Dombresson et de Villiers

Dernièrement, les nouveaux citoyens et citoyennes ont été reçus à l'occasion d'une petite manifestation organisée en commun par les deux villages de Villiers et de Dombresson. Cette petite fête a eu lieu au Restaurant du Chasseur en présence de M. P. A. Berthoud, président du Conseil général de Dombresson et des deux présidents de commune MM. Francis Tritten et Charles Maurer.

Au total, seize jeunes gens avaient été invités et six d'entre eux se sont fait excuser. Une soirée qui s'est déroulée dans une excellente ambiance et au cours de laquelle, les deux présidents de commune se sont exprimés.

Voici les noms des nouveaux citoyens: pour Dombresson, Claude-André Amez-Droz, Willy Antonelli, Régis Ecoeur, Philippe Junod, Nicole Stauffer, Natalie Scheurer, Jeanne Moreillon, Barbara Ledermann, Caroline Konrad, Marianne Geiser, Mireille Campestrin, Chantal Barras; pour Villiers, Denis Maurer, Jean-Louis Cuche, Marianne von Gunten et Marie Christine Sauser.

En guise de souvenir, ils ont tous reçu la brochure «Trésor de mon Pays», «Le Val-de-Ruz». de Jean-Paul Zimmermann et Maurice Evard. (m)

A Dombresson et Valangin Sirènes d'alarme

Les sirènes d'alarme de la protection civile viennent d'être installées sur les collèges de Dombresson et de Valangin. Les essais seront effectués à Dombresson aujourd'hui 14 décembre à 13 h. 30 et le même jour à Valangin mais à 15 heures.

Tous les signaux d'alarme seront essayés à cette occasion. Les sirènes pourront également être utilisées pour alarmer les sapeurs-pompiers avec un son «continu» car un bouton d'alarme a été installé à l'extérieur des bâtiments. Une bonne idée.

Prochainement, ce sera le tour des communes des Geneveys-sur-Coffrane. de Fontaines et des Hauts-Geneveys d'avoir également de belles sirènes. Pour les zones isolées des sirènes mobiles sont prévues, mais c'est pour plus tard. (m)

Conseil général de Valangin Le budget accepté

Les membres du Conseil général étaient réunis sous la présidence de M. J.-Cl. Schertenlieb, au collège, jeudi dernier. Le budget pour 1984 avec un total des recettes de 539.200 fr. et des dépenses pour 544.800 fr. et prévoyant un déficit présumé de 5600. fr. a été adopté à l'unanimité des membres présents, après avoir entendu le rapport de la Commission financière, présenté par Mme Sylvie

Dans les divers, l'assemblée s'est déclarée favorable à la construction d'un home médicalisé à Landeyeux. Une étude sera entreprise pour la suite des travaux à la halle de gymnastique. Le toit de la «Tour du Bourg» sera restauré ainsi que le cadran de l'horloge.

Pour terminer cette soirée, une collation a été offerte par le Conseil communal. Les deux présidents, celui du législatif et celui de l'exécutif adressèrent des bons vœux pour les fêtes de fin d'année. (m)

Nouvel avocat

Lors de sa séance du 12 décembre 1983, le Conseil d'Etat a admis au rôle officiel du barreau M. Olivier von Allmen, licencié en droit, domicilié à Neu-

Nominations militaires

Lors de sa séance du 5 décembre 1983, le Conseil d'Etat a nommé:

M. Jämes Veillard, aux fonctions de chef de la section militaire d'Enges;

M. Michel Graber, aux fonctions de chef de la section militaire de Saint-Sul-

Maux de gorge?



Nouveau: à la vitamine C et au goût de l'orange, ménage les dents

agit immédiatement

tiendra l'exécutif dans son enquête auprès de la direction de l'établissement

truite, il était prévu de transformer de temps à autre la halle de gymnastique annexée en salle de spectacles. M. Leuba (cc) a expliqué que la résonance était trop élevée dans ce bâtiment. L'acoustique sera améliorée l'été prochain par l'équipe des Travaux publics. D'autres conseillers se sont encore exprimés pendant l'examen du budget qui boucle avec un déficit de 547.000 fr. pour un montant des dépenses atteignant 5.455.000 francs.

en 1984 sans revoir l'échelle fiscale?

Présentation du budget 1984 à Couvet

Les autorités sont optimistes Avec 4 millions 91.302 francs au chapitre des recettes, et 4 millions 52.645 francs du côté des dépenses, la commune de Couvet présente un budget 1984 relativement optimiste qui laisse apparaître un bénéfice de 38.657 francs. C'est un mini-événement dans ce Val-de-Travers où la plupart des villages

alignent les chiffres rouges. Ces prévisions favorables, malgré une augmentation des dépenses au chapitre de l'hygiène publique et des œuvres sociales, sont dues principalements à une diminution importante des intérêts passifs. C'est le Conseil communal qui le dit. Et il s'en explique: la vente du bâtiment de l'Ecole technique de Couvet a permis de rembourser des emprunts. Mais l'exécutif affiche tout de même un optimisme modéré étant donné que tous les efforts entrepris pour implanter de nouvelles entreprises n'ont pas encore

L'an prochain, la commune de Couvet espère encaisser 3 millions 247.000 francs d'impôt. En 1982, les comptes avaient laissé apparaître une somme de 3 millions 93.000 francs. Autres grosses rentrées d'argent: les taxes (350.000 francs), LES VERRIÈRES la vente de l'électricité (189.800 francs), les «recettes diverses» (147.000 francs), et les immeubles productifs (127.425

NOIRAIGUE

La baguette élégante du directeur

C'est dans une salle comble que s'est déroulée, samedi à Noiraigue, la soirée scolaire. Programme copieux et varié, grâce à la collaboration de la fanfare L'Espérance, sous la baguette élégante de Silvio Giani, du chœur mixte L'Avenir, dirigé par le dynamique Roger Perrenoud et l'enthousiaste Alberto Anwander qui réalisa un tour de force en groupant les élèves terminant leur scolarité hors du village.

Les petits, stylés par Claire-Lise Zollinger, donnèrent un bel envol avec le ballet «Papillons» et ce «Cocorico» aux costumes rutilants. Les grands accompagnés au piano par G. Perrenoud chantèrent avec sentiment et récitèrent «La mort du loup», ce déchirant poème d'Alfred de Vigny ainsi que le «Villageois et le serpent», le «Lièvre et les grenouilles», fables de La Fontaine dont la morale reste actuelle.

Parmi l'éventail de saynètes, citons «Les facéties de Médor», la «Perte de mémoire», et une fine satire des «math modernes». Le chant du chœur mixte, d'une nostalgique espérance, «La paix viendra», montra bien qu'on est dans le temps de l'Avent. Le président de la Commission scolaire, Armand Clerc, remercia les artisans de cette belle soirée dont tous le numéros avaient été chaleureusement applaudis. (jy)

Concernant les impôts, la commune est prudente malgré une première estimation qui laisserait apparaître une aug-

Eau plus chère

Le législatif des Verrières s'est réuni vendredi dernier. Il a adopté le nouveau tarif de l'eau qui coûtera plus cher dès le 1er janvier de l'an prochain. Après avoir accepté le budget 1984 que nous avons largement présenté dans ces colonnes, il a aussi cédé un terrain de 393 mètres carrés au Ski-Club des Cernets-Verrières (5 fr. le m.). Le nouveau règlement des pâturages a passé le cap du législatif qui 'est également occupé d'une construction non-autorisée aux Côtes-du-Vent. Il s'agit d'un chalet reconstruit plus beau qu'avant. Une affaire sur laquelle nous reviendrons. (jjc)

SAINT-SULPICE

Succès des joutes sportives

Les manifestations de septembre pour l'inauguration du terrain de sport et le 110e anniversaire de la section locale de gymnastique, ont été l'objet d'un rapport des personnes responsables, ceci sous la présidence de Mlle Louise Roth.

Les comptes bouclés provisoirement laissent apparaître un boni de 2500 fr., bienvenu pour faire face aux engagements pris pour la couverture des frais causés par l'aménagement du terrain de sport situé au nord du collège.

Chacun s'est plu à relever que les joutes sportives, ouvertes à tous les âges, furent une initiative intéressante. Sur 150 invitations aux sociétés sportives du canton, il y eut 150 réponses de sportifs qui ont pu tester leur adresse et leur condition physique.

Toutes les personnes qui ont apporté leur aide à cette organisation seront convoquées, en janvier, pour la clôture. (rj)

mentation de la masse fiscale atteignant 9% en 1983. Elle relève que le nombre des chômeurs partiels et complets a augmenté ces derniers temps.

Dans le paquet des charges, voici les plus importantes: instruction publique (1 million 513.000 francs), œuvres sociales (495.000 francs), hygiène public (449.415 francs), travaux publics (451.662 francs) et frais administratifs (418.858 francs).

La rubrique des œuvres sociales est en augmentation. la Commune n'y peut rien car autant l'assistance que la participation au déficit des hôpitaux neuchâtelois (36 millions dont 18 millions pour l'Etat, 10,8 millions pour les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, 7,2 millions à la charge des 60 autres communes) coûtent plus cher. Même chose avec les établissements pour personnes âgées (825.000 francs de plus sur l'ensemble du canton) et ceux réservés aux enfants ou adolescents.

AUX CRÊT DE CÔTE-BERTIN

Outre l'examen du budget 1984, le Conseil général examinera diverses transactions immobilières qui concernent le lotissement de Côte-Bertin. Par endroit, le terrain vendu aux nouveaux propriétaires de maisons familiales ne touche pas le trottoir; il reste une bande de plus d'un mètre. Pour résoudre ce problème, une série de transactions sont en cours.

Dans ce même lotissement, il est aussi question de vendre une parcelle de terrain de 1400 mètres environ à M. Christian Rossetti. Prix du mètre carré: 30 francs dont 18 francs pour la taxe de desserte. Et puis le législatif devra encore voter une rallonge de 24.000 francs pour financer la réparation du toit de l'Hôtel communal. Pendant les travaux entrepris ce printemps et pour lesquels un crédit de 89.000 francs avait été voté, l'on s'est aperçu que la poutraison était fortement attaquée par les sirons.

Enfin, le Conseil général examinera quelques modifications du règlement de la Salle de spectacles. Elles concernent la réservation (portée de 8 à 20 jours), le tarif d'utilisation des locaux (100 francs par jour), l'utilisation du matériel de scène et le nettoyage des locaux quant une manifestation dure plus d'un jour.

Suite des informations neuchâteloises **31**



SANDOZ TAPIS

Sous les Arcades - Av. Léopold-Robert 53 Téléphone 039/23 85 55

Contre le stress des prix consultez Sandoz Tapis!

le m² en 400 cm. **Tapis** aiguilleté, côtelé, dos mousse minimum 5 coloris

9.90 bouclé polyamide, 400 cm - 13.90 bouclé polyamide, 400 cm - 14.90 imprimé très serré, 400 cm - 18.90 100% laine, 400 cm.

LES CADEAUX DE NOEL

Radio réveil, radio, radio cassettes, TVC, vidéo, Hi-Fi, etc.

s'achètent chez FRÉSARD sur le Pod, car



Chez Frésaro votre franc vaut plus qu'un simple franc!

RADIO - Hi-Fi - TV - VIDÉO FRÉSARD L.-Robert 41 - 039/23 27 83 La Chaux-de-Fonds



Pour les fêtes de fin d'année **DES COIFFURES DANS** LE VENT!

sur présentation de ce bon: REMISE DE 10 % SUR TOUS LES SERVICES

Boîte à coupe international, Daniel-JeanRichard 15, La Chaux-de-Fonds, Ø 039/23 26 49

ODICK OPTIQUE

BAROMÈTRES, JUMELLES, MICROSCOPES, LONGUE-VUES,

Pour vos achats de Noël, le conseil de votre spécialiste Un choix de qualité pour toutes les bourses





L.-Robert 75 - Ø 039/23 75 33

ENCORE MIEUX QU'UN CADEAU...

Librairie-Papeterie

La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 33 Le Locle, rue Daniel-JeanRichard 13



JEANS DE MARQUES, SURPLUS BOTTES, AMÉRICAIN, BLOUSONS,

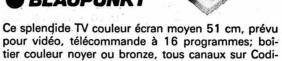
TOUTES LES COULEURS POUR FAIRE PLAISIR!!!

UN TV COULEUR

qui fait plaisir aussi... pour son prix!!!



BLAUPUNKT



Garantie 1 an, facilité de paiement, location service après-vente garanti, chez votre spécialiste de confiance!

Aussi en location expert.

tel. Faible consommation

SAINT-IMIER Avenue du Temple 7 A louer pour le 1er janvier 1984 3 PIECES

Fr. 310.- + charges Pour visiter: Ø 039/41 40 26 22-3201

Maupas 6, Lausanne, tel. 021/208861

Petite entreprise dans la branche industrielle cherche capitaux

pour promouvoir toutes nouvelles industries. Capitaux étranger agréés. Seuls partenaires loyaux.

Ecrire sous chiffre G 28 300762, PUBLI-CITAS, 2001 Neu-

JEUNE HOMME

cherche place de travail dans n'importe quelle branche, même temporaire. Région Le Locle - La Chaux-de-Fonds. Ouvert à toutes propositions.

Ecrire sous chiffre 91-461 à Assa, Annonces Suisse SA, 2301 La Chaux-de-Fonds.

JEUNE FILLE

(20 ans) cherche emploi de janvier à fin mars. Etudie toutes propositions.

Ø 039/31 25 65.

98036

SECRETAIRE

CFC employée de commerce, français-allemandanglais-italien, bonne orthographe, rédaction aisée, aimant les chiffres, cherche emploi stable.

Ecrire sous chiffre 91-3710 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-

INGÉNIEUR ETS

MÉCANIQUE, français, anglais, spécialisation en automatisation / FAO cherche emploi.

Ecrire sous chiffre 93-31276 à Assa Annonces Suisses SA, rue du Collège 3, 2610 Saint-Imier.

JEUNE FEMME

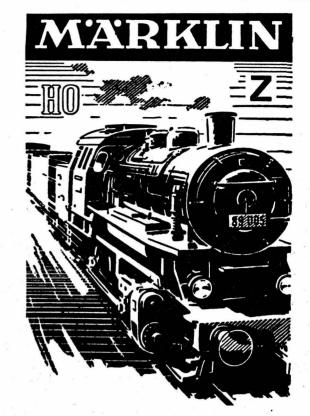
cherche place de vendeuse, visiteuse ou sommelière pour 1 mois.

Ø 039/26 63 84.

HORLOGER QUALIFIE

avec expérience cherche emploi. Si possible à responsabilité ou éventuellement changement de profession. Etudie toutes propositions.

Ecrire sous chiffre 91-3700 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-



AU BERCEAU D'OR

jeux - jouets poupées - peluches



R. Calame, succ., 2300 La Chaux-de-Fonds avenue Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 37 93 4 5 1

Cherche, au plus vite

Café du Commerce, avenue Léopold-Robert 32 a, 2300 La Chaux-de-Fonds, Ø 039/23 26 98.

Abonnez-vous à L'Impartial @ 032/25 21 11

RENAULT **18 GTS**

mars 1980, 20'000 km., sans accident, très belle occasion, garantie O. R.

Garage Paoluzzo S.A. 2501 Bienne -

GRENIER 22

à La Chaux-de-Fonds

Les jeudis 15 et 22 décembre

NOCTURNES jusqu'à 22 h.

GRAND'RUE 57

2615 SONVILIER

© 039/41 16 06

VENTE-Réparations toutes marques







JURA BERNOIS

la voix d'une région

Menuiserie-charpenterie détruite par le feu à Courtelary

Sept personnes à la rue et

plus d'un million de dégâts

1100e anniversaire de Saint-Imier

Deniers souvenir en or et en argent



Les deniers souvenirs en or et en argent, frappés et édités par la maison Intermünzen à Bâle à l'occasion du 1100e anniversaire de Saint-Imier sont prêts. A partir d'aujourd'hui, ils sont en vente dans les banques du vallon et de toute la Suisse. L'artiste bien connu dans la région, M. Henri Aragon, est l'auteur de l'avers qui représente la collégiale de Saint-Imier. Le revers est dû au graphiste Patrick Voumard, de Saint-Imier. Les deux deniers peuvent être achetés séparément ou ensemble. Le denier en argent, réalisé en 1100 exemplaires, vaut 45 francs. Le denier en or, dont seul 150 exemplaires ont été édités, vaut 350 francs. Les deux deniers ensemble coûtent 395 francs.

En présence du président du comité directeur du 1100e anniversaire, M. Georges Candrian président de la Commission des finances, a rappelé hier

après-midi au cours d'une conférence de presse, les différentes étapes de la réalisation des deniers du 1100e anniversaire. C'est en juillet dernier que la Commission des finances a reçu mandat d'étudier la réalisation d'une telle pièce souvenir. Après avoir discuté avec les autorités de la ville d'Aigle, qui avait édité des deniers pour son anniversaire, il a été décidé de confier le travail à la seule maison de Suisse qui s'occupe de toutes les phases du travail jusqu'à la vente. Il s'agit de la maison Intermünzen de Bâle.

LA COLLÉGIALE VUE PAR HENRI ARAGON

Le motif du revers, dû au graphiste imérien Patrick Voumard, a été choisi à l'issue d'un concours lancé pour choisir l'emblème du 1100e anniversaire. En revanche, l'avers, réalisé avec talent par l'artiste Henri Aragon, représente la col-

légiale. Si ce monument a été désigné, c'est que la tour Saint-Martin figure déjà sur un autre objet souvenir: la montre du 1100e anniversaire.

Selon la convention signée en septembre dernier, la maison de Bâle s'occupe de la promotion de la vente dans toute la Suisse, par l'intermédiaire des banques. Le denier en argent a été édité en 1100 exemplaires. Son poids est de quinze grammes et son alliage de 900/1000.

Le denier d'or, présenté en étui de luxe comme le denier d'argent, n'est frappé qu'en 150 exemplaires. Son poids est de cinq grammes, son alliage de 900/1000. A partir d'aujourd'hui 14 décembre, les deux deniers sont en vente dans toutes les banques.

C. D.

A la maison de santé de Bellelay

Une retraite méritée

Une certaine animation règne à Bellelay depuis quelques jours. En effet, l'économe de la maison de santé, M. Arthur Juillerat, qui a fêté en septembre ses 65 ans prépare son départ. Il va en effet jouir d'une retraite bien méritée et sera remplacé depuis le Nouvel-An par M. Rodolphe Bühler.

Avec le départ de M. Juillerat c'est incontestablement une page qui se tourne dans l'histoire du domaine agricole de Bellelay, le 2e du canton après la ferme de Witzwil. M. Juillerat a eu occupé une douzaine d'agriculteurs. Autrefois c'étaient des saisonniers, aujourd'hui les gens du pays y ont une bonne place.

C'est en 1960 que M. Juillerat commença son activité d'économe. A l'époque il était député-maire d'Undervelier et dut bien entendu cesser ses fonctions. Pendant près de 25 ans il s'est montré un homme d'envergure sachant diriger cet important domaine de main de maître.

Capitaine à l'armée M. Juillerat s'est surtout fait connaître dans le domaine de l'élevage clavalin. Hispert fédéral et cantonal il est aussi président du syndicat d'élevage de Belles y qui a fêté l'an dernier ses 75 ans. A cette occasion M. Juillerat a même édité un livre «75 ans de passion pour le cheval» qui a connu un grand succès. (kr)

Page 17

Depuis, ils n'avaient plus été enclenchés. Il est donc exclu que l'incendie ait éclaté à la suite d'un problème de chauffage. Hier soir, on envisageait éventuellement un court-circuit. Mais on en saura plus aujourd'hui, après la venue sur les lieux d'une personne du service d'identification de Berne.

Les dégâts matériels sont inestimables pour les deux familles. En plus du mobilier et des biens personnels des habitants de la maison, les machines de la menuiserie-charpenterie sont détruites. Au moment où le feu s'est déclaré, personne ne travaillait dans la maison.

LE DERNIER INCENDIE EN 1964

Pendant près de vingt ans, le village de Courtelary n'avait plus souffert d'un incendie. Le dernier dont on se souvienne remonte en effet à 1964. Il s'agisssait de la ferme Steiner. Deux ans plus tôt, c'est le restaurant «Le Sauvage» qui avait subi l'outrage des flammes. Hier, à Courtelary, tout le monde était dans la

Association des propriétaires de forêts de l'arrondissement «Chasseral»

L'économie forestière en difficulté

Les difficultés d'exportation du bois en raison de notre taux de change très

défavorable face à l'Italie notamment, le dépérissement des forêts, la situa-

tion précaire du marché des bois en général, la lutte contre les parasites du

bois, un bilan des énormes dégâts causés aux forêts de notre région lors de la

tempête du 27 novembre dernier sont les principaux thèmes qui ont été déve-

loppés par M. François Gauchat, ingénieur forestier, à l'occasion de l'Assem-

blée des propriétaires de forêts de l'Arrondissement «Chasseral» qui s'est

tenue à la Halle de gymnastique du chef-lieu, en présence d'une soixantaine

de sociétaires.

rue. Les flammes montaient très haut dans le ciel et elles dégageaient leur chaleur à plus de 100 mètres.

Pour permettre aux pompiers de faire leur travail normalement, la police cantonale a été contrainte de détourner la circulation. Quelques pompiers de Cormoret étaient venus en renfort. Se sont également rendus sur les lieux: le juge d'instruction Philippe Beuchat, la Police cantonale de Courtelary et la Police de sûreté de Saint-Imier ainsi que le maire du village.

Pour éviter que le feu ne se propage aux maisons voisines, les pompiers se sont attachés à faire un rideau d'eau. Les fils électriques ont été cisaillés. Vers 19 h., l'incendie ne risquait plus de se propager à d'autres maisons, mais il ne restait rien de la belle bâtisse. Il faut dire que les deux appartements étaient construits entièrement en bois. Dans le malheur, la population n'osait pas imaginer ce qui serait advenu si le vent avait soufflé.

C. D.

Bilan de trois quarts de siècle au Ski-Club Tramelan



Passation de pouvoirs entre le nouveau chef OJ François Bourquin (à gauche) et Alain Feuz à droite.

La dernière assemblée générale du Ski-Club Tramelan, présidée par M. Léo Vuilleumier, aura permis aux membres présents de faire le point avant une nouvelle saison et également de faire le bilan des festivités qui ont marqué le 75e anniversaire du club, et finalement de préparer le programme d'activités de la prochaine saison.

C'est en présence d'une trentaine de membres, dont M. Georges Voirol et M. Laurent Boillat, président de la société du téléski, que M. Vuilleumier ouvrait cette séance d'une société qui se porte bien et dont les participations régulières des membres aux différentes manifestations font honneur au club.

Le procès-verbal, lu et rédigé par Mme Patricia Guerne, ne donna lieu à aucun commentaire tout comme les comptes que présentait M. Francis Lüthy, comptes qui bouclent avec un léger déficit du fait de l'organisation de plusieurs manifestations inscrites au programme du 75e anniversaire.

Mme Claudine Bourquin, quant à elle, donna connaissance des comptes de la cabane qui eux aussi accusent un léger déficit. Ces comptes sont acceptés et les responsables remerciés. Les comptes des festivités du 75e sont également présentés par Francis Lüthy et sont aussi acceptés.

Dans son rapport présidentiel, M. Léo Vuilleumier a rappelé toutes les manifestations de l'année 1983 qui est une année riche en événements. Le 75e a vécu et le comité d'organisation a reçu décharge et son président Pierre-Michel Farron remercié. Le président a le plaisir

La dernière assemblée générale du d'annoncer quatre admissions alors ki-Club Tramelan, présidée par M. qu'aucune démission n'est enregistrée.

Le montant des cotisations reste inchangé et le budget bien équilibré est accepté. Les comptes seront vérifiés par MM. Pierre Vuilleumier et Maurice Béguelin alors que M. Georges Voirol accepte d'être suppléant.

NOUVEAU CHEF OJ

Pour des raisons professionnelles, M. Alain Feuz ne pourra pas continuer d'assumer la responsabilité de chef OJ, poste qu'il partageait avec son épouse. Ces deux personnes sont vivement remerciées pour l'excellent travail et pour les remplacer l'assemblée nommait par acclamation M. François Bourquin, qui sera remplacé quant à lui au poste de responsable de cabane par M. Jean-Mau-

Dans les divers l'on entendra M. Laurent Boillat apporter le salut du conseil d'administration du téléski alors que cette assemblée se terminait par le traditionnel tournoi de jass.

(Texte et photo vu)

Premier Saint-Nicolas

Le premier sapin de Noël a été allumé samedi après-midi pour les enfants du village. C'est au Cinéma Cosmos qu'avait lieu cette fête de Noël où plus de 300 enfants y prenaient part. Comme les années précédentes c'est le groupe Sanglier du village qui s'était occupé de faire venir saint Nicolas à Tramelan. Tous les enfants ont reçu un cornet plein de friandises après avoir pu assister à la projection d'un film fort apprécié. (vu)

décorée que les délégués ont été accueillis par MM. Pierre Langel et Paul-André Mathys, respectivement président de la commission bourgeoise et maire de la localité. Parmi les invités, on notait la présence de MM. Marcel Monnier, pré-

fet, et Pierre-André Nicolet, vice-maire.
Le procès-verbal de la dernière assemblée a été adopté à l'unanimié, tout comme les comptes du dernier exercice, présentés par M. Jean Bourquin, secrétaire-caissier. Un excédent des recettes de quelque 6700 francs a été enregistré alors que le budget pour 1984 est équilibré.

STABILISATION DES PRIX

Dans un magistral exposé, M. François Gauchat, président, s'est attaché à retracer les multiples difficultés rencontrées par son comité au travers des différentes manifestations et séances de travail consacrées à l'élaboration de contrats de vente des grumes résineuses de ses membres. C'est ainsi qu'il a fallu se résigner à accepter une moyenne de 352,4% des prix de base, soit une diminution de 67,2% ou de 16% du prix initial, ce qui représente une baisse de quelque 34 francs par m³, alors qu'elle n'avait atteint que 12 fr. 50 par m³ durant l'exercice précédent. Pour notre région,

Adaptez votre vitesse!



C'est dans une salle magnifiquement cette baisse a été fortement influencée par les prix relativement bas pratiqués dans les cantons du Jura et de Neuchâlathys, respectivement, président de la tel.

DÉPÉRISSEMENT DES FORÊTS

En 1983, les médias ont abondamment parlé du dépérissement des forêts suisses. Différentes mesures de protection ont d'ores et déjà été prises, tant au plan national que cantonal. Une enquête dénommée «SANASILVA» a notamment permis de dresser un premier bilan de l'état de santé de nos forêts et ces analyses seront traitées par l'Institut fédéral de recherches forestières à Birmensdorf. Parallèlement à ces relevés terrestres et s'agissant du Jura bernois en particulier, une équipe s'est chargée de prélever des échantillons par hélicoptère en 20 endroits différents. Il n'est évidemment pas possible, en une année, de déceler tous les dégâts causés à la forêt, mais cette approche permettra de poser un diagnostic beaucoup plus sûr.

MARCHÉ DU BOIS

Selon le rapport de l'Office fédéral des forêts, la production économique de la Suisse est retombée au niveau des années 80 après avoir accusé une augmentation d'environ 2% en 1981. Au niveau de la construction totale, on s'attend généralement à un accroissement de quelque 1,4 milliard de francs. La construction de logements devrait accuser une augmentation de 16,2% par rapport à 1983 et de 8,7% pour la construction de maisons familiales.

Malgré ces perspectives de relance, une question se pose: notre économie forestière pourrait-elle encore se suffire à elle-même en acceptant coup sur coup des diminutions de prix dans les produits vendus et des augmentations des charges, qu'elles soient sociales ou résultant de prix de la main-d'œuvre?

S'agissant de l'exportation, notre économie forestière dépend presque exclusivement du marché italien pour la vente des grumes feuillus. Or, la disparité qui règne entre le franc suisse et la lire italienne 'n'incite pas à l'optimisme en l'occurrence.

LA TEMPÈTE DU SIÈCLE

sés aux forêts par la tempête du 27 novembre dernier, M. Gauchat a souligné qu'elle avait dépassé, par son ampleur, celles des années 1911 et 1926. Ainsi, dans le Jura bernois et la région biennoise, ce ne sont pas moins de 100.000 m3 de bois qui ont été mis à mal, ce qui représente une année d'exploitation de nos forêts. Et de lancer un appel à la solidarité afin que les propriétaires dont les forêts ont été épargnées viennent en aide à ceux des régions sinistrées. La tempête a notamment causé des dégâts à plus de 1200 m. d'altitude. d'où difficultés supplémentaires d'exploitation en raison du manque de voies d'accès et des conditions atmosphériques défavorables en ce début d'hiver. Un comité d'action interrégional a d'ores et déjà été constitué en vue d'étalir un plan d'exploitaiton et de réfléchir aux mesures à prendre en vue de résoudre les problèmes techniques qui y sont liés.

Au cours de l'assemblée, des félicitations ont été adressées à quatre jeunes gens parvenus au terme de leur apprentissage et ayant obtenu leur certificat fédéral de capacité; il s'agit de MM. Gilbert Vuilleumer, Courtelary; Philippe Steinenbach, Saint-Imier; Blaise Aeschlimann, Saint-Imier et Pierre Boillat, Le Noirmont. (ot)



89-149



Cabinet dentaire **Docteur J.-B. Matthey**

Av. Léopold-Robert 76, **©** 039/23 64 56

Le Docteur J.-B. Matthey

médecin-dentiste, remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur confiance au cours de ses 40 années d'activité à La Chaux-de-Fonds et a le plaisir de leur faire part que dès le 1er janvier 1984 il remet son cabinet dentaire à

Monsieur Ibrahim Saad, médecin-dentiste

son collaborateur depuis plus de 13 ans.

039/23 64 56.

97805

appartement 3 pièces proximité campagne Rue Chapeau-Râblé, tout confort, libre tout de suite ou date à

convenir. Loyer Fr. 560.- charges compri-

Ø (039) 23 26 56.

DEMAIN DROGUERIES (articles réglementés et nets

exceptés)

En toute saison, L'Impartial, votre source d'informations

Des remises jusqu'à 30% dans plus de 150 magasins



Pour tous renseignements © 038 41 34 04

81

PETITES ANNONCES

Chambres à louer

MEUBLÉE, indépendante, confort. Ø 039/28 37 75.

Demandes à acheter

CAGE POUR PERROQUET, occasion, en bon état. Ø 039/41 30 00.

A vendre

POUR CARNOTZET, table de jeux de cartes (pliante), 4 chaises assorties. Fr. 300.-. Ø 039/23 64 28.

MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE PHOTO d'occasion et bon marché en très bon état pour amateur avancé. Ø 039/31 11 80 (repas).

SCIE À RUBAN et scie circulaire pour le bois de feu. R. Guyot,

LIT RABATTABLE double dans armoire blanche. Avantageux. Ø 039/26 97 95.

Ø 039/23-36 07.

UN HARNAIS complet avec tour de cou. R. Guyot. Ø 039/23 36 07. 98044

CAMÉRA VIDÉO. Ø 039/23 37 57.

UN CANAPÉ 3 places, 2 fauteuils, cuir véritable, neuf. Valeur Fr. 4 000.- cédé à Fr. 2 950.-. Ø 039/26 59 61. 96970

Chiens - chats à donner

CHATTE trouvée, tigrée 3 couleurs, très calme et très gentille cherche un propriétaire fidèle. SPA, Ø 039/23 58 82.

TRÈS BON CHAT castré de 2 ans angora, gris clair cherche gentil maître SPA, Ø 039/26 50 52.

BERGER ALLEMAND croisé, femelle de

5 mois, très attachante et déjà gardienne, cherche un maître. Personne travaillant tout le jour exclu! SPA, @ 039/23 58 82.

BEAU COLIE (lassie) castré de 2 ans, très affectueux et sympa, cherche un bon maître. Personne travaillant tout le jour exclu! SPA, Ø 039/23 58 82.

Perdus - trouvés

ÉGARÉ CHAT jaune blanc, sans collier. © 039/23 70 36. 98052

LE LOCLE

Chambres à louer

PERSONNE retraitée trouverait chambre chez dame veuve. Bas prix. Ø 039/31 27 72. 91-6097

A vendre

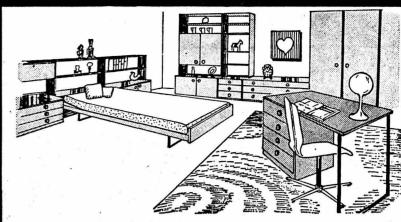
MANTEAU pattes d'Astrakan noir usagé, taille 38-40. Ø 039/31 44 58, le matin de 8 h. à 10 h. et le soir de 20 h. à 21 h.

PHOTOCOPIEUR Toshiba BD 704, grand modèle, très bon état, Fr. 1 400.-. Ø 039/31 11 85 (heures de bureau). 91-60955

SALON DE CUIR rustique, table de cuisine, quatre chaises, le tout en bon état. Ø 039/31 50 45.

Tarif réduit 80 ct. le mot (min. Fr. 8.-) annonces commerciales exclues

MEUBLES Leitenberg TAPIS RIDEAUX



Si vous cherchez:

armoires, commodes, bibliothèques, bureaux, tables et chaises, lits, lits superposés, divans, fauteuils, bancs d'angles, tables pour TV, bars, ensembles de vestibules, meubles de cuisine 15 et 22 DÉCEMBRE, OUVERTURE NOCTURNE

vous trouverez un grand choix chez

M. LEITENBERG

CHOIX QUALITE PRIX AVANTAGEUX LA CHAUX-DE-FONDS Grenier 14 tél. 039 2330 47



A VENDRE à Domdidier

MAISON en double madrier

construction neuve de 5 pièces, super isolée, avec 2 garages, cave, buanderie, sur terrain aménagé de 1000 m² Prix Fr. 327'000.-

Renseignements Ø 037/61 65 79

EGARÉE le 8.12. à Sonvilier petite chienne

Pinscher

brun-foncé. verte.

Les personnes l'ayant vue ou recueillie, peuvent prendre contact téléphonant au

039/41 21 50 ou

41 48 49.

Séchoir électronique Novamatic Z 930 4 - 5 kg de linge sec. 220/380 V ● Toutes les marques de qualité en stock Livraison gratuite Grand rabais à l'emporter La meilleur raprise pour votre ancien appareil Prix-Fust Des appareils d'exposition avec des rabais Super Location 56 -/ms Garantie allant jusqu'à 10 ans Possibilité d'achat Durée de location minimum 3 mois Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le Plus de 20 000 appareils électro-039/26 68 65 Jumbo ménagers en stock! Bienne, 36, Rue Centrále 032 22 85 25 Marin, Marin Centre 038 33 48 48 Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne

Pour tous vos imprimés

adressez-vous au bureau de L'Impartial



BIENTÔT LA REVUE...

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL»

Auguste Bachelin

Jean-Louis

Roman Neuchâtelois

Le lendemain, à l'aube, elle était levée, lissant ses cheveux négligés depuis longtemps, choisissant une de ses robes les plus fraîches et pas trop voyante cependant, et parmi ses broches et ses rubans ceux qu'elle avait portés dans les promenades faites avec lui. Elle se hâta d'ouvrir les volets de la boutique, balaya, mit toutes choses en ordre, déjeuna et revint prendre sa place sur la chaise, vers la fenêtre dont le rideau était tiré de manière à bien voir au dehors. - Jamais les mailles de son tricot ne s'accumulèrent plus mal sous ses mains agitées par un tremblement fiévreux. - Elle tressaillait au moindre bruit de la rue, se levait, se rasseyait, ne pouvant tenir en place, regardant l'heure à sa montre. - La sueur perlait à ses trempes, fine comme une buée sur une vitre; elle l'essuyait avec son mouchoir. L'attente lui donnait des vertiges.

Tout à coup il y eut un mouvement dans la rue. Les domestiques de la Couronne, qui attelaient des voitures près du mur de la terrasse, tournèrent la tête du côté de la route de Neuchâtel, des enfants passèrent en courant dans cette direction, on entendit le bruit de fenêtres qui s'ouvraient.

Louise, jetant son tricot, sortit de la boutique et se trouva dans la rue. - Le détachement arrivait, quinze hommes marchant en rangs doublés. - Elle reconnut Jean-Louis. un peu pâle, mais fier et beau sous sa casquette, et le vit dire un mot au sergent qui répondit: Allez et faites vite. Arrivé à la hauteur de la porte, le jeune homme sortit des rangs par un mouvement agile et se trouva dans le corridor où Louise était entrée. Alors lui saississant les deux mains, la ragardant bien en face et mettant dans ce mot tout son amour, tous ses regrets, sa dernière espérance: Me pardonnestu? lui dit-il.

Il n'avait pas fini de parler qu'elle lui sautait au cou et le serrant bien fortement: Je t'aime, disait-elle, pardonne-moi aussi! Je ne vis que pour toi, je t'attendrai, je ne serai jamais qu'à toi!

- Que tu es bonne, merci! merci! - Où est ta mère? Je voudrais lui dire au revoir.

Madame Tissot descendit: Eh! mon pauvre garçon! tu pars; que le bon Dieu t'accompagne! Si tu savais comme la Louise a pleuré de cette affaire! Il ne faut pas lui en vouloir, n'est-ce pas?

- C'est moi, madame Tissot, qui ai à lui demander pardon.

Par discrétion, pensant que les jeunes gens avaient encore quelque chose à se dire, elle remonta dans sa chambre, le cœur gros de larmes.

- Vas-tu voir tes parents? dit Louise.

- Non, je leur ai dit adieu déjà. - Ne m'oublie pas, je t'en prie.

- T'oublier, est-ce possible? Ecris-moi, n'est-ce pas? quand tu seras arrivé. - As-tu besoin de quelque chose, dis?

- Non, merci. Ils ne trouvaient plus rien à se dire, tant l'émotion les gagnait.

- Il faut que je parte, le détachement doit déjà être bien loin.

Se dégageant des bras de Louise: Adieu! au revoir! merci! lui dit-il. Essuyant ses yeux humides d'un revers de main, il sortit.

La troupe était hors de vue; des paysans arrêtés près du Cheval blanc regardaient encore dans la direction qu'elle avait prise. Que n'eût-il pas donné pour passer sans être vu!

- Eh! Jean-Louis, porte-toi bien! - au revoir! - bon voyage! - Cela avec de chaudes et vigoureuses poignées de main qui disaient combien on l'aimait. - C'était un peu de joie mêlée à tant de douleur.

Quelques secondes après, un domestique du voisinage, entrant acheter quelque chose, trouva Louse étendue à terre, dans la boutique; la tête tournée vers le plancher, elle paraissait dormir, la lumière arrivant de la fenêtre éclairait un filet de larmes qui brillait sur son profil décoloré; sa main droite serrait un mouchoir. - Au moment où Jean-Louis l'avait quittée, suffoquée par l'émotion et la douleur, elle s'était affaissée sur elle-même. Madame Tissot, appelée par le domestique, poussa un cri à la vue de ce spectacle. Humectant un linge sous le robinet d'un petit tonneau de vinaigre, elle ouvrit les yeux; la mère voulant, à l'aide du domestique, la lever et la faire asseoir, n'y put réussir. Des voisins et des voisines étaient accourus dans la boutique; deux hommes vigoureux saisirent la jeune fille et la montèrent dans sa chambre où elle reprit connaissance peu à peu, tout en demeurant immobile, les yeux troublés et fixes.

(à suivre)

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Riposte de Pro Jura au plan Delors

Peu convaincant, mais on ne renonce pas

En mars, le gouvernement français adoptait le plan Delors qui fixait des limi- vons- nous répondre. Car il apparaît claites très précises à l'utilisation du carnet de change. Le tourisme était touché. rement que les touristes n'aiment pas l'Office jurassien du tourisme - Pro Jura, annonçait le 10 mai une «stratégie séjourner dans une région en se serrant de riposte». Pourquoi? Parce que les nuitées françaises représentent le 30 pour cent des nuitées étrangères dans le Jura touristique. «La France étant le premier client étranger de l'hôtellerie jurassienne, les milieux touristiques jurassiens se devaient de réagir face aux décisions prises par le gouvernement Mauroy, s'agissant de la limitation d'exportation de devises touchant l'ensemble des touristes français ayant prévu de séjourner à l'étranger en 1983», déclarait, lors d'une conférence de presse, Pro Jura.

Assemblée de l'Auto-moto club franc-montagnard

Delémont et Moutier tenait en deux points essentiels: établissement d'une liste exhaustive des vacances jurassiennes (semaines week-end) à moins de 2000 ff., propagande intensive en France. Ces mesures de charme se doublaient d'un atout de taille: le Jura est connu pour être une région bon marché.

La stratégie a-t-elle portée ses fruits? Dominique Moritz ne cache pas qu'elle

La stratégie de riposte imaginée de est «déçue». Les forfaits de vacances concoctés par Pro Jura n'ont été que très peu utilisés. Sur l'ensemble de l'année, Pro Jura s'attend à une baisse des nuitées françaises de l'ordre de... 25 pour cent, voire davantage. Les baisses atteignent même 30 à 40 pour cent pour les mois d'août et juillet. «Evidemment, c'est décevant. Mais que se serait-il passé si nous n'avions rien fait?», répond Dominique Moritz. Peu de chose, pou-

la ceinture, utiliser des forfaits où tout est emmanché.

Qu'en pensent les hôteliers? Ils ne font pas un drame de la chute des nuitées françaises, mais constatent que le climat économique morose pèse très lourd sur les vacanciers français, qui regardent aux moindres dépenses et préfèrent visiter rapidement une région, compte tenu du poids de leur portemon-

Pro Jura - L'Office jurassien du tourisme vont-ils renoncer à leur campagne de propagande, à organiser des forfaits pour encourager les Français à venir passer quelques jours dans le Jura, notamment les Franc-Comtois et les Alsaciens, ou les Parisiens en mal de verdure? Pas le moins du monde. La campagne va continuer. «Il faut que l'on sache que l'on existe. Nous devons le rappeler à chaque occasion», précise Dominique Moritz.

Et si l'on peut parler d'un échec, du moins l'optimisme d'hier en a pris un coup, il serait aberrant de relâcher l'effort. Car selon les assurances de Jacques Delors, les limites restrictives à l'exportation de devises vont être assouplies. Du moins, à Delémont on avance le chiffre limite de 5000 ff... Alors, peutêtre, les forfaits deviendront-ils intéres-

Un chiffre à retenir encore: l'Office jurassien s'attend à une augmentation des nuitées sur l'ensemble de l'année de 5 à 6 pour cent.

P. Ve

Changement à la commission sportive res de départ ne sont pas toujours respectées et que cela occasionne des

L'Auto-moto club des Franches-Montagnes vient de tenir son assemblée de fin d'année à Muriaux. Quarante-quatre personnes ont suivi les délibérations sous la présidence de M. Daniel Biston. De suite les scrutateurs sont nommés avec MM. Marcel Guenot et Romano Catella. Il revint à Mme Josiane Queloz de présenter le procès-verbal de la dernière assemblée, celui-ci est accepté sans

Les comptes présentés par le caissier M. Christian Roschi sont satisfaisants. Le rapport de la commission sportive présenté par M. Dominique Cuenat a retracé l'activité de la société en 1983. A la concentration à Aigle, un premier prix a été gagné. Une autre coupe, soit un deuxième prix a été obtenu lors du Bol d'Or. Une troisième coupe a été encore gagnée lors de la concentration à Châtel-St-Denis, M. Cuenat signale que les heuretards dans la journée.

Pour la première fois, un budget est présenté à l'ensemblée. Il est voté et accepté sans opposition.

Au renouvellement du comité, il y a le départ du dévoué président de la com-mission sportive, M. Dominique Cuenat. Pour la nouvelle année, le comité se présente comme suit: président, M. Daniel Biston; vice-président, M. Marcel Mercier; secrétaire, Mme Josiane Queloz; caissier, M. Christian Roschi; membres adjoints, Pierre-Alain Mercier, Marie-Louise Jolissaint et Ivon Flückiger.

A la commission sportive nouveau président avec M. Pierre-Alain Mercier; membres, Walter Oberli, Guy Meyer, Sylvie Baour, Claude Frossard.

Les vérificateurs sont: Juliette Nagy et Maurice Schlüchter. (z)

Carnet de deuil

MOVELIER. - On apprend le décès à l'âge de 80 ans de l'abbé Pierre Froehli, curé retraité de Movelier, qui se trouvait à Delémont depuis quelque temps. L'abbé Froehli avait fêté à Noël 1982 ses 50 ans de sacerdoce lors d'une messe célébrée à Bâle. Il fut curé de Movelier de 1955 à 1980. (kr)

Saint Nicolas au Noirmont



St Nicolas et le Père Fouettard, grâce à la Société de développement, devaient atterrir en hélicoptère samedi après-midi sur la place de gymnastique. Le petit événement était attendu par tous les enfants qui ne voulaient pas manquer l'arrivée. Hélas, la descente du ciel n'a pas eu lieu en raison du mauvais temps, une pluie givrante empêchant la machine de prendre l'air. Saint Nicolas (notre photo) et son compagnon étaient quand même là pour choyer tous les enfants! (Texte et photo z)

Saignelégier: élection du Conseil paroissial d'évangélisation

Sur les 1450 bulletins de vote adressés à tous les paroissiens, 570 sont rentrés. Les onze candidats et candidates ci-dessous ont été élus: Jean Boillat, agriculteur, Muriaux; Philippe Martinoli, employé de banque; André Mercier, ouvrier d'usine; Narcisse Viatte, horloger, tous titulaires; Claudine Brossard-Rebetez, ménagère; Denise Chaignat-Froidevaux, ménagère; Maria Garcia-Avila, ouvrière d'usine; Nicolas Girard, apprenti maçon; Germaine Jeannottat-Girardin, ménagère; Marie-Josée Jobin, aide-hospitalière; Cécile Waeber-Jemmely, ménagère.

D'autre part, l'assemblée paroissiale a

Suite des informations jurassiennes

31

approuvé son budget; une quarantaine de personnes ont pris part à l'assemblée sous la présidence de M. André Bilat. Elles ont approuvé le procès-verbal rédigé par M. Xavier Jobin, ainsi que le budget 84 présenté par le président. Ce budget est pratiquement équilibré à 235.000 francs, les impositions étant budgetées à 221.000 francs. (y)

ÉTAT CIVIL

SAIGNELÉGIER (nov. 1983)

Naissances

Cattin Evelyne, fille de Claude et de Gisèle, née Meylan, à Saignelégier. - Queloz Michaël, fils de Daniel et de Nicole, née Wyssenbach, à La Chaux-de-Fonds.

SUPERDISCOUNT

Vous prenez 3 et payez 2 2, vous épargnez 331/3%!

jusqu'à épuisement des stocks

Tobler-o-rum 3 pour 2 Suchard de Luxe 1 tablette 100 g

Thon blanc

3 pour 2 d'Espagne, à l'huile d'olive pure 1 boîte 90 g 2.45

Roco

Pommes de terre sautées

3 pour 2 500 g 1 sachet

Potages Maggi

3 pour 2 sensiblement meilleur, 6 sortes 1 sachet

Concentré de tomates 3 pour 2

triple concentré

1 tube 200 g

jus d'orange

pasteurisé, non sucré

Rastella Crème aux noiset-

3 pour 2

400 g **2.95**

D-Viennois VAC Café en grains

fraîchement torréfié et emballé sous vide

1 sachet

3 pour 2

500 g **6.10**

Bonita Pâtes aux œufs frais Spaghetti l paquet 🔏 500 g 1.85

Nous sommes toujours plus avantageux! Nous sommes toujours plus avantageux!

tes à tartiner

Regarder l'heure qui finit comme une source qui tarit,

comme une source qui naît.

et la suivante

AVIS MORTUAIRES

Madame veuve Marc Gygi-Tissot, ses enfants, petits-enfants et arrière-

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire

Monsieur

Emile TISSOT

leur cher et regretté frère, oncle, cousin, parent et ami, qui s'est

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE

L'ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE

DE COURSES D'ORIENTATION ANCO

a le chagrin de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Bernard LE COULTRE

ANCIEN PRÉSIDENT

Pour le service funèbre, prière de consulter l'avis de la famille.

petits-enfants;

part du décès de

Les descendants de feu Robert Mathez.

endormi paisiblement lundi, dans sa 88e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 décembre 1983.

L'incinération aura lieu jeudi 15 décembre.

Culte au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue du Progrès 13.

PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

OFFREZ pour les étrennes une belle fourrure de la maison La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 2, Ø 039/28 25 82 Jeudi NOCTURNE jusqu'à 22 heures

Dans notre institut

Nouveau

Massage Guerlain pour le dos

Nouveau

Manucure: massage et masque des mains et des

TRIPLE chèques fidélité usur tous les soins + CADEAU NOËL



JEUDI

jusqu'à 22 heures

Institut de beauté

Avenue Léopold-Robert 53, Ø 039/237 337, La Chaux-de-Fonds.

Double timbres



DÉCEMBRE en soirée

articles nets exclus

chèques fidélité

sur chaque article net

+ 1 calendrier ou un CADEAU

TOULEFER SA

Quincaillerie - Outillage - Arts ménagers Articles cadeaux Place Hôtel-de-Ville - Ø 039/28 62 55

BIENTÔT LA REVUE...



et négociant Ø 038/47 12 36, 2088 Cressier

demandez une bouteille

OEIL DE PERDRIX

Dans les bons restaurants et magasins spécialisés. En décembre, samedi matin, cave ouverte. DÉGUSTATION.

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Politesses. 2. Alaouites. 3. Redû; Na; TT. 4. Ir; Store. 5. Institutes. 6. Célérettes. 7. Ira; Mi; Ose. 8. Piscine. 9. Et; On; Plie. 10. Sensoriels.

VERTICALEMENT. - 1. Participes. 2. Olé; Nérite. 3. Ladislas. 4. Iourte; Cos. 5. Tu; Irmino. 6. Einstein. 7. Statut; Epi. 8. Se; Otto; Le. 9. Estrées; Il. 10. Tessè-

Abonnez-vous à L'Impartial

LA CHAUX DE FONDS

Natural

s'occupe

de tous vos

voyages

efficace-

ment!

Natural SA L.-Robert 51 2301 La Chaux-de-Fonds Ø 039/23 94 24

DEMAIN

DROGUERIES

(articles réglementés et nets 13603

convenir se sui sup quantinos su statos sens

UN MENUISIER TEC ou aide-menuisier

(éventuellement formation équivalente).

pour occuper un poste sur différentes machines à travailler le bois.

Travail occasionnel en équipe possible.

Faire offre ou se présenter à: TAVAPAN SA, fabrique de placages et de panneaux agglomérés, Pierre-Pertuis 36, 2710 © 032/91 31 41. Tavannes. 06-17 150

TAVAPAN SA

engage pour janvier 1984, ou date à

Votre fleuriste Léopold-Robert 57-59, tél. 039/23 60 88

En cas de décès

RENE + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

Réception des avis mortuaires:

jusqu'à 22 heures

LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE **DE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS**

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Emile TISSOT

membre d'honneur

dont elle gardera

un souvenir ému.

98228

155131

REMERCIEMENTS

La famille de

MADAME MARCELLE GIACOMINI

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

La famille de

MONSIEUR HENRI DROZ-GERBER

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MADAME ALICE BELSON-AUGSBURGER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Durant les jours de tristesse que nous avons traversés lors du décès de notre chère épouse, maman et grand-maman,

MADAME YVONNE MISEREZ

nous avons été entourés de l'affection de nombreux amis et connaissances qui, par leur visite et témoignage de sympathie, nous ont réconfortés dans notre douleur. Nous tenons à les remercier de tout cœur de nous avoir entourés dans notre deuil, et les assurons de notre reconnaissance sincère.

Décembre 1983.

LA FAMILLE.



CANTON DU JURA

la voix d'une région

duire la pratique du sport. Pour l'EPP et

l'EHMP, 30 heures hebdomadaires de

sport sont à dispenser. Actuellement, les

deux écoles peuvent disposer d'autres

complexes sportifs de la ville pour six

De l'avis de l'administration, il est dès

Selon le plan financier de l'Etat, les

lors indispensable de construire une salle

investissements à consentir sont répartis

en deux étapes. Première étape: agran-

dissement de l'EPP et de l'EHMP pour

les locaux d'enseignement et les ateliers.

Les travaux de construction pourraient

débuter en août 1985 et s'étaleraient jus-

de réaliser l'infrastructure sportive au

cours des années 1989 et 1990. Le plan de

financement a déjà été établi. (pve)

Dans une deuxième étape, il s'agirait

heures hebdomadaires seulement...

Repartir sur des voies nouvelles ?

Un groupe de travail, constitué spontanément et à l'initiative de la section de Vellerat, pour la réorganisation de la Fédération du RJ de Delémont «déplore que ce bureau (réd: de la Fédération du RJ de Delémont) se soit obstiné dans la voie de la dissidence en faisant fi de la décision prise à son encontre par les organes dirigeants du Rassemblement jurassien; rappelle qu'une assemblée convoquée par ce bureau est nulle et non avenue; constate que, de toute manière, dans les circonstances actuelles, une telle réunion ne saurait être considérée comme exprimant le sentiment général des membres de la Fédération; affirme que le «plan d'assainissement» proposé à tous les membres de la Fédération par lettre du 23 novembre dernier, est seul à même de rétablir une situation conforme aux statuts» du Rassemblement juras-

Le communiqué est signé de Rémy Petitjean d'Undervelier et de Marcel Dupré de Vellerat.

Ainsi que nous l'a expliqué M. Dupré, ce groupe veut en finir avec les querelles

personnelles et ne vise aucune personne. «Mais il est indispensable que l'on reconstitue la Fédération sur de nouvelles bases en proposant une réadhésion de tous les membres. Car comment voulezvous prendre des décisions lorsque des sections comme Boécourt, Undervelier et d'autres n'ont plus aucune activité. Il est temps que l'on reparle de la réunification. Si la tête de Roland Béguelin est demandée dans un contexte démocratique - et non dans une assemblée où une majorité silencieuse s'est abstenue d'intervenir - la majorité tranchera. Mais le seul moyen pour mettre fin à ce dialogue de sourds est de repartir sur des bases nouvelles. C'est l'avis de beaucoup de militants, de ceux notamment qui avec l'âge ont passé le flambeau mais qui ne peuvent supporter plus longtemps qu'un mouvement se déchire sur des querelles personnelles».

La balle est dans le camp du bureau de la Fédération du RJ de Delémont. Mais il est peu probable qu'il accepte une démarche de réadhésion de tous les membres.

(pve)

Après l'assemblée de la Fédération du RJ de Delémont Les écoles professionnelles de Porrentruy sont à l'étroit

Crédit d'étude pour agrandir demandé professionnelles ont l'obligation d'intro-

L'Ecole professionnelle et l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique de Porrentruy sont à l'étroit. Reprises récemment par le canton, ces deux écoles sont contraintes de louer des locaux à l'extérieur. Cette solution est loin d'être satisfaisante. Le Gouverment demande au Parlement de voter un crédit d'étude de 150.000 francs pour la construction de locaux d'enseignement et d'ateliers. Le terrain disponible appartient déjà à l'Etat. Selon les premières estimations, l'extension du bâtiment scolaire actuel coûtera quelque 6,5 millions de francs. Dans un deuxième temps, il sera nécessaire de prévoir une infrastructure sportive, ce qui porte le projet à 7,5 millions de francs.

Dans son message, l'administration écrit que la croissance de la natalité qui a étendu ses effets jusqu'en 1982 pour les écoles professionnelles, n'a pas créé la pénurie de locaux que connaît l'Ecole professionnelle de Porrentruy. Même si les effectifs d'élèves ont pratiquement doublé depuis 1970. Aussi, le besoin de locaux tient essentiellement à une scolarisation plus poussée de quelques métiers et par le développement de nouvelles professions. Même si l'on peut s'attendre à une baisse des effectifs, les besoins de locaux seront quasiment les mêmes, compte tenu du fait que le nombre des leçons hebdomadaires est en augmentation. D'autant que l'Ecole professionnelle joue un rôle très important dans le

domaine du perfectionnement professionnel.

L'équipement actuel, écrit le rapport, demande des surfaces en atelier beaucoup plus importantes: «Si autrefois par exemple, il fallait en moyenne une machine par apprenti, aujourd'hui une et demie est nécessaire et elle est plus volumineuse.x

LES BESOINS

donnant droit

Actuellement, le nombre de salles nécessaires par semaine, pour les cours théoriques, est de 8,6 salles. Dans quatre ans, les besoins sont estimés à 10,6 salles.

La surface en atelier des deux écoles suit la même progression. Les deux établissements, qui doivent louer des salles dans des usines de Porrentruy, disposent de 1210 m². Dans quatre ans, la surface nécessaire a été évaluée à 1860 m².

Selon la législation fédérale, les écoles

Modification des conditions

aux indemnités de chômage

L'entrée en vigueur d'un nouveau régime d'assurance-chômage a sensi-

blement modifié les conditions donnant droit aux indemnités de chô-

mage. Il est donc possible et même

certain que des personnes qui

n'avaient pas droit aux indemnités

cette année puissent en bénéficier

l'année prochaine, indique le service

Âu début décembre, le canton a

instruit les préposés aux offices com-

munaux du travail sur les modalités

d'application de la nouvelle loi. Il n'y

aura pas de contrôle du chômage

entre le 26 et le 31 décembre 1983. Le

premier contrôle de l'année 1984

aura lieu le mardi 3 janvier. (ats)

de presse du canton du Jura.

Cave cambriolée

Hier à 17 h. 15, le cambriolage d'une cave de la rue de l'Avenir a été signalé à la police. Les dégâts et pertes de marchandises pour quelques centaines de francs ont été enregistrés. Une enquête a été ouverte par

de sport et de jeux.

qu'à fin 1986.

DELÉMONT

la police.

bravo à

M. Marc Veva. de Saint-Brais...

... buraliste postal et facteur, qui fête ses 40 ans de service. M. Veya est entré en fonction le 1er décembre

Jean Mexenberger, directeur de l'arrondissement des PTT de Neuchâtel, ainsi que M. Georges Donzé, président de la Société des buralistes postaux du Jura, se sont rendus à Saint-Brais afin de féliciter et fêter le jubilaire. (Imp.)

TE LOCLE

TRIBUNE LIBRE

Mme Uchtenhagen, présidente du PSS?

Bravo à Mme Uchtenhagen pour son courage et sa dignité dans la défaite. Une explosion de pleurs ou une crise de nerfs l'aurait à jamais déconsidérée et aurait également fait le plus grand tort à la cause féminine. Je ne saurais, par contre, féliciter Mme Amélia Christinat de ses larmoyantes déclarations et il en est une contre laquelle je m'insurge. Mme Christinat a dit qu'il était bien triste ou bien pénible de vivre dans une société dominée par les bourgeois et les hommes, qui se refusent à élire sa camarade de parti à l'exécutif suprême, faisant ainsi endosser aux hommes bourgeois l'entière responsabilité des événéments du mercredi 7 décembre.

Or nous vivons au Locle et à La Chaux-de-Fonds, dans un véritable fief des partis de gauche. Depuis des décennies, socialistes et popistes détiennent une confortable majorité. Démocratiquement, ceux qui sont d'un autre avis supportent leurs décisions et leurs conséquences. Pas toujours heureuses!

Qu'en est-il, dans cette région «rouge» des femmes et du rôle qu'elles jouent dans la vie politique? De rares élues de tous les partis, dans les deux Conseils généraux. Et à l'exécutif? Néant. Absolument néant. Depuis douze ans que nous avons le droit de vote, aucune femme n'a été choisie comme conseillère communale. Or les partis de gauche, s'ils l'avaient voulu, auraient pu, sans peine, en imposer une.

Mme Christinat se plaint de vivre dans une société où domine l'élément masculin. En réalité, les femmes représentent la majorité de la population suisse. Si elles le désiraient, elles pourraient en toute légalité l'emporter sur les hommes dans tous les parlements et dans tous les exécutifs. C'était même la grande peur - oh bien vaine - des opposants au suffrage féminin. Ce suffrage, cette égalité civique, nous les avons obtenus. C'est à nous d'en tirer parti.

En fait, tout change, peu à peu pour nous et notre statut s'améliore. Par exemple, la nouvelle loi qui vient d'être acceptée sur l'acquisition de la nationalité suisse met enfin sur le même pied hommes et femmes. C'est parce que la plupart des Suissesses restent passives que leur représentation politique est si faible. Si elles l'avaient vraiment voulu, il y aurait maintenant beaucoup de femmes à l'Assemblée fédérale et nous aurions notre conseillère fédérale.

M. Hubacher s'est montré bien maladroit en lançant à sa protégée le «pavé de l'ours». En vieux politicien routinier, il aurait aussi pu prévoir le problème juridique suscité par l'appartenance à deux cantons du candidats «de réserve». Votre parti doit donc accepter sa large part de responsabilité dans les récents événements. Je forme le vœu que «l'affaire Lilian Uchtenhagen» stimule les femmes suisses et qu'elles sortent de leur léthargie politique. Tous les partis devraient comprendre le désir nettement exprimé de la population de voir des femmes capables participer au pouvoir et leur ouvrir largement la porte (...).

M. Hubacher semble fort contesté au sein même de son parti. Pourquoi alors ne pas élire, à sa place, Lilian Uchtenhagen? Les socialistes doivent bien une compensation après tous les ennuis et toutes les déceptions qu'elle a dû supporter. Sa nomination comme présidente du Parti socialiste suisse serait une belle manière de l'honorer et de prouver au pays toute la confiance que les socialistes ont en elle. Auncune opposition à craindre des partis de aroite: charbonnier est maître chez soi.

Marie-Thérèse Huguenin-Hèche

Des Loclois manifestent leur soutien

aux prisonniers d'opinion Samedi soir, à 20 heures, au Locle, des bougies brûlaient derrière certaines fenêtres en témoignage de solidarité avec les prisonniers d'opinion. D'après Amnesty International, ils sont près d'un million à être enfermés de par le monde. Leur tort est souvent de ne pas être d'accord avec leur gouvernement et de l'avoir dit paciiquement.

Samedi matin, quelques membres du groupe des Montagnes neuchâteloises d'Amnesty International ont animé un stand à la rue Bournot. Des bougies étaient données à tous ceux qui voulaient manifester leur soutien. Des actions du même genre étaient organisées en Suisse et dans d'autres pays pour marquer le 35e anniversaire de la déclaration des Droits de l'Homme. (cp)

Conseil général de La Brévine Budget 1984 à l'ordre du jour

Le Conseil général de La Brévine est convoqué le 15 décembre prochain à 20 h. 15 à l'Hôtel National pour sa dernière séance de l'année. Quatre points importants sont à l'ordre du jour: la modification des articles 26 et 28 du règlement du Service des eaux; le nouveau règlement concernant la prévention des dégâts provoqués par les campagnols terrestres; la modification du règlement sur l'organisation du Service de défense contre l'incendie et enfin le budget de 1984.

La population est cordialement invitée à cette assemblée qui promet d'être passionnante. (paf)

ETAT CIVIL

LE LOCLE

Décès

Matthey-de-l'Endroit, née Grimm, Alma Elisabeth, née en 1915, épouse de Mattheyde-l'Endroit Bernard Eugène. - Fasnacht Jeanne Clara, née en 1907, célibataire. -Schopfer, née Dubois, Bertha Antoinette, née en 1888, veuve de Schopfer Paul Auguste. - Ghielmetti, née Piguet, marie Elisabeth, née en 1907, épouse de Ghielmetti Riccardo Aurelio. - Lepp Jacques, né en 1905, époux de Andrée Marcelle, née Perrenoud-André.

Violente collision au-dessus de Boudry

Hier à 7 h., au-dessus de Boudry, Mme H. B., de Coffrane, circulait de Chambrelien en direction de Trois-Rods. Au lieu-dit les Buges, à la suite d'une vitesse inadaptée aux conditions de la route enneigée, elle n'a pas été en mesure d'immobiliser sa machine derrière l'auto conduite par Mlle J. G., de Fretereules, qui était à l'arrêt en bordure de la chaussée du fait que la voiture se trouvant devant elle était légèrement en travers. Une collision se produisit entre les voitures B. et G. Sous l'effet du choc, l'auto G. monta sur le talus à droite pour finalement finir sa course sur le toit. Dégâts matériels.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Charpilloz Sébastien, fils de Jean Luc, Neuchâtel, et de marie-Claude, née Rey. -Hämmerli Anders Christian, fils de Jean Michel Arno, Cressier, et de Inger Marianne, née Strübing. – Perreten Nicolas Mike, fils de Johny Michel, Peseux, et de Véronique Agnès, née Aeschlimann. – Bandelier Éric Sébastien, fils d'Alain Patrick, Neuchâtel, et de Marie Hélène Marcelle Clémentine, née Peilhon,

Promesses de mariage

Zaghry Said Kataïka (Maroc), et Walczak Katia Blanche, Neuchâtel.

Mariages

Esposito Alfredo, Neuchâtel, et Brancatisano Francesca Paola, Diemtigen. -Oswald Jean Michel Ernest César, Le Landeron, et Anyamah Christine Michèle, Asnières (France). - Blum Pierre Charles alain, Neuchâtel, et Heiniger Ariane Carine, Bienne.

Décès

ROCHEFORT

Mme Margaret Emery, 1929. NEUCHÂTEL

M. Samuel Puthod, 1905.

COLOMBIER Mme Jeanne Kapp, 1913. NEUCHÂTEL

CANTON DE NEUCHATEL

Automobiliste recherché

Le conducteur de la voiture verte qui, hier 13 décembre 1983, vers 8 h. 10, a heurté avec l'avant droit de sa machine l'arrière gauche de l'auto Renault 11 rouge, stationnée au sud de la rue Jaquet-Droz, plus précisément peu après l'intersection avec l'avenue de Bellevaux, ainsi que les témoins sont priés de s'annoncer à la gendarmerie de Neuchâtel, tél. 038 24.24.24

Autorisations

Lors de sa séance du 12 décembre 1983, le Conseil d'Etat a autorisé:

M. Jean-Philippe Léchot, à Malvilliers, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin:

M. Jacques Rémy, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de pharmacien.

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA. La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:
Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire, Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire, Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannet, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Coordinateur de jour. - Ruth Widmer-Sydler, Littoral.

Staglaires: Pierre Veya, Pascal Brandt.

Régie des annonces:

Assa Annonces Suisses SA Rue Neuve 14, tél. (039) 21 11 35 Av. Léopold-Robert 31, tél. (039) 23 22 14 2300 La Chaux-de-Fonds

MEYRIN

Monsieur et Madame Kenneth Wiggins-Lanz et leurs fils Frédérick, Alec et

AVIS MORTIJAIRF

Monsieur Maurice Racine, ses enfants et petites-filles, à Neuchâtel, Hauterive et Cressier;

Monsieur Otto Gugelman, au Locle;

Les enfants de feu Georges Perrelet, à Zurich et Onex;

Les enfants de feu Emile Lanz;

Madame Théodore Krebs

ainsi que les familles Wiggins, Lanz, parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Suzanne LANZ

née DUCOMMUN

leur très chère maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui le 13 décembre 1983, dans sa

Le culte aura lieu en la chapelle du Centre œcuménique de Meyrin, où la défunte repose, vendredi 16 décembre, à 14 h. 30.

L'incinération suivra dans l'intimité de la famille.

Domicile: 8. rue Gilbert. 1217 Meyrin.

> Ne t'ai-je pas dit que si tu crois, tu verras la gloire de Dieu. Jean 11 v. 40.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

10.25 Ski alpin

Coupe du monde: Slalom spécial dames, 1re manche - En Eurovision de Sestrière

13.00 Ski alpin

Coupe du monde: Slalom spécial dames, 1re manche - En dif-

13.25 Ski alpin

Coupe du monde: Slalom spécial dames, 2e manche - En Eurovision de Sestrière

14.00 Point de mire

14.10 Vision 2: TéléScope Magazine de la science Japon: La course au bout du

15.05 Vision 2: Escapades

15.50 Vision 2: Jardins divers Une soirée à la Fondation Golden Way de Plan-les-Ouates (GE), avec: Hubert Reeves, le célèbre astrophysicien canadien, Michel Tabachnik, chef d'orchestre réputé, Mummenschanz, les mimes suisses Andrès Bosshard et Bernie Schürch, Warren Ellsworth, ténor au Covent Garden

17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes

17.20 Ça roule pour vous

17.45 Téléjournal

17.50 Les chrétiens 13e et dernière émission: L'Etat sans Dieu

18.40 Journal romand

19.00 Photos de famille

19.10 Le dernier mot 19.30 Téléjournal

20.10 Destins: Les Frères Jacques

Ce soir, ils seront en direct sur le plateau: vous saurez ce qu'ils sont devenus l

21.55 Téléjournal 22.10 Spécial session

Reflets des travaux des Chambres fédérales, débats, interviews, développements

22.20 Geel

Nouvelles d'une colonie de malades mentaux

Film de Vincent Blanchet et André Van In

Une année de la vie d'une petite ville des Flandres, Geel, où, selon une tradition qui remonte au Moyen Age, les malades mentaux sont pris en charge par les habitants. Aujourd'hui, 1300 malades mentaux vivent à Geel, qui compte 28.000 personnes. Dans chaque quartier de Geel, un infirmier visite régulièrement chacune des familles et assure la liaison entre elles et la «colonie» qui comprend des psychiatres, des médecins. des psychologues, des assistantes sociales et des éducateurs. Pour décrire cette expérience psychiatrique, «Geel» raconte une histoire. Elle commence avec l'arrivée d'un pensionnaire dans sa famille d'accueil

FRANCE 1



11.30 TF1 Vision plus

12.00 Le rendez-vous d'Annik

12.30 Atout cœur Avec: Carlos - Boogie

13.00 Actualités

13.35 Un métier pour demain Océanologue

13.50 Vitamine

13.55 Sport Billy: Le Jugement - Pourquoi-comment: La peinture - 14.25 Bomber X: A la Recherche de Force 1 - 15.15 Spécial dessin animé - Fadasfanas: Les majorettes - 16.10 Heckle et Jeckle - Starter: Le Bare-Foot

16.40 Jouer le jeu de la santé

16.45 Temps X

17.40 Les infos

17.55 Jack spot

Durand-Durand - Ici Paris - Level 42 - Kid Creole and Coconuts Springfield - Union of the Snake - Maman, je ne veux plus aller à l'école - Micro Kid - Life Boat Party -Souls

18.15 Le village dans les nuages

18.40 Variétoscope Avec Patrick Sébastien

18.55 7 heures moins 5

19.00 Météo première

19.15 Actualités régionales

19.40 Les petits drôles

19.53 Tirage du Loto 20.00 Actualités

20.35 Les mercredis de l'information

Les petits damnés de la terre, reportage

21.40 Vagabondages

Avec: Francis Lalanne, chanteur - Patrick Dupont, danseur Maria Carta, chanteuse Amato Soro, illustrateur

22.55 Actualités

ALLEMAGNE 2



15.25 Enorm im Form

16.00 Informations

16.05 Rappelkiste Sieben Jahre später

Quatre enfants parmi 13.000 mou-

17.00 Actualités régionales 17.15 L'Illustré-Télé

17.50 Pour les consommateurs

18.00 Wildes weites Land Mrs. Mannion. Série

19.00 Informations

19.30 Miroir du sport

20.15 ZDF-Magazine 21.00 Journal du soir

21.25 Dynasty

Tours de Coquin. Série

22.10 Es war nicht die Nachtigall...

22.40 Und plötzlich bist du draussen

Téléfilm 0.20 Informations

ANTENNE 2



12.00 Midi informations Météo

12.08 L'académie des 9 12.45 Antenne 2 midi

13.35 Les Amours romantiques: Marianne, une Etoile pour Napoléon (18)

Feuilleton, avec: Corinne Tou-

13.50 Carnets de l'aventure Expédition Amazone

14.25 Dessins animés

Zeltron: La Machine à Etincelles - X-Or: Ami ou Ennemi

15.00 Récré A2

Le Far West - Chapi Chapo: Le Train - Les devinettes d'Epinal - Il était une fois le cirque: Le jonglage - Latulu et Lireli: «Chats, Chats, Chats» - Les Schtroumpfs - Les mystérieuses cités d'or

17.10 Platine 45

Séquences: Big Country - Les numéros un de la semaine: Jean-Patrick Capdevielle Michael Jackson

17.45 Terre des bêtes

Safaris parisiens - Un ordinateur au secours de la SPA -L'attelage du Grand-Nord - Les astuces du gypaète barbu

18.30 C'est la vie

18.50 Des chiffres et des lettres

19.15 Actualités régionales

19.40 Le théâtre de Bouvard

20.00 Le journal

Aéroport 20.35 Le Ciel et

le Reu Avec: Pierre Vernier

Le 6 septembre 1970, des commandos du FPLP détournent quatre longs courriers sur un désert de la Jorda-nie. L'aventure contée ce soir est celle de l'un d'entre eux: un DC-8 de la Swissair, le «Nidwalden», dont les 155 occupants sont brusquement confrontés aux fedayin. Le chef du commando, qui a entre les mains la vie des otages, exige la libération de trois prisonniers palestiniens, menaçant de faire sauter l'avion si la Suisse n'obtempère pas. Certains otages seront libérés, d'autres vont se retrouver dans le camp de Whadet et seront les témoins des massacres de «Septembre Noir»... Un «coup» audacieux mené de main de maître révèle d'un seul coup au monde entier l'existence de la détermination du FPLP (Front Populaire de Libération de la Palestine), mouvement dissident de l'OLP de Yasser Arafat.

21.55 Les jours de notre vie La neurochirurgie vasculaire

22.50 Histoires courtes

Nous nous sommes séparés sans violence - Avec: Dominique Laffin - Carlo Brandt - Dominique Reymond

23.05 Edition de la nuit

FRANCE 3



15.00 Questions au gouvernement

17.00 Télévision régionale 19.15 Actualités régionales

19.50 Inspecteur Gadget Gadget à la Ferme (3)

20.00 Jeux de 20 heures Avec: Francis Lax - Rosine Cadoret- Maurice Favières

20.35 Cadence 3 Spécial Michel Sardou

21.45 Soir 3

22.05 Myr et Myroska

Avec: Muriel Maza - José Médina. Histoire d'une double aventure affective et professionnelle, d'un couple d'artistes

23.00 Prélude à la nuit Karl Richter, clavecin: Partita No 3 en la mineur, J.-S. Bach

SUISSE ALEMANIQUE

10.25 Ski alpin

Coupe du monde: Slalom dames, 1re manche: En direct de Sestrière - 13.00 Slalom dames, 2e manche

17.00 Fass

17.45 Gschichte-Chischte

17.55 Téléjournal 18.00 Karussell

18.35 Visite chez le vétérinaire

19.05 Actualités régionales 19.30 Téléjournal - Sports

20.00 Café Fédéral

21.00 Hear we go Rock et Pop

21.55 Téléjournal 22.05 N. Lanz libéré

Après sa peine pour refus de ser-vir. Un film de Tobias Wyss

22.50 Zeitgeist Magazine religieux

23.35 Téléjournal

ITALIENNE

9.00 TV scolaire De la Première à la Seconde

Guerre mondiale 10.00 TV scolaire

10.25 Ski alpin

Slalom spécial dames, 1re manche 12.30 Ski alpin Slalom spécial dames, 1re manche. En différé. 13.25 2e manche: En

direct 17.00 L'art de Hart 7. Reproductions La Fabrique de Mickey

Chasser avec John Astin

17.45 Buzz Fizz Concours à prix

18.45 Téléjournal

18.50 Viavai 19.40 Ici Berne

19.55 Magazine régional 20.15 Téléjournal

20.40 Arguments 21.35 Opérette au salon (2) Mélodies inoubliables de Franz

Lehar 22.10 Téléjournal

22.20 Jazz club

23.00 Mercredi-sports

Téléjournal

stéréophonie.

A propos

Une course de formule un en Suisse?

Sera-ce Monaco-sur-Léman-Ouchy ou Las Vegas-sur-Rhône-Sion? Certains souhaitent pouvoir organiser en Suisse une course de formule 1, le projet de Sion semblant mieux accueilli par les autorités et la population que celui de la course à travers

Lausanne-Ouchy.
Quatre invités. Deux pour, MM.
Gay, de l'ACS-Valais et Deschenaux,
TV romande. Deux contre, MM.
Rebeaud, conseiller national écologiste et Schlit, conseiller communal à Lausanne, se sont poliment disputés. Ils ont échangé des arguments sans tellement s'écouter, lancés quelques chiffres inutiles – des comparaisons entre accidents dus à l'aple, avec consommation de carburant pour hélicoptères de secours, et d'autres, survenus lors de compétitions auto-

C'est le Conseil fédéral qui dérogera ou non à une loi précise interdisant en Suisse les courses en circuit fermé, et lui seul, après avoir ouï les experts, des fonctionnaires. Le téléspectateur n'aura aucune influence sur la décision. Un tel débat risque pourtant de lancer les gens dans de vaines discussions qui n'ont rien à

voir avec la démocratie de décision. Mieux vaudrait alors que «Table ouverte» fasse autre chose que d'animer un débat destiné à sept «sages» dont pas de femme et quelques autres. Il est certes intéressant d'entendre quelques minutes les arguments des uns et des autres. Un tel échange d'idées devrait surtout permettre de nous informer mieux. de mieux poser les problèmes du sport-spectacle, de l'éducation routière, des fantasmes de la vitesse, du système général de haute-compétition où le concurrent devient un homme-sandwich pour les annonceurs, ce qui est malheureusement rigoureusement exact. On ne prête qu'aux riches...

Tout de même, au passage, j'ai appris certaines choses, que le ravitaillement en course serait interdit l'an prochain, jugé trop dangereux, mesure heureusement prise avant un accident, que tout organisateur verse à l'organisation de M. Ecclestone huit cent cinquante mille dollars pour pouvoir organiser une course, que le public potentiel de l'essentielle et indispensable télévision s'élève, pour chaque course, à quatre cents millions de par le monde, ce qui finit par tout expliquer ou presque...

Freddy Landry

ALLEMAGNE 1



16.10 Téléjournal

16.15 Sous le chapiteau: Le cirque de demain

Noël

22.30 Le fait du jour

magnétiques.

17.00 Spielbude

17.50 Téléjournal 18.00 Programmes régionaux 20.00 Téléjournal 20.15 Wiedersehen mit Brideshead

22.00 Globus, le monde par lequel nous vivons Des ordures sous les arbres de

FRANCE CULTURE

RADIO

SUISSE ROMANDE 1

12.30 Journal de midi, 13.30 Avec le

temps: séquences variées avec notam-

SUISSE ROMANDE 2

12.30 Titres. 12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.00 La vie qui va... 15.00 Musique. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: Les livres. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.02 Orch. de la Suisse romande, avec Marta Argerich et Nelson Freire, pianistes: oeuvres de Berlioz, Bartok, Fauré. 21.45 Les poètes du

piano. 22.30 Journal. 22.40 Le calen-

drier de l'Avent. 22.45 Musique en

Suisse romande: musique classique

variée. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

SUISSE ALEMANIQUE

12.40 Rendez-vous. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Welle eins. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Portrait d'interprète. 20.30 Direct. 21.30 Pour les consommateurs. 22.05 Music-box. 23.05 Das Schreckmümp-

feli. 24.00 Club de nuit. 2 12.40 Mus. class. 14.05 Famille et société. 14.45 Feuilleton. 15.00 RSR 2. 17.00 Jeunesse. 18.05 Suisse all. 3. 18.50 Italien. 19.20 Romanche. 19.30 Littérature. 20.05 Théâtre. 21.00 Jazz. 22.00 Suisse alémanique 3. 24.00 Club de nuit.

FRANCE MUSIQUE Toutes les émissions sont diffusées en

12.35 Jazz. 13.00 Opérette. 13.30 Jeunes solistes. 14.04 Microcosmos. Discotine. 14.40 Les vilains péchés capitaux. 15.00 Râble de cantatrice à l'huile de piano. 16.15 Court-circuit. 17.05 Histoire de la musique. 18.00 L'imprévu. 19.05 Concert. 20.00 Les chants de la terre. 20.30 Concert: Symphonie No 3, Magnard; «Pour la main gauche», Ravel. 22.30-1.00 Fréquence de nuit: Konzertstück, 12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Musique: Perspectives du XXe siècle. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, par P. Sipriot. 14.47 Ecole des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture. 16.10 Science, 17.00 Raison d'être, 17.32 Musique: Perspectives du XXe siècle. 18.30 Le grand décret (3), par E. Noël. 19.25 Jazz à l'ancienne. 19.30 Perspectives scientifiques: portrait d'Emile Benveniste; 2. L'histoire du langage. 20.00 Musique: Perspectives du 20e siècle. 22.30-23.55 Nuits

Aujourd'hui

ment: 14.05 Profil. 15.05 Le diable au coeur. 16.05 Les déménageurs de piano. 17.05 Subjectif. 18.05 Journal. 18.15 Actual. régionales. 18.25 Sport. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les dossiers de l'actualité et revue de la presse suisse

alémanique. 19.30 Le petit Alcazar.

20.02 Au clair de la une. 22.30 Jour-

nal. 22.40 Petit théâtre de nuit: Pro-

vence et univers (3), par Ramon Rei-

naud. 23.00 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 0.05-6.00 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier et bulletin météorologique. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute oecuménique. 7.10 Commentaire d'actualité. 7.32 Le billet. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento. 8.30 Indicateur économique et financier. 8.35 Diagnostic économique. Votre santé... 9.00 Bulletin

météo. 9.05 Saute-mouton, par Janry

Varnel. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain, par Pierre Grandjean.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.10 6/9 avec vous, réveil en musique. 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classique. 8.10 La poésie. 8.58 Minute oecuménique. 9.05 Le temps d'apprendre: L'invité du jour. 9.10 La classe. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Merveilleux monde des animaux. 10.00 Portes ouvertes sur... la santé. 10.30 La musique et les jours, par Pierre Perrin et Claudine Perret. L'intégrale: les concertos de Camille Saint-Saëns. 12.00 Traditions musicales de notre pays.

Seul l'essentiel des programmes figure dans cette rubrique.

1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 12.00 Semaine économique.

2 Club de nuit. 6.05 Suisse alémani que 1. 7.05 Musique classique: pages de Clarke, Bach, Haendel, Wagenseil, Bréval, Haydn, Viotti et Brahms. 9.05 Radio scolaire en romanche. 9.30 Dressez l'oreille. 10.00 Lecture. 10.30 Actualité littéraire. 11.00 Musique ancienne. 12.00 Magazine agricole.

Les programmes français sont donnés sous toute réserve.

Weber. 23.10 PND.

6.02 Musiques du matin, E. Pistorio. 7.10 Quintette de Varsovie: Quintette pour piano et cordes, Fauré. 7.45 Le journal de musique. 8.12 Magazine, par A. Schneider. 9.20 D'une oreille l'autre, par N. Rosset: pages de Beethoven, Dvorak, Mozart, de Falla, Pasquini, Haendel, Bartok et Stravinski. 12.00 Le royaume de la musique par J.-C. Cheucle (extraits musicaux).

7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. Profession: chef d'entreprise; portrait de Georges Daublon, notaire. 8.32 Parcours d'un thérapeute, avec le Dr Bour: L'attraction. 8.50 L'oiseau de brume, par C. Mettra. 9.07 Les matinées de France-Culture: La littérature, par R. Vrigny, avec la collaboration deCh. Giudicelli, E. Schlumberger, G.-L. Guignot et J.-P. Horn. 10.45 Pour sauver l'université, par R. Auguet, avec Laurent Schwartz. 11.02 Musique: Libre parcours variétés.

Demain